



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le onze décembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

Objet : Convention Territoriale Globale 2025-2029 – Avant validation définitive par la CAF

Délibération n° 2024.12.11.124

Rapporteur : Patricia PARADIS

En 2021, la mairie de Launaguet a signé sa première Convention Territoriale Globale (CTG 2021-2024) en partenariat avec la Caisse des Allocations Familiales de la Haute-Garonne (CAF 31), co-financeur de ce projet. Cet accord vise à renforcer la cohérence, la coordination et l'efficacité des politiques jeunesse et sociales menées par les mairies et les intercommunalités, et ici particulièrement par la mairie de Launaguet sur son territoire communal.

Cette Convention Territoriale Globale a pu mettre en lumière mais aussi en synergie, l'ensemble du travail mené par l'ensemble des structures socio-éducatives de la commune, autour des thèmes de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, la vie sociale, le logement ou l'amélioration du cadre de vie et l'accès aux droits.

Ces premières années de conventionnement ont renforcé la gouvernance transversale entre les services dédiés, qui ont repensé leurs organisations et leurs processus collaboratifs, afin de répondre pleinement aux enjeux de nos politiques publiques ainsi qu'aux attentes des Launaguettois et Launaguettoises.

A l'issue de cette première CTG, les équipes du Pôle de la Vie Socio-éducative, vont maintenir leurs engagements, avec l'ensemble des services de la Mairie, les partenaires éducatifs et institutionnels, dans un objectif commun : poursuivre nos efforts dans l'écriture d'un projet CTG 2 afin d'améliorer toujours et encore le service rendu aux administrés.

Un renouvellement de cette Convention est donc à prévoir pour les 5 années à venir, 2025-2029.

Pour rappel, la CTG, à travers son contenu, garantit l'application des principes suivants :

- La complémentarité des politiques menées dans un souci de cohérence et d'efficacité
- La recherche de l'équité territoriale pour être au plus près des besoins et corriger les inégalités socio-démographiques et de territoire,
- L'accessibilité aux services pour l'ensemble des utilisateurs sans discrimination,
- L'ancrage territorial des actions menées qui peuvent être spécifiques selon les territoires
- La participation directe des habitants au projet social de territoire et aux actions menées

Le bilan de la première Convention Territoriale Globale a pu mettre en exergue, les 4 enjeux et 9 axes de travail suivants :

A. ADAPTER L'OFFRE DE SERVICE AUX EVOLUTIONS DU TERRITOIRE

AXE 1 : Avoir accès au mode d'accueil de son choix

AXE 2 : Renforcer l'accueil de qualité auprès des services existants

AXE 3 : Accompagner le parcours de vie de l'enfant

<p>Membres en exercice : 29 Membres présents : 22 Absents excusés Représentés : 7 Absent : /</p> <p>Date convocation 05 décembre 2024</p> <p>Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture</p> <p>- publication ou notification 19 DEC. 2024</p>	<p>Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Christine LAFON, Bernard BARBASTE, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Christine COGNET.</p> <p>Étaient excusés représenté(es) : Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Thierry MORENO (pouvoir à J-L GALY), Anne-Marie AGUADO (pouvoir à M-C FARCY) Patrice RENARD (pouvoir à E. PAPIN TOUZET), Fabienne MORA (pouvoir à P. BARCENAS), Georges DENEUVILLE (pouvoir à C. COGNET), G. BUSIDAN (pouvoir à S. IZQUIERDO).</p> <p>Absent : /</p> <p>Secrétaire de séance : Marie-Claude FARCY</p>
--	--

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 – 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télécours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

B. L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

AXE 1 : A l'échelle de chaque service : conforter des services de proximité, de qualité et accessible à tous

AXE 2 : A l'échelle locale, renforcer la continuité éducative entre les familles et les professionnels

AXE 3 : Mettre en réseau les acteurs : professionnels du Pôle VSE et les services de la ville

C. SOUTENIR LES JEUNES DANS LEUR PARCOURS DE VIE

AXE 1 : Développer une offre jeunesse adaptée aux citoyens de demain, évolutive et accessible à tous

AXE 2 : Soutenir la citoyenneté des jeunes et les soutenir et les accompagner dans l'accès à leur autonomie

AXE 3 : Mettre en réseau localement les acteurs de la jeunesse (professionnels et bénévoles) et les jeunes

D. FAVORISER LA VIE SOCIALE ET L'ACCES AUX DROITS ET AU NUMERIQUE

AXE 1 : Etre garant de l'accessibilité aux services pour tous

AXE 2 : Accompagner et former les administrés à l'usage du numérique

AXE 3 : Renforcer les complémentarités entre les acteurs locaux

Ainsi, cette CTG 2 (2025-2029) sera, à l'instar de notre premier projet, une prise en charge cohérente de l'enfant et de sa famille, à travers le « PARCOURS DE VIE DE L'ENFANT ».

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'approuver la convention telle que présentée, avant la validation définitive par la CAF,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention telle que présentée et jointe en annexe.

Dans l'éventualité d'ajustements demandés par la CAF après ce vote, la convention sera soumise à nouveau à délibération après validation définitive par la CAF.

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Approuvent la convention telle que présentée, avant la validation définitive par la CAF,
- Autorisent Monsieur le Maire à signer la convention telle que présentée et jointe en annexe.

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Marie-Claude FARCY

Secrétaire de séance,



Michel ROUGÉ

Maire,



<p>Membres en exercice : 29 Membres présents : 22 Absents excusés Représentés : 7 Absent : /</p> <p>Date convocation 05 décembre 2024</p> <p>Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture</p> <p>- publication ou notification</p> <p>19 DEC. 2024</p>	<p>Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Christine LAFON, Bernard BARBASTE, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Christine COGNET.</p> <p>Étaient excusés représenté(es) : Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Thierry MORENO (pouvoir à J-L GALY), Anne-Marie AGUADO (pouvoir à M-C FARCY) Patrice RENARD (pouvoir à E. PAPIN TOUZET), Fabienne MORA (pouvoir à P. BARCENAS), Georges DENEUVILLE (pouvoir à C. COGNET), G. BUSIDAN (pouvoir à S. IZQUIERDO).</p> <p>Absent : /</p> <p>Secrétaire de séance : Marie-Claude FARCY</p>
---	--

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le **19 DEC. 2024**

ID : 031-213102625-20241211-22024124-DE



LA

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

2025-2029





Table des matières

UN PROJET POLITIQUE AU SERVICE DES FAMILLES.....	6
INTRODUCTION : LES ENJEUX DE CETTE SECONDE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE	7
1.1 Bilan de la CTG 1.....	8
DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA COMMUNE REACTUALISE	9
1.2 SITUATION DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE	9
FICHE D'IDENTITÉ DE LAUNAGUET.....	9
RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE.....	10
POPULATION DE LAUNAGUET	12
Âges des habitants des Launaguets	12
Ménages : personnes seules ou familles - composition des ménages.....	13
Familles de Launaguets	13
Personnes vivant seules : une population âgée	14
1.3 SITUATION ÉCONOMIQUE ET EMPLOIS DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET	15
Activité professionnelle et chômage des launaguets	15
1.4 Les LOGEMENTS	16
DIAGNOSTIC GÉNÉRAL DES SERVICES ET STRUCTURES DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET	18
1.5 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DÉDIÉS À LA PETITE ENFANCE, À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE	18
Répartition des établissements scolaires et socio-éducatifs.....	18
La Petite Enfance et l'Enfance à Launaguets : établissements et effectifs scolaires	20
La Jeunesse à Launaguets : sectorisation du Collège Camille Claudel et du Collège Paléficat rentrée 2024	24
1.6 BILANS DES SERVICES SOCIO-ÉDUCATIFS DE LA MAIRIE DE LAUNAGUET DÉDIÉS À LA PETITE ENFANCE, À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE	26
La Multi-accueil Les Ecureuils : regroupement de l'accueil collectif et de l'accueil familial.....	27
L'accueil collectif	27
L'accueil familial	27
Constats et problématiques – bilan CTG 1 et perspectives CTG 2 :	29
Le Relais Petite Enfance (RPE) : un lieu de ressource pour la pratique des assistants maternels	30
La crèche privée par Délégation de Service Public (DSP)	31
Le guichet Famille : interlocuteur privilégié des familles	31
Le Dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) : un dispositif de soutien à la parentalité	35
Les modalités d'inscription.....	35
Les moyens humains du service CLAS	35
L'Organisation du CLAS.....	36
Les projets à destination des enfants.....	36
Le nombre d'enfants accueillis	38



Les interventions auprès des parents.....	38
Les constats du CLAS :	39
Les axes d'amélioration repérés : Le recrutement et la formation des agents.....	46
Le Service Jeunes	47
LES ACTIONS DU SERVICE JEUNES	48
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).....	53
Action sociale et Logement	55
Action sociale et séniors.....	55
Action sociale et emploi	58
Action sociale et insertion	62
CONCLUSIONS DU DIAGNOSTIC : ENJEUX	66
1.7 Les enjeux de la CTG 2 - 2025-2029.....	66
LA GOUVERNANCE PARTAGÉE	67
1.8 LA GOUVERNANCE COMME AXE TRANSVERSAL A LA CTG 1 : 2021-2024	67
1.9 LA GOUVERNANCE COMME AXE TRANSVERSAL A LA CTG 2 : 2025-2029	67
RETOURS SUR LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 1 – 2021 – 2024 : 6 AXES, 25 ACTIONS.....	68
L'axe 1 : La convention territoriale globale : La Gouvernance comme Axe transversal	70
La coordination.....	70
La démarche partenariale	72
Fonctionnement et optimisation des services	75
L'axe 2 : la communication interservices et interprofessionnels	76
L'axe 3 : la parentalité	81
Soutenir les familles dans leurs compétences parentales	82
Soutenir les enfants et les jeunes.....	88
L'axe 4 : la santé publique	93
L'axe 5 : la place des jeunes dans la commune de Launaguet	96
L'inclusion	96
L'Engagement citoyen des jeunes	99
L'axe 6 : l'accès aux droits	113
ENJEUX CTG 2025 - 2029	116
1.10 4 Enjeux structurant la Convention Territoriale Globale 2025 - 2029	117
ENJEU 1 : L'adaptation de l'offre de services aux évolutions du territoire	117
AXE 1 : Avoir accès au mode d'accueil de son choix	118
AXE 2 : Renforcer l'accueil de qualité auprès des services existants	121
AXE 3 : Accompagner le parcours de vie de l'enfant.....	126
ENJEU 2 : L'accompagnement à la parentalité.....	129
AXE 1 : A l'échelle de chaque service : conforter des services de proximité, de qualité et accessibles à tous.....	132

AXE 2 : à l'échelle locale, renforcer la continuité éducative entre les familles et les professionnels. 135

AXE 3 : Mettre en réseau les acteurs : professionnels du Pôle Vie Socio-éducative et les services de la ville 141

ENJEU 3 : Le soutien des Jeunes dans leurs parcours de vie..... 142

AXE 1 : Développer une offre jeunesse adaptée aux citoyens de demain, évolutive et accessible à tous 142

AXE 2 : Soutenir la citoyenneté des jeunes et les accompagner dans l'accès à leur autonomie..... 142

AXE 3 : Mettre en réseau localement les acteurs de la jeunesse (professionnels et bénévoles) et les jeunes 143

ENJEU 4 : Favoriser la vie sociale et l'accès au numérique 144

AXE 1 : Être garant de l'accessibilité aux services pour tous..... 144

AXE 2 : Accompagner et former les administrés à l'usage du numérique 145

AXE 3 : Renforcer les complémentarités entre les acteurs locaux..... 146

LES FICHES ACTIONS DE LA CTG 2 149



Entre :

⇒ La Caisse des Allocations familiales de la Haute-Garonne représentée par le président de son conseil d'administration, Monsieur Laurent NGUYEN et par son Directeur, Monsieur Jean-Charles PITEAU, dûment autorisés à signer la présente convention ;

Ci-après dénommée « la CAF » ;

Et

⇒ La commune de LAUNAGUET, représentée par son maire Michel ROUGÉ, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;

Ci-après dénommé « la commune » ;

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Vu les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la Sécurité sociale ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'Action sociale des Caisses d'allocations familiales (CAF) ;

Vu la Convention d'objectifs et de gestion (COG) arrêtée entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) ;

Vu la délibération du conseil d'administration de la Caf de la Haute-Garonne en date du 19 novembre 2021, concernant la stratégie de déploiement des CTG ;

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de LAUNAGUET en date du 8 décembre 2021 figurant en annexe 6 de la présente convention.

UN PROJET POLITIQUE AU SERVICE DES FAMILLES

En 2021, la mairie de Launaguet a signé sa première Convention Territoriale Globale (CTG 2021-2024) en partenariat avec la Caisse des Allocations Familiales de la Haute-Garonne (CAF 31), co-financeur de ce projet.

Cet accord vise à renforcer la cohérence, la coordination et l'efficacité des politiques jeunesse et sociales menées par les mairies et les intercommunalités, et ici particulièrement par la mairie de Launaguet sur son territoire communal.

Cette Convention Territoriale Globale a pu mettre en lumière mais aussi en synergie, l'ensemble du travail mené par l'ensemble des structures socio-éducatives de la commune, autour des thèmes de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, la vie sociale, le logement ou l'amélioration du cadre de vie et l'accès aux droits.

Ces premières années de conventionnement ont renforcé la gouvernance transversale entre les services dédiés, qui ont repensé leurs organisations et leurs processus collaboratifs, afin de répondre pleinement aux enjeux de nos politiques publiques ainsi qu'aux attentes des Launaguettois et Launaguettoises.

A l'issue de cette première CTG, les équipes du Pôle de la Vie Socio-éducative, vont maintenir leurs engagements, avec l'ensemble des services de la Mairie, les partenaires éducatifs et institutionnels, dans un objectif commun : poursuivre nos efforts dans l'écriture d'un projet CTG 2 afin d'améliorer toujours et encore le service rendu aux administrés.

Ainsi, cette CTG 2 (2025-2029) sera, à l'instar de notre premier projet, une prise en charge cohérente de l'enfant et de sa famille, à travers le « PARCOURS DE VIE DE L'ENFANT * ».



Michel Rougé
Maire de Launaguet

* De la naissance à son départ du foyer



INTRODUCTION : LES ENJEUX DE CETTE SECONDE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Depuis le 1er janvier 2020, les Conventions Territoriales Globales ont été mises en place pour remplacer les contrats Enfance-Jeunesse (les CEJ).

Si les CEJ restaient cloisonnés aux secteurs politiques de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité, les CTG constituent, elles, un nouveau cadre stratégique et politique de référence établis entre la Caisse d'Allocations Familiales et les collectivités territoriales. Elles ajoutent aux champs d'intervention des CEJ les domaines d'intérêts et d'action que sont le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale locale, le logement, l'amélioration du cadre de vie et l'accès aux droits.

La CTG permet ainsi d'harmoniser les financements versés entre les différents équipements du territoire sur une période longue (toute la durée de la convention), tout en favorisant la définition d'une vision partagée avec les acteurs, adaptée au contexte.

Cette vision guidée et collective des besoins et des moyens à mettre en œuvre n'est cependant pas figée : elle est une base pour collecter des données, porter des actions et enfin en tirer des conclusions d'adaptation nécessaires à l'évolution des pratiques et des services rendus.

La CTG est une organisation processuelle partenariale qui s'adapte pleinement aux mouvements de son territoire.

Ainsi, depuis l'année 2023, un processus d'évaluation et de renouvellement pour la période 2025 – 2029 a impliqué les partenaires et les acteurs du territoire.

Si la pérennisation de la mobilisation inter partenariale peut constituer une difficulté pour les services des collectivités et leurs partenaires, ce travail permet d'aboutir à l'établissement d'un plan d'action, coconstruit. Cette dynamique de partage est essentielle dans la démarche de notre projet CTG.



1.1 BILAN DE LA CTG 1

Ainsi, chacune des équipes de la mairie et des partenaires ont analysé leur travail sur cette première période de la Convention Territoriale Globale et collecté différentes données, propres aux services ou constatées collectives : fréquentation des services, difficultés exprimées par les habitants, difficultés exprimées par les professionnels, limites aux pratiques dues à des éléments techniques, géographiques, politiques ou sociaux, et mise en exergue des enjeux et des inégalités constatées relevant du terrain.

Vous trouverez à la lecture de ce dossier les enjeux relevés, parmi lesquels et pour exemples :

- Une augmentation du nombre d'enfants de 0 à 3 ans => Besoin d'évolution des services petite enfance
- Une augmentation forte des situations en cellule de veille => Besoin d'un travail partenarial pour un accompagnement professionnel formé aux situations difficiles et à l'accompagnement des personnes dans le besoin
- Une augmentation des personnes âgées en situation d'isolement => Besoin de poursuivre un travail de lien social avec ces personnes et de répondre à leurs besoins physiologiques, de sécurité, mais aussi d'appartenance
- Une demande d'appui numérique importante => Besoin de rendre les outils numériques accessibles au plus grand nombre et de rendre la pratique simple pour l'individu
- Une inégalité de services rendus entre le secteur Nord et le secteur Sud de la commune => Besoin de repenser la géographie des services et des équipements de la mairie de Launaguet pour faciliter l'accès et l'organisation des familles et des personnes
- Un besoin d'un logiciel d'organisation interne plus performant => Besoin d'un outil numérique facilitant les processus de travail des équipes de la mairie pour plus de productivité et de qualité des services rendus aux populations.



DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA COMMUNE REACTUALISE

1.2 SITUATION DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

FICHE D'IDENTITÉ DE LAUNAGUET

Carte 1 : Launaguet au sein des 37 communes de Toulouse métropole, 2020

 Commune de Launaguet

Population (INSEE 2020) : 9309 habitants
Superficie totale : 702 ha
Superficie des espaces verts : 341,4 ha (49,1%°)
Densité de population : 1326,1 hab/km²



Source : AUAT, 2023. « Chiffres clés Toulouse métropole »

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE

La commune de Launaguet compte 9309 habitants en 2020, au sein de de l'unité urbaine, de l'aire d'attraction et du bassin de vie de Toulouse, dans le département de la Haute-Garonne (31).

Elle compte parmi les 37 communes de l'intercommunalité Toulouse Métropole et s'étend sur 709 hectares, dont 50,9% (360,6ha, en 2018) sont dédiés au logement, aux équipements publics, à l'enseignement, aux infrastructures routières et aux activités économiques.

La commune de Launaguet, **directement limitrophe de la commune de Toulouse** au Nord-Est connaît une augmentation constante de sa population.

Tableau 1 : Evolution de la population de la commune de Launaguet de 1968 à 2020.

Indicateurs	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2009	2013	2017	2020
Population	1407	2771	2842	3768	5086	6962	7817	8942	9309
Densité moyenne (hab/km ²)	200,4	394,7	404,8	536,8	724,5	991,7	1113,5	1273,7	1326,1

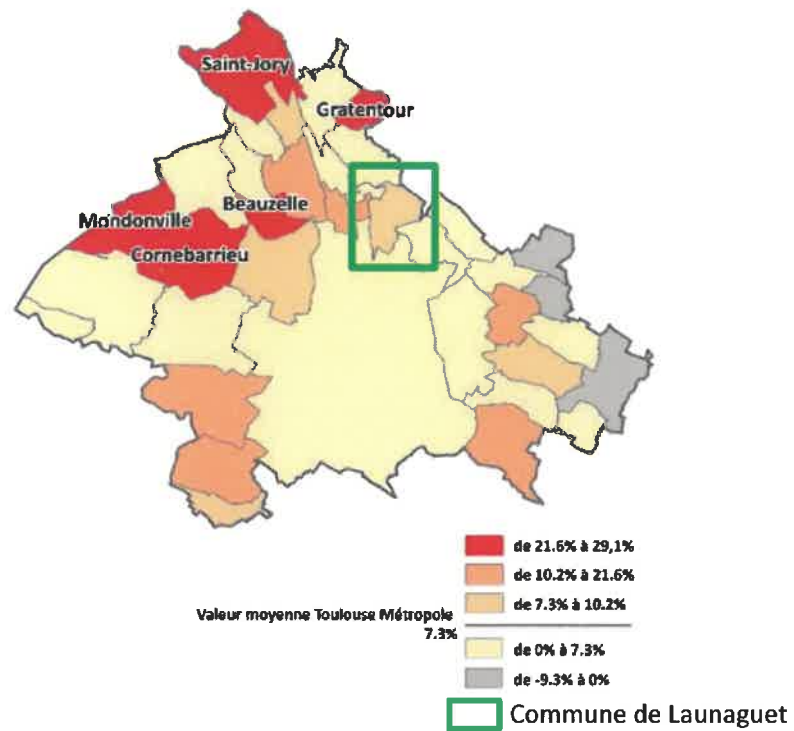
(*) 1967 et 1974 pour les DOM / Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2009 au RP2020 exploitations principales. Insee, RP2013, RP2017 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

La population de la commune de Launaguet est passée de 1 407 habitants en 1968 à 9 309 habitants en 2020.

Plus récemment, **entre 2016 et 2021, la commune a accueilli plus de 690 nouveaux habitants**, soit une évolution de 8,1% de la population, taux d'évolution supérieur à la valeur moyenne de la métropole (cf. carte 2). Ces 5 années représentent une croissance soutenue tout autour de la ville de Toulouse, particulièrement nette sur le Nord.



**Carte 2 : Croissance de la population de Launaguet au sein
des 37 communes de Toulouse métropole 2016-2020.**

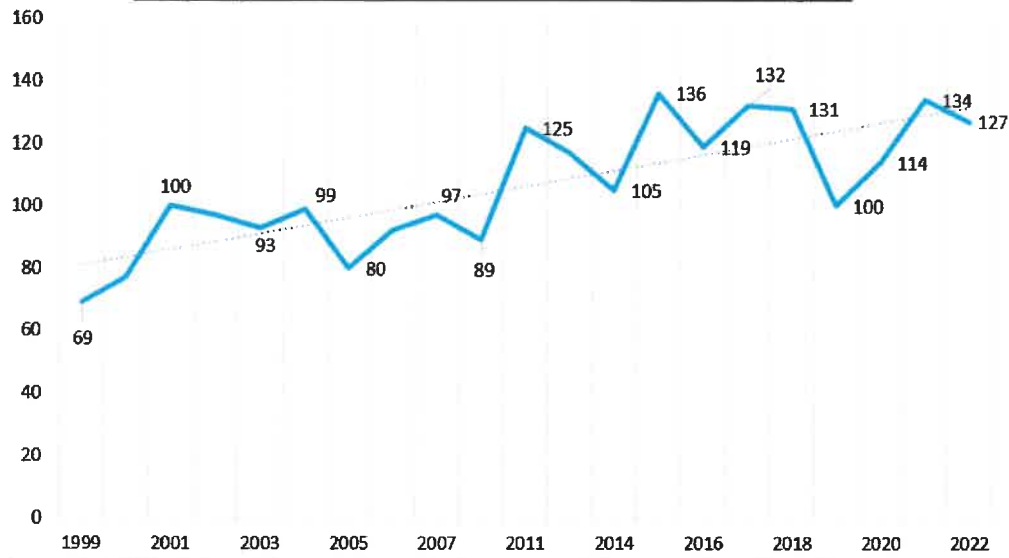


Source : « Chiffres de Population, Toulouse métropole. « Quelques éclaircissements sur la croissance toulousaine et métropole ».

POPULATION DE LAUNAGUET

Âges des habitants des Launaguet

Graphique 2 : la courbe des Naissances à Launaguet



Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2009 au RP2020 exploitations principales. Insee, RP2013, RP2017 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

Le nombre de naissances recensés sur la commune de Launaguet est en constante évolution, passant de 69 naissances en 1999, à 89 naissances en 2009 puis entre 100 et 136 naissances sur la période 2015 à 2022.

Tableau 2 : Population de Launaguet par grandes tranches d'âges

Indicateurs	2009	%	2014	%	2020	%
0 à 14 ans	1512	21,7	1618	20,4	1926	20,7
15 à 29 ans	1325	19,0	1483	18,7	1850	19,9
30 à 44 ans	1709	24,5	1827	23	2055	22,1
45 à 59 ans	1389	20,0	1673	21,1	1881	20,2
60 à 74 ans	702	10,1	871	11,0	1047	11,2
75 ans ou plus	326	4,7	463	5,8	551	5,9

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

La population de Launaguet est une population qui rajeunit avec un indice de vieillissement de 48 personnes de 65 ans ou plus pour 100 habitants de moins de 20 ans.

Plus de 20% des habitants de la commune ont entre 0 à 14ans, et 39,9% des habitants ont entre 0 et 29ans.

Ménages : personnes seules ou familles - composition des ménages

Une grande majorité des ménages est composée de plusieurs personnes (**68.2% des ménages vivent en famille en 2020 contre 31.8% de personnes vivant seules**) :

Tableau 4 : Ménages selon leur composition

	2009 %	2014 %	2020 %
Ménages d'une personne (Hommes ou Femmes seul.es)	20.2	24.6	29
Autres ménages sans famille	1.8	2.1	2.8
Ménages avec famille dont la famille principale est :	77.9	73.4	68.2
Couple sans enfant	28	27.6	23.3
Couple avec enfant(s)	40	35.3	31.6
Famille monoparentale	9.8	10.5	13.3

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

Les couples avec enfant(s), bien qu'en baisse depuis 2009, restent majoritaires sur la commune.

Familles de Launaguet

Tableau 5 : Composition des familles

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	2103	100	2373	100	2728	100
Couples avec enfant(s)	1077	51,2	1133	47,7	1256	46,0
Familles monoparentales	271	12,9	345	14,5	545	20,0
Hommes seuls avec enfant(s)	66	3,1	47	2,0	90	3,3
Femmes seules avec enfant(s)	205	9,7	297	12,5	455	16,7
Couples sans enfant	756	35,9	895	37,7	927	34,0

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

Selon le tableau ci-dessus, en 2020, **66 % des ménages, sont composés d'un ou plusieurs enfants.**



Également, on s'aperçoit que **la majorité des familles monoparentales concerne des femmes** seules avec leurs enfants (455 femmes contre 90 hommes seules avec enfant(s)).

Tableau 6 : Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2009	%	2020	%
Aucun enfant	862	41	1086	39.8
1 enfant	544	25.9	821	30.1
2 enfants	555	26.4	624	22.8
3 enfants	116	5.5	185	6.8
4 enfants ou plus	25	1.2	1.5	0.5

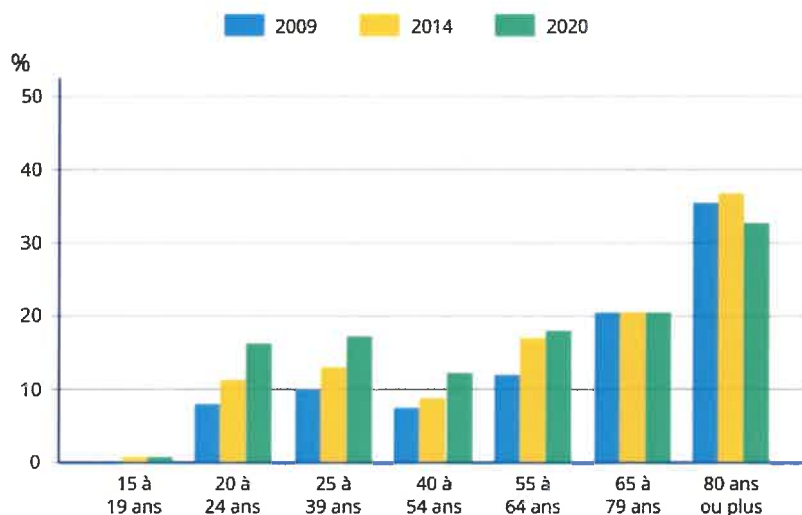
Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

Les familles avec enfants sont majoritaires et composées pour la **plus grande partie de 1 à 2 enfants par ménage (52.9%)** ; 3 enfants pour 6.8% des ménages.

Personnes vivant seules : une population âgée

Enfin, **les ménages vivant seuls concernent notamment les personnes de 80 ans ou plus** (35.4% en 2009 ; 32.7% en 2020) :

Graphique 4 : Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge – population des ménages



Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

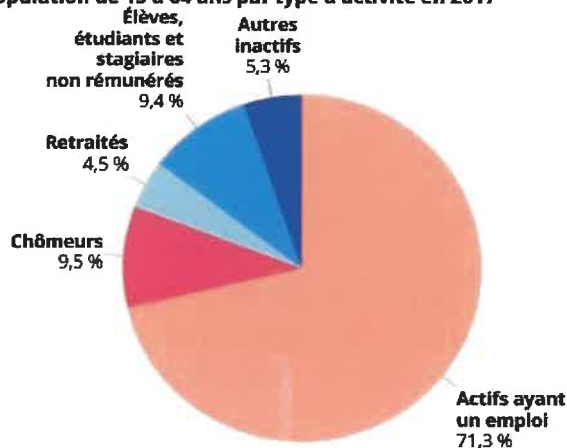
En 2020, la part des 75 ans et plus vivant dans un établissement pour personnes âgées à Launaguet est de 13.1%. 22% des personnes vivant seules à domicile ont plus de 75ans. Elles peuvent être concernées par des mesures de maintien à domicile.

1.3 SITUATION ÉCONOMIQUE ET EMPLOIS DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

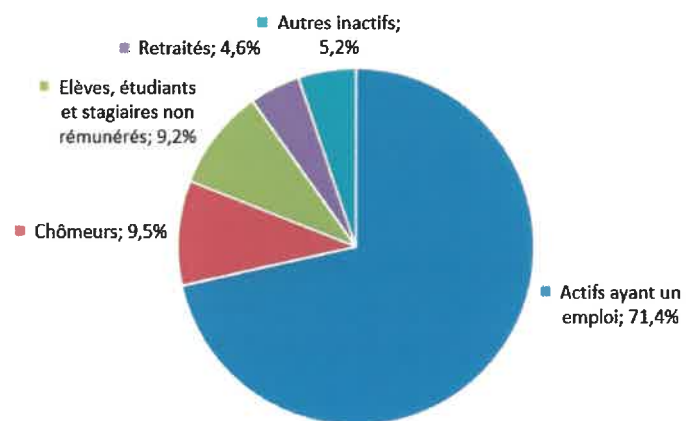
Activité professionnelle et chômage des launaguettois

Graphiques 5 et 6 : Population de 15 à 64ans par type d'activité sur la commune de Launaguet en 2017 (graphique 5) et en 2020 (graphique 6) :

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2017



EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2020



Sources : Insee, RP2017 et RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

On constate une **stabilité des activités professionnelles de la population launaguettoise. Elle reste majoritairement active en 2020 à hauteur de 71.4%.**

L'activité professionnelle est un facteur déterminant sur les besoins d'accueil et de garde. En effet la nécessité de ce type de service se révèle plus importante lorsque les parents travaillent. Ils disposent de moins de temps et sont donc plus susceptibles d'y avoir recours.

Tableau 8 : Emplois par catégorie socioprofessionnelle

	2009	2014	2017	2020
Agriculteurs exploitants	0,4	0	0,4	0,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	9,7	9	6,8	7,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	12,1	15,2	17,3	14,7
Professions intermédiaires	31,7	26,5	27,8	33,1
Employés	23,7	25,8	26,8	23,8

Ouvrier	22,4	23,6	20,9	20,6
---------	------	------	------	------

Source : Insee, RP2009, RP2014, RP2017, et RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023

On observe sur la période 2014-2020 une **augmentation de la part des professions intermédiaires face à la baisse de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures ou des employés.**

Tableau 9 : Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

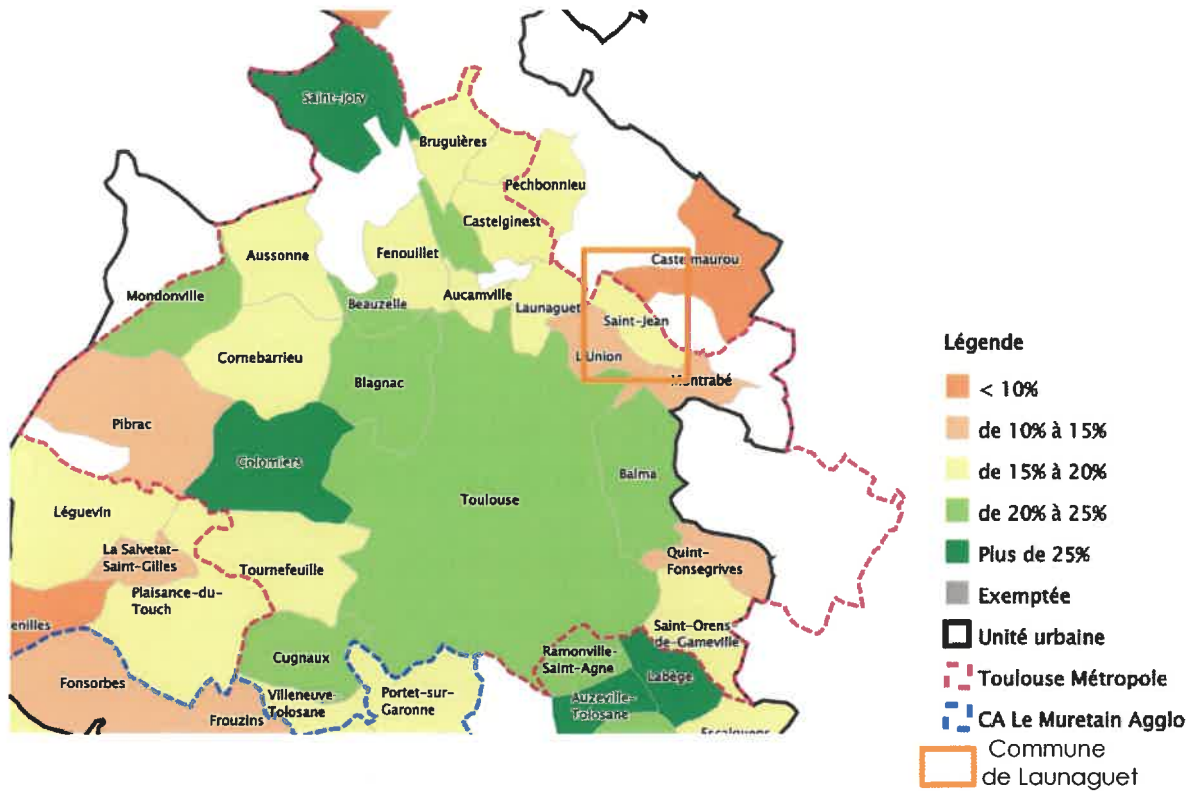
	2007	2012	2017	2020
Nombre de chômeurs	309	378	561	590
Taux de chômage en %	8.4	9.6	11.8	11.8
Taux de chômage des 15 à 24 ans				23.7
Taux de chômage des 25 à 54 ans				10.5
Taux de chômage des 55 à 64ans				9.6
Taux de chômage des hommes en %	7.6	8.6	11.2	11
Taux de chômage des femmes en %	9.3	10.5	12.4	12
Part des femmes parmi les chômeurs en %	54	54.8	52.4	50.4

Source : Insee, RP2009, RP2014, RP2017, et RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023

De 2007 à 2017, le taux de chômage à Launaguet a pris **3,4 points d'augmentation**.
 En 2020, la part des chômeurs la plus élevée représente la tranche d'âge jeune de 15 à 24ans. Le chômage concerne autant les femmes que les hommes, dont le faible écart diminue progressivement de 2007 à 2020.

1.4 LES LOGEMENTS

Carte 4 : Logements sociaux de Launaguet, au sein des 37 communes de Toulouse Métropole



Sources : Atlas de la Direction Départementale des Territoires 31 [Logement social]

Remarque carte 4 : Le parc de logements sociaux, des bailleurs sociaux ainsi que ceux du parc privé et sont comptabilisés dans l'inventaire. Certains logements spécifiques, foyers, résidences sociales, peuvent y être ajoutés. Ce nombre de logements a ensuite été rapporté au nombre de résidences principales de la commune pour former le taux de logements sociaux présenté dans la carte ci-dessus.

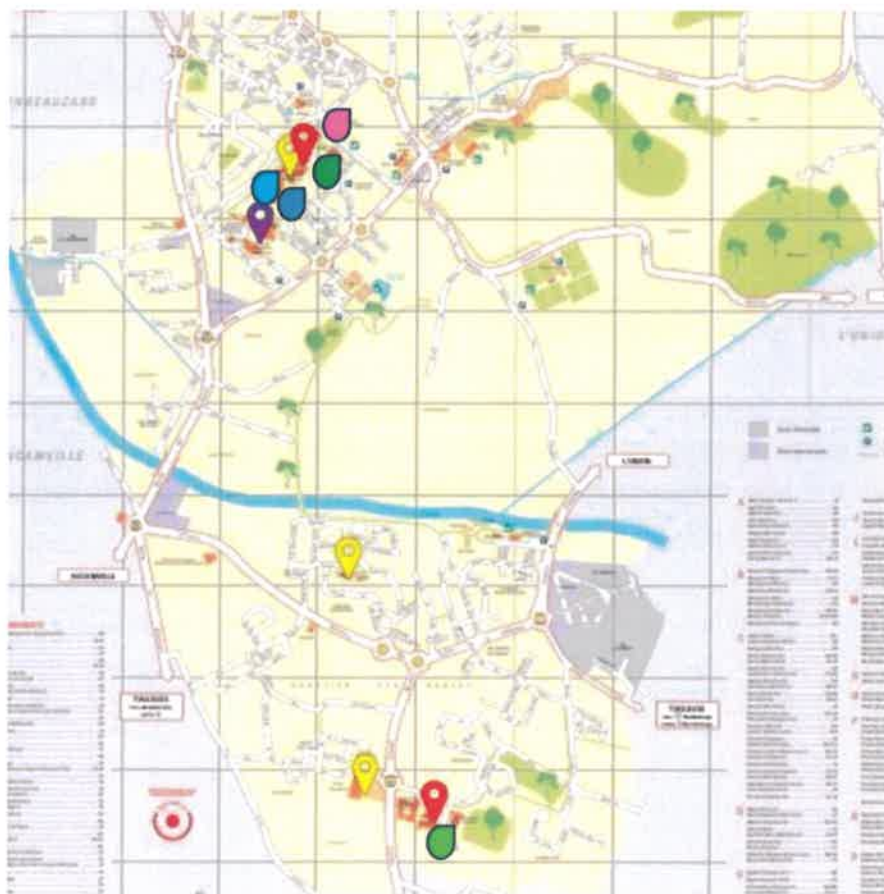
La commune de Launaguët est soumise à la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU). Ainsi, de 14,54% de logements sociaux en 2016, elle passe à 16,81% en 2021, puis en compte 17,75% en 2023, soit **une augmentation de 22,08% du taux de logements sociaux entre 2016 et 2023** ou de 5,53% en 2 ans (2021-2023).

DIAGNOSTIC GÉNÉRAL DES SERVICES ET STRUCTURES DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

1.5 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DÉDIÉS À LA PETITE ENFANCE, À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE

Répartition des établissements scolaires et socio-éducatifs

Carte 5 : La commune de Launaguet et ses équipements scolaires et socio-éducatifs



Légende :

- | | | |
|--------------------|---------------------|---------------|
| Service jeunes | Centre de loisirs | |
| RPE | MPE | Crèche privée |
| Ecoles maternelles | Ecoles Élémentaires | Collège |

Source : Mairie de Launaguet

Launaguet est implantée de part et d'autre de la rivière "L'Hers". La partie sud de son territoire se déroule sur la plaine verdoyante de ce cours d'eau, tandis que la partie nord s'étire jusqu'au sommet des coteaux. Ces deux parties sont les deux quartiers de la commune à savoir « Les Sables » au sud et « le Village » au nord.

Les établissements scolaires et les structures socio-éducatives de Launaguet sont majoritairement situés au Nord « le Village ».

La commune compte 5 écoles à compétences communales, soit :

- 2 écoles maternelles : Arthur Rimbaud au Sud, Jean Rostand au Nord
- et 3 écoles élémentaires : Les Sables et Arthur Rimbaud au Sud, Jean Rostand au Nord.

Chacun de ces établissements scolaires bénéficie d'un Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE) et d'un service restauration. Le Centre de loisirs se situe également au nord.

La compétence périscolaire pour ces 5 écoles est donc entièrement transférée à la commune.

Le collège Camille Claudel à compétence départementale est implanté sur le territoire nord communal. Un second collège sur le quartier toulousain « Paléficat », limitrophe au Sud de Launaguet, va ouvrir ses portes à la rentrée 2024.

Enfin, des structures socio-éducatives parsèment le territoire : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) situé en face de la Mairie, le dispositif pour le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), le service jeunes, le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement), le Guichet famille et le Relais Petite Enfance (RPE), tous au Nord de la commune. La crèche « Les petits nuages » est en gestion privée en délégation de service par l'entreprise Babilou au Nord.

La Multi accueil Les Ecureuils se trouve au Sud.

Tableau 12 :

	Compétence communale	Compétence à un autre acteur
Établissements et structures socio-éducatives SUD	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecole maternelle Arthur Rimbaud + ALAE + cantine ▪ Ecole élémentaire Arthur Rimbaud + ALAE + cantine ▪ Ecole élémentaire Les Sables + ALAE + cantine ▪ Maison Petite Enfance : Accueil collectif + Accueil familiale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouveau collège septembre 2024 limitrophe à la commune
Établissements et structures socio-éducatives NORD	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecole maternelle Jean Rostand + ALAE + cantine <u>centrale</u> ▪ Ecole élémentaire Jean Rostand+ ALAE + cantine ▪ Centre de loisirs ▪ Service jeunes ▪ CLAS ▪ RPE ▪ CCAS ▪ Collège Camille Claudel ▪ Le Guichet famille 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Crèche privée Babilou « Au petit nuage » ▪ Collège Camille Claudel

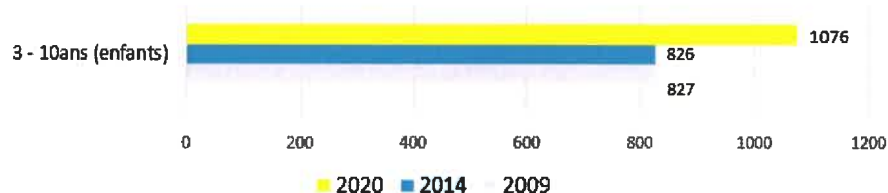
La Petite Enfance et l'Enfance à Launaguet : établissements et effectifs scolaires

Les établissements scolaires maternels et primaires accueillent essentiellement des enfants habitant sur la commune. Les enfants domiciliés sur un territoire hors communal peuvent être accueillis par décision municipale en fonction des effectifs et des places disponibles dans les différentes écoles.

Ces établissements accueillent les enfants de 3 à 11 ans pour la majorité.

Comme vu précédemment, **1076 enfants habitant Launaguet ont de 3 à 10 ans en 2020**, marquant une augmentation importante de 250 enfants depuis 2009 et depuis 2014, soit une évolution de 30.27 % depuis 2014.

Graphique 10 : Nombre d'enfants de 3 à 10 ans à Launaguet en 2009, 2014 et 2020.



Source : Insee, RP2009 - RP2014 et RP2020⁶.

⁶<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=report&chapter=p05&report=r01&selgeo1=com2023.31282>

En 2019, la collectivité a mis à la disposition de l'école maternelle Arthur RIMBAUD une salle et le matériel adéquat pour aménager la 8^{ème} classe qui a ouvert au 1^{er} septembre.

Cependant, en l'espace de 4 années, les écoles communales ont observé un accueil du nombre d'enfants en baisse, passant de 1034 enfants en 2020 à 955 en 2023 et en prévision pour 2024.

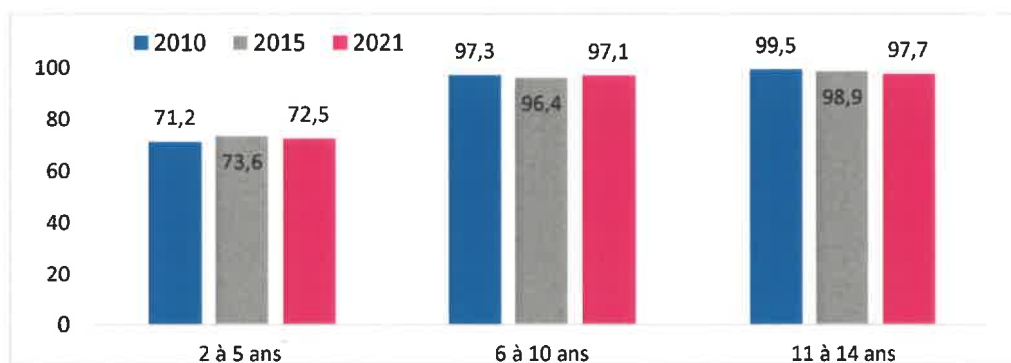
Tableau 14 : Effectifs scolaires maternels et élémentaires, commune de Launaguet

	Sept 2019	Sept 2020	Sept 2021	Sept 2022	Sept 2023	Prévisionnel Sept 2024
Effectif total	1006	1034	960	956	955	955
Baisse notable : - 39 enfants en 4 ans (2020-2024)						

Source :

On note que les effectifs des élèves sont en baisse depuis 2021 et plus particulièrement dans le secteur Les Sables et que les mouvements de lieu de domiciliation des familles s'accroissent, et ce malgré un pourcentage de scolarisation qui se maintient dans le temps :

Graphique 11 : Taux de scolarisation selon l'âge en % à Launaguet



Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

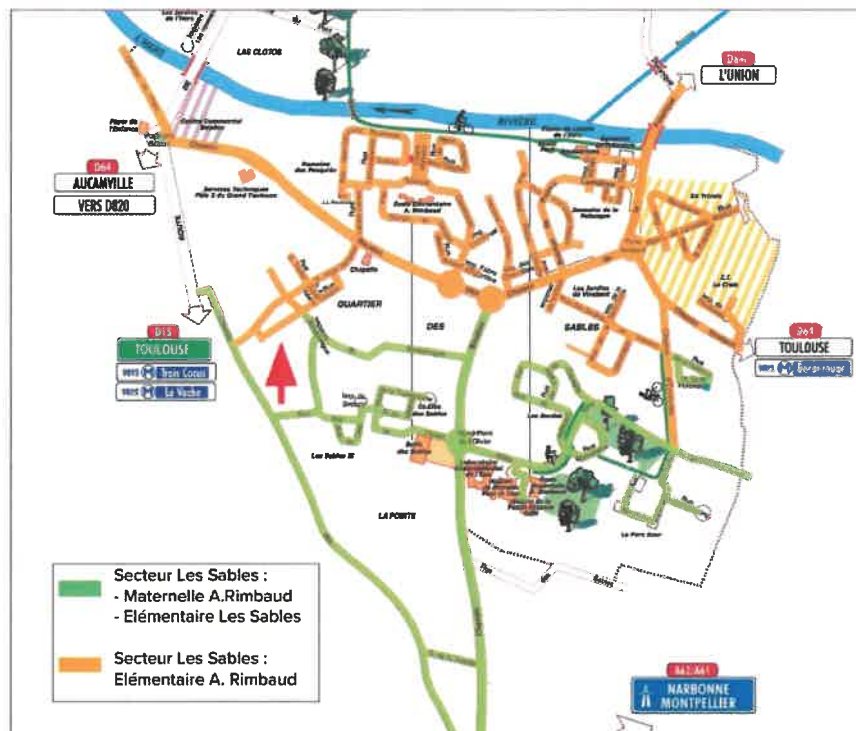
Ainsi, au vu de la baisse des effectifs, ont été fermées deux classes :

- Rentrée 2021 : la 8^{ème} classe à l'école maternelle Arthur RIMBAUD,
- Rentrée 2023 : la 7^{ème} classe à l'école élémentaire Arthur RIMBAUD.

En prévision de la rentrée 2024 :

- La maternelle Jean Rostand passerait de 8 à 7 classes,
- La sectorisation du secteur Les Sables dans le sud de la ville, a été revue pour rééquilibrer les effectifs dans les écoles élémentaires, Arthur Rimbaud et les Sables.

Carte 6 : Nouvelle carte scolaire en prévision de la rentrée 2024 à Launaguet



Source : Guichet Famille, Launaguet Info Printemps 2024 n°48, Mairie de Launaguet.

Une réunion regroupant l' élu en charge des affaires scolaires, Mr le Maire et la responsable du Guichet Famille a été organisée le jeudi 18 janvier 2024 de 18h30 à 20h avec les familles domiciliées rue Aimé Césaire, pour les accompagner à l'orientation de leur(s) enfant(s) à l'école élémentaire Arthur Rimbaud et non plus à l'école élémentaire Les Sables. Dans ce changement, les élèves domiciliés chemin d'Encourse à l'exception des fratries déjà scolarisées à l'élémentaire les Sables, sont dirigés à l'élémentaire Arthur Rimbaud.

Tableau 15 : Récapitulatif du nombre d'enfants domiciliés rue Aimé Césaire et chemin d'Encourse dont la scolarité est envisagée à l'élémentaire A.RIMBAUD

RENTREE 2024/Niveau scolaire	Rue Aimé Césaire		Chemin d'Encourse	
	Nbre élèves	Sans fratrie	Nbre élèves	Sans fratrie
CP	6	3	7	4
CE1	5			
CE2	2			
CM1	1			
CM2	3			
TOTAL	17		4	
Dont 3 enfants avec un déménagement envisagé et 1 enfant sous réserve d'une scolarisation dans le secteur nord (parents séparés). Et 1 enfant sous réserve d'une scolarisation en classe ULIS sur un autre établissement.			Sur l'année 2023/2024 19 enfants domiciliés chemin d'Encourse sont scolarisés à l'élémentaire les Sables	

A la suite de ce changement, la fermeture d'une classe annoncée à l'élémentaire Arthur Rimbaud est remise en cause et l'ouverture d'une classe supplémentaire est envisagée pour la rentrée.

Tableau 16 :

ANNEE/ETABLISSEMENTS	RENTREE SCOLAIRE 2019	RENTREE SCOLAIRE 2020	RENTREE SCOLAIRE 2021	RENTREE SCOLAIRE 2022	RENTREE SCOLAIRE 2023	PREVISIONNEL RENTREE SCOLAIRE 2024
ELEMENTAIRE Jean Rostand	288	279	275	276	287	303
MATERNELLE Jean ROSTAND	177	220	199	200	190	174
ELEMENTAIRE Arthur RIMBAUD	175	171	162	166	144	155
ELEMENTAIRE LES SABLES	162	176	161	151	165	163
MATERNELLE Arthur RIMBAUD	204	188	163	163	169	160
TOTAL EFFECTIFS ECOLES	1006	1034	960	956	955	955

Soit répartition des élèves :

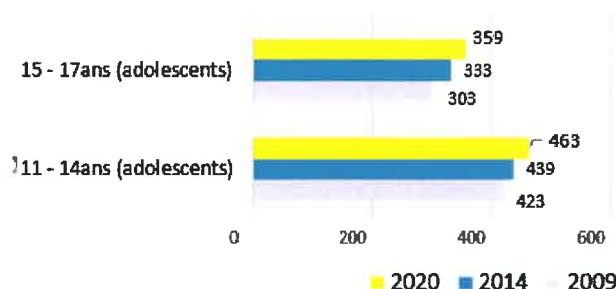
2 écoles maternelles : 334 élèves, 15 classes = Moyenne de 24 élèves / classe

3 écoles primaires : 621 élèves, 25 classes = Moyenne de 23 élèves / classe

LA JEUNESSE A LAUNAGUET : SECTORISATION DU COLLEGE CAMILLE CLAUDEL ET DU COLLEGE PALEFICAT RENTREE 2024

La commune de Launaguet abrite de nombreux jeunes et ce de plus en plus avec le temps. En 2009, 726 adolescents de 11 à 17 ans vivent dans la commune, contre 822 en 2020, soit une 100aine de jeunes de plus en 10 ans.

Graphique 12 : Nombre d'adolescents de 11 à 17 ans à Launaguet en 2009, 2014 et 2020.



Source : Insee, RP2009 - RP2014 et RP2020⁷.

A ce titre, des structures socioéducatives existent sur la commune.

Le Collège Camille Claudel est implanté sur la commune de Launaguet depuis 1986 et restructuré en 2008. Il peut accueillir jusque 530 élèves, majoritairement des jeunes de 12 à 15 ans domiciliés Launaguet. Il compte actuellement 20 classes (5 classes de chaque niveau de la 6^{ième} à la 3^{ième}) et une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS).

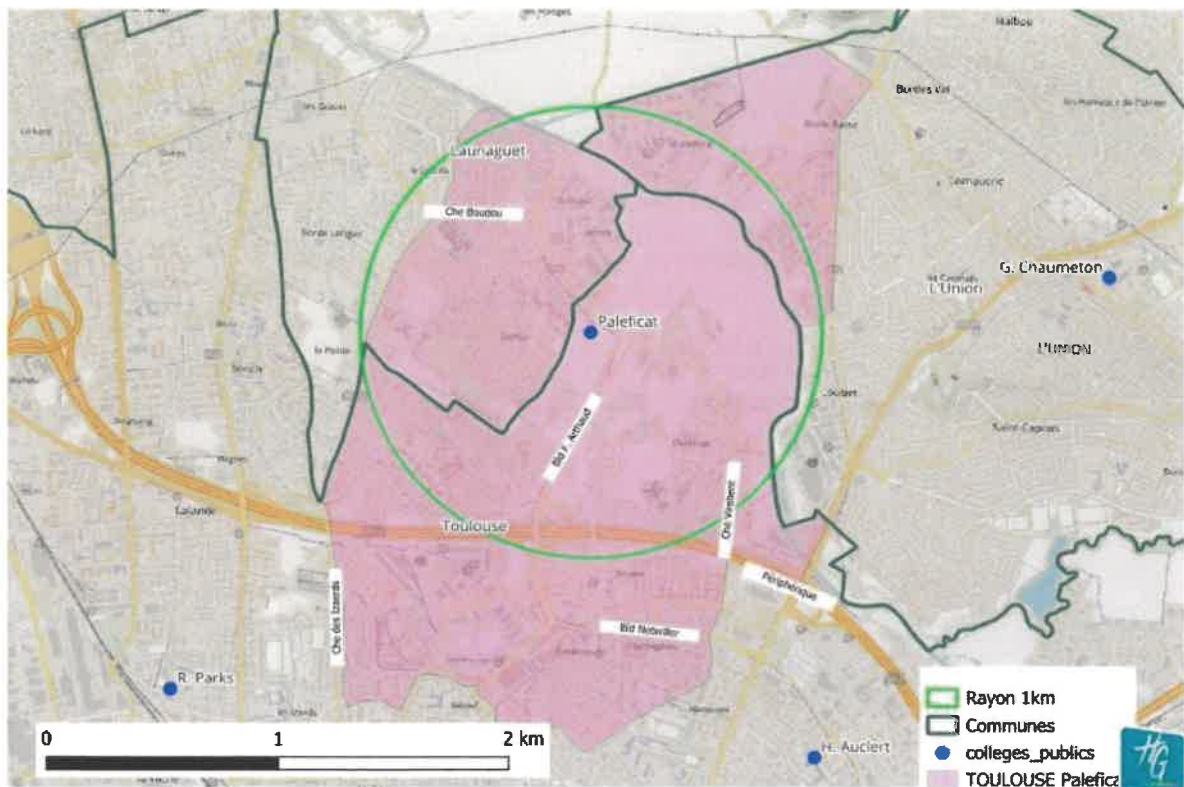
Face à une augmentation du nombre de collégien sur le département de la Haute-Garonne, le Département a investi dans la construction de nouveaux collèges, dont le Collège Paléficat, implanté sur le quartier Paléficat de Toulouse, limitrophe du Sud de Launaguet. Certains élèves de la commune de Launaguet domiciliés sur le quartier des Sablettes le jouxtant seront scolarisés dans cette nouvelle structure. Dès la rentrée de Septembre 2024, les niveaux de 6^{ième} et 5^{ième} sont concernés : cette sectorisation a été arrêtée par Conseil départemental le 24 janvier 2023.

Ainsi, les collégiens de la commune de Launaguet seront rattachés à partir de la rentrée de Septembre 2024 au collège Camille Claudel ou au nouveau Collège Paléficat pour les niveaux de 6^e et 5^e selon leur quartier d'habitation.

Compte tenu des enjeux forts de cette délocalisation de certains jeunes, une fiche action sera écrite afin de requestionner le projet du Service Jeunes car les adolescents seront répartis sur deux collèges, le Collège Paléficat et le Collège Camille Claudel.

⁷<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=report&chapter=p05&report=r01&selgeo1=com2023.31282>

Carte 7 : Sectorisation des collèges, commune de Launaguet



Source : Présentation du collège Paléficat, Réunion publiques : 21 et 30 mai 2024. Diaporama. Conseil départemental de la Haute Garonne. Mai 2024.

Également, la part des jeunes de 15 à 24 ans déscolarisés ou confrontés à des difficultés d'insertion (ni en emploi, ni en formation – NEET) passe de 12.8% en 2009 à 13.7% en 2021⁸, chiffre qui reste néanmoins moins élevé que la moyenne nationale de 15.3%.

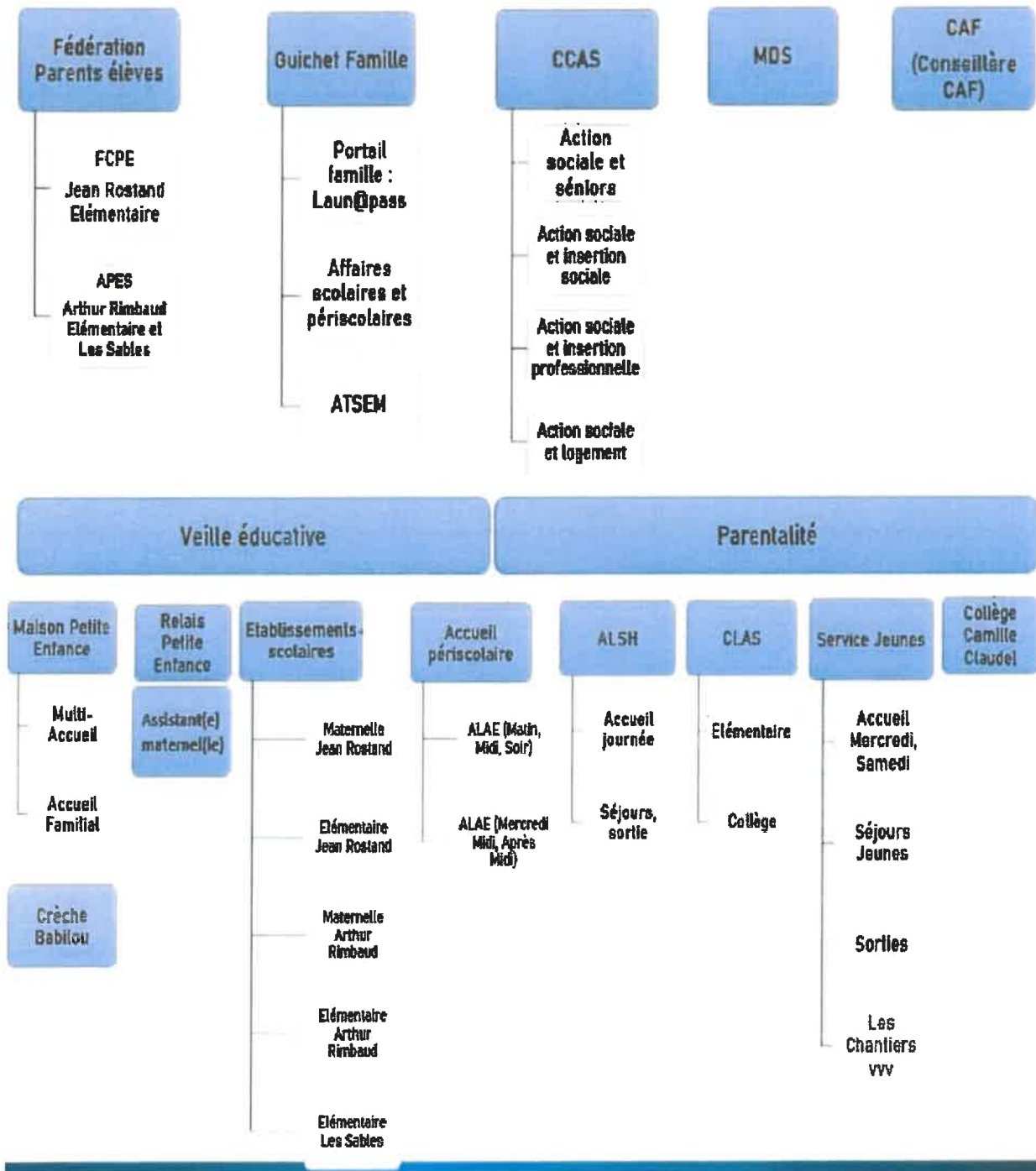
On désigne sous le terme de jeunes non insérés les personnes de 15 à 24 ans qui ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur et n'ont pas d'emploi ou de formation.

La situation hors formation et hors emploi se prolonge ou intervient régulièrement chez les jeunes rencontrant des difficultés d'insertion sur le marché du travail : ces derniers enchaînent emplois de courte durée et périodes de chômage, ou ne trouvent pas d'emploi, voire se résignent à l'inactivité.

⁸ <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=report&chapter=p05&report=r01&selgeo1=com2023.31282>

1.6 BILANS DES SERVICES SOCIO-ÉDUCATIFS DE LA MAIRIE DE LAUNAGUET DÉDIÉS À LA PETITE ENFANCE, À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE

Les équipements et services soutenus par la collectivité locale sont les suivants :





LA MULTI-ACCUEIL LES ECUREUILS : REGROUPEMENT DE L'ACCUEIL COLLECTIF ET DE L'ACCUEIL FAMILIAL

En 2023, une nouvelle organisation a vu le jour pour ces 2 structures de la Petite enfance. L'accueil collectif et l'accueil familial se sont regroupés pour former le Multi-accueil Les écureuils, dirigé par une directrice, puéricultrice et une directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants. Un **nouveau règlement de fonctionnement** a été réécrit en tenant compte des décrets d'août 2021, soit le Décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants.

Voir le bilan CTG 1, Axe 2, Action 1 : Apporter une meilleure lisibilité des Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE) : Multi-accueil et Accueil familial
Et Action 3 : Modification du règlement de fonctionnement des EAJE de la Maison Petite Enfance.

L'accueil collectif

Le multi-accueil est composé tout d'abord de l'accueil collectif. Cette structure municipale accueille les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 dans un environnement adapté.

Les enfants accueillis sont répartis dans différentes sections :

- Les bébés (2-12 mois environ)
- Les moyens (12-24 mois)
- Les grands (24-36 mois, jusqu'à la rentrée à l'école)

Les enfants sont accueillis par une équipe de professionnels diplômés de la petite enfance, éducateurs de jeunes enfants et auxiliaires de puériculture, ou qualifiés de la petite enfance, CAP ou bac pro sous la direction d'une puéricultrice.

Cette structure dispose d'un agrément du Conseil Départemental de 41 places. On peut distinguer deux types d'accueil différents :

Un accueil régulier : les besoins sont connus à l'avance et sont prévisibles et récurrents. A temps plein ou à temps partiel, il fait l'objet d'un contrat d'accueil.

- **Un accueil occasionnel** : les besoins ne sont pas toujours connus à l'avance, sont ponctuels et non récurrents, il fait également l'objet d'un contrat d'accueil.

C'est un établissement qui permet de s'adapter aux changements de contraintes des parents et aux demandes particulières.

L'accueil familial

Créé en mai 1993, l'accueil familial est un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) qui permet l'accueil des enfants au domicile des assistants maternels sous la responsabilité d'une directrice. Il est géré par le Centre communal d'Action sociale de la commune de Launaguet.

L'Accueil Familial fonctionne de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi tous les jours de l'année sauf pendant les jours fériés, 3 semaines au mois d'août et 1 semaine fin décembre.

Les assistants maternels doivent être agréés par le Président du Conseil Départemental puis recrutés par la ville de LAUNAGUET. Ils sont généralement agréés pour accueillir de 2 à 4 enfants. Ce sont des agents non titulaires des Collectivités Territoriales.

Lors de l'affectation des places, le choix de l'assistant maternel est fait sur décision de la directrice après des échanges avec les parents qui permettent d'orienter son positionnement.

L'accueil des enfants de 10 semaines jusqu'à l'année des 3 ans se fait donc au domicile d'un(e) assistant(e) maternel(le) selon un contrat signé à l'admission de l'enfant. Le suivi administratif et financier, quant à lui est géré par la directrice et l'adjointe administrative.

La directrice et l'éducatrice de jeunes enfants veillent au bien-être de l'enfant en soutenant et conseillant les assistants maternels dans leurs pratiques professionnelles selon un projet pédagogique. Ce suivi régulier peut se faire directement au domicile de l'assistant(e) maternel(le), pendant les matinées d'éveil ou lors de formations et groupes de paroles.

Ces temps d'éveil appelés matinées d'accueil ont lieu tous les matins de la semaine sauf le mercredi. Les enfants sont accueillis dans l'espace « accueil familial », dans les locaux de l'ALAE Maternel Arthur Rimbaud par l'éducatrice de jeunes enfants avec deux ou trois assistants maternels.

Par ailleurs, les parents peuvent bénéficier d'un accompagnement important de la part de toute l'équipe de l'accueil familial en les soutenant dans leur fonction parentale.

Des entretiens individuels avec les parents peuvent avoir lieu toute l'année avec la directrice mais sont aussi organisées des réunions en fin de journée (après la rentrée de septembre mais aussi en cours d'année).



CONSTATS ET PROBLEMATIQUES – BILAN CTG 1 ET PERSPECTIVES CTG 2 :

Actuellement, 12 assistants maternels accueillent 35 enfants.

Il serait possible de recruter 1 à 2 assistants maternels.

La moyenne d'âge est d'environ 50 ans. La plus âgée ayant 58 ans et la plus jeune 34 ans. 7 assistants maternels auront plus de 50 ans cette année.

- **Afin de préserver l'accueil familial, il s'avère nécessaire de recruter des assistants maternels dans les années à venir.**

Cependant, malgré la diffusion d'offre d'emploi, les candidatures sont rares. Il s'agit essentiellement d'assistantes maternelles nouvellement agréées et sans expérience.

Les assistants maternels qui travaillent déjà sont indépendantes et souhaitent le rester pour plusieurs raisons principales :

- Salaire horaire supérieur chez les assistants maternels qui travaillent en individuel (3€50 net de l'heure environ pour 2€32 en accueil familial).
- Les assistants maternels indépendants souhaitent choisir les familles et donc les contrats horaires
- Méconnaissance du travail en accueil familial, celui-ci étant très peu abordé lors des formations obligatoires pour être assistant maternel.



LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) : UN LIEU DE RESSOURCE POUR LA PRATIQUE DES ASSISTANTS MATERNELS

Le Relais Petite Enfance a pour missions d'accompagner les assistants maternels et de les soutenir dans leur professionnalisation afin de garantir un accueil individuel de qualité :

- En informant les professionnels sur les conditions d'accès et d'exercice des différents métiers.
- En proposant un lieu d'écoute, d'échange, de socialisation pour rompre l'isolement du travail à domicile et préparer l'enfant à la vie en collectivité.

Il anime un lieu d'accueil pour les assistants maternels dites « indépendants », où ils peuvent se retrouver avec les enfants qui leur sont confiés : ce sont les matinées d'éveil.

Sur ce temps une animatrice seconde la responsable du RPE, qui propose aux assistantes maternelles différentes activités.

- En favorisant les échanges, l'information, la formation professionnelle.
- En soutenant la communication avec les familles et en prévenant les difficultés (coéducation, relations salarié/employeur).

Le Relais Petite Enfance a également pour mission d'accompagner les familles en :

- Les accompagnant dans la recherche d'un mode d'accueil : le RPE met en relation l'offre et la demande, oriente et informe les familles pour les aider à trouver un mode de garde
- Le RPE apporte un réel service rendu aux familles avec une écoute attentive, une orientation vers les services dédiés en cas de litige avec une assistante maternelle
- En délivrant une information générale sur le droit du travail en lien avec les assistants maternels dites « indépendantes »

Ce service municipal est entièrement gratuit pour les familles et les assistants maternels de la commune de Launaguet.

En 2019, il y avait 57 assistants maternels agréés pour un total de 129 places soit une moyenne de 2,82 places par assistant maternel.

On observe davantage d'Assistants maternels au Sud : 34 AM (Secteur Sables) qu'au Nord 23 AM (Secteur Village).

Il est à noter un nombre assez important de départs à la retraite sur le secteur nord ces dernières années. Ainsi, en 2024 nous comptons 48 Assistantes maternelles 18 au nord 30 au sud total de 163 agréments. Cette baisse du nombre de professionnelles est due à des départs à la retraite, des déménagement et arrêts de profession.



LA CRECHE PRIVEE PAR DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

Soucieuse de permettre aux familles de concilier plus aisément vie familiale et vie professionnelle, la Mairie de LAUNAGUET a souhaité développer son offre d'accueil de la petite enfance en structures collectives. Du fait du développement du parc immobilier, la Mairie a émis le souhait de réserver en faveur de ses administrés des places de crèche au sein d'une structure à gestion privée. Un premier marché en délégation de service public a été contractualisé en 2019, et renouvelé en 2024.

Le présent marché a pour objet la réservation de 15 places de crèche auprès d'une structure à gestion privée, Babilou, située sur la ville de LAUNAGUET, de prestation d'accueil des jeunes enfants, à temps complet ou partiel, pour les habitants de la ville.

Cette prestation est destinée à l'accueil collectif d'enfants âgés de dix semaines à six ans dans le cadre d'un multi-accueil. L'établissement Babilou accueille ainsi les enfants dans toutes les tranches d'âges (sections bébés, moyens et grands) en accueils réguliers, occasionnels et d'urgence.

C'est une structure agréée par le Conseil départemental de la Haute-Garonne qui a mis en place un projet pédagogique et éducatif correspondant aux lignes directrices de la mairie pour le développement psychomoteur, la socialisation, l'éveil intellectuel et culturel pour favoriser l'autonomie de chaque enfant tout en respectant leur propre rythme.

LE GUICHET FAMILLE : INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE DES FAMILLES

Le service du Guichet FAMILLE (GF) est un des premiers interlocuteurs des familles. En charge des affaires scolaires depuis mai 2019, il travaille en transversalité avec l'ensemble des services municipaux, CCAS, administratifs, techniques, liés à la petite enfance et aux affaires scolaires, avec les services de l'Académie, de la caisse des allocations familiales, des services sociaux, des associations, etc. Il répond aux sollicitations des familles et les accompagne dans le cadre des activités péri et extrascolaires.

Suite à une restructuration du service comptable de la ville, le Guichet FAMILLE a pris en charge à partir du mois de MARS 2023 la gestion de la facturation des activités péri et extrascolaires mais également de la restauration pour adultes, du portage des repas, de l'école de musique et du service jeune.

Une réflexion est menée en 2024 avec le service comptable pour mettre en place le paiement des CESU en dématérialisé et le prélèvement automatique.



Le temps de travail de l'agent administratif au sein du service du GF, à temps non complet à 50%, est passé à 80% à partir du mois d'avril, en heures complémentaires, puis officiellement après délibération du conseil municipal, au 1^{er} juillet 2023, réparti comme suit :

- Lundi matin/mardi journée/mercredi après-midi/jeudi journée/vendredi matin.

Le règlement intérieur des affaires scolaires et les tarifs sont révisés au cours des années selon les attentes et les décisions prises par les élus de la commission enfance et jeunes.

En 2023, des modifications importantes ont été apportées telles que :

- Le délai de réservations, modifications, annulations aux activités péri et extrascolaires passé de 24h à 15 jours avant avec la mise en place d'un jour de carence lors des absences et de critères pour justifier la non majoration des absences et des réservations,
- L'ouverture d'un nouvel ALAE, le mercredi : de 11h45 à 13h45 avec repas et possibilité de récupérer son enfant à partir de 13h,
- Le goûter ALAE du mercredi de 11h45 à 18h30 : fourni par les familles.

Un accroissement de l'accompagnement des familles s'est ressenti au sein du service dès le mois d'août jusqu'au début de l'année 2024. Une adaptation et une appropriation des changements délibérés au mois de juillet, applicables au mois de septembre puis révisés au mois d'octobre 2023, par les familles étaient nécessaires.

Un agent administratif à temps non complet (50%) est venu en soutien aux agents du service du 15 novembre 2023 au 15 février 2024.

Un agent administratif, en poste à la crèche des écureuils, est présent depuis le 8 janvier 2024, 1 jour/semaine (le mercredi) pour venir en soutien. La présence de cet agent crée un lien entre le service de la crèche et le GF. Un réaménagement du service est en cours pour que les agents du service aient leur place tant physiquement que dans les missions à accomplir. Une étude qualitative et quantitative a été menée par le service du GF pour essayer de mesurer les conséquences des changements apportés au règlement intérieur sur le fonctionnement du service et l'impact auprès des familles. Une réunion entre le personnel « référent Launapass » et « Directeurs (trices) » ALAE et le coordinateur s'est tenue au mois LE 16 NOVEMBRE 2023 et 6 FEVRIER 2024 pour échanger et harmoniser les pratiques.

Les pistes de réflexion sont les suivantes :

- Différencier le délai de réservations des ALAE matin et soir de la restauration scolaire et ALAE midi => les parents ne remettent pas en cause le délai d'inscription-annulation pour la restauration (notamment pour le gaspillage) mais ne comprennent pas ce délai pour l'ALAE matin et soir (taux d'encadrement non modifié – de plus, si l'explication est l'adaptation du taux d'encadrement, finalement les enfants sont quand même acceptés ou retirés par les parents),
- Non application du jour de carence pour les maladies et rendez-vous médicaux les mercredis...



- Si une nouvelle version du logiciel Agora et/ou la mise en place d'un nouveau logiciel permet aux familles d'avoir la main pour réserver avec majoration et enregistrer (sous réserve) une absence (facturée) le traitement des demandes mails et téléphoniques des familles pourraient être partiellement réduits.
- Sachant que l'analyse des justificatifs applicables en fonction des critères inscrits au règlement aux fins de non majoration et le traitement opérationnel sur le logiciel par le Guichet FAMILLE restera le même et engendrera toujours des démarches aux familles et au Guichet en raison du délai de 2 semaines important.

A la suite de ce constat :

- En collaboration avec le coordonnateur enfance et jeunesse et l' élu en charge de la délégation des affaires scolaires, un paramétrage permettant aux familles d'avoir la main pour réserver ou modifier jusqu'à 8h45 le matin même a été paramétré. Un accompagnement auprès des équipes sur le terrain a été mené.
- Une réflexion des élus de la commission et le personnel du Guichet FAMILLE et des ALAE (Coordonnateur des services) pourrait aboutir à la réduction du délai pour les réservations et modifications des ALAE matin, soir et mercredi de 11h45 à 12h45 et par la révision du jour de carence. Cette étude devrait être actée au mois de juin et appliquée pour la rentrée de septembre 2024.
- Un travail est également mené par l'ensemble des services du Pôle socio-éducatif sur l'évolution du logiciel actuel ou son remplacement ce qui permettrait aux familles d'avoir davantage d'autonomie et aux services de disposer d'un système plus adapté et plus sûr.

Les activités du Guichet FAMILLE regroupe différents domaines liés au secteur scolaire :

L'action sociale

Au vu des besoins et de l'activité du services, l'accueil téléphonique et physique ont été plus intenses en 2023 et 1^{er} trimestre 2024 pour pouvoir répondre aux demandes des familles et des acteurs de terrain. Le traitement des demandes a doublé. Il s'est stabilisé aujourd'hui à une 20aine de courriel et appels de familles et entre 5 et 10 sollicitations physiques par jour.

Entre 120 et 180 inscriptions scolaires sont faites tous les ans à partir du mois de février. Une hausse des familles en situation particulière et en difficulté sociale a été identifiée par le GF et constatée lors des rencontres transversales avec les professionnels des services concernés des veilles éducatives (familles monoparentales, 1 seul représentant légal, étrangères, en situation de régularisation).

Des actions menées dans le cadre de la parentalité découlent de ces échanges transversaux dont le Guichet FAMILLE est un des vecteurs.

Il a été identifié par le GF que les enfants étaient demandeurs auprès de leurs parents des téléphones portables lors des rendez-vous physique. Un espace réfléchi et plus attractif a été réaménagé à l'accueil du GF pour que les enfants trouvent un intérêt à jouer avec des



objets, des jeux, des accessoires adaptés à leur âge. Cet espace laisse aux parents un espace de liberté pour s'exprimer et échanger paisiblement et en confiance.

L'évolution des effectifs scolaires

Le guichet Famille traite en lien avec les élus en charge de la vie socio-éducative des sectorisations des écoles maternelles et élémentaires. Il conduit des réunions d'informations avec les familles pour les informer de façon optimale de ces évolutions.

La coordination

Un travail en transversalité est mené avec les référentes LAUNAPASS qui sont coordonnées par le GF, le service entretien restauration, les ALAE et les ATSEMS pour mettre en place les moyens physiques dans les établissements scolaires en fonction des besoins et des évènements survenus.

Depuis 2019, divers mouvements de personnel en charge de la gestion du Launapass qui est chargé de relever le nombre d'élèves présents aux activités quotidiennes dans l'école pour les transmettre aux cuisines et aux ALAE :

- La référente élémentaire Jean Rostand a basculé à la maternelle Arthur Rimbaud en septembre 2022,
- Une nouvelle référente par an depuis septembre 2020 à l'élémentaire Jean Rostand et 2 remplaçantes formées pour assurer ce poste,
- Une nouvelle référente depuis septembre 2023 à l'élémentaire Arthur Rimbaud pour assurer le remplacement de l'agent parti à la retraite.

Depuis la crise sanitaire, des mouvements dans l'équipe des ATSEMS se sont accentués.

- 3 ATSEMS en longue maladie, 2 ont réintégré leur poste à mi-temps depuis.
- 3 ATSEMS ont bénéficié d'un mi-temps thérapeutique entre 2022 et 2024.
- 2 ATSEMS sont parties à la retraite à la fin d'année scolaire 2023. Elles ont été remplacées par 2 nouvellement recrutées qui ont pris leur poste à la rentrée scolaire 2023.

Des réunions trimestrielles collectives avec les ATSEMS sont organisées par la responsable du GF qui est en charge de les accompagner au quotidien. Ces rencontres permettent de faire un lien entre les services municipaux et leur quotidien (la personne référente restauration entretien, la Directrice ALAE, 1 à 2 fois l'an la Directrice des ressources humaines, la responsable du pôle socio-vie éducative, l'élu et d'autres personnes liées au service scolaire comme la responsable du CLAS, l'agent chargé de la prévention au travail... sont invitées pour participer à ces rencontres).

Elles permettent également d'échanger sur les problématiques rencontrées, d'identifier les besoins et de revoir l'organisation du service et ou d'acter un fonctionnement adéquat. Un temps d'échanges entre elles peut être également aménagé pour dénouer une situation et/ou pour rapporter une formation.

Les formations sont proposées, aux ATSEMS, en intra et/ou en s'inscrivant individuellement sur le site des formations proposées par le CNFPT et/ou le ministère de la jeunesse et des sports.



LE DISPOSITIF CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE (CLAS) : UN DISPOSITIF DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité est financé par la CAF31 et le CD31 pour les collégiens. C'est un réel dispositif de soutien de la parentalité, puisqu'il s'inscrit dans le cadre du Schéma Départemental du Service aux Familles.

Sur la commune de Launaguet, le CLAS propose aux enfants et aux jeunes, l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir à l'école, et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

Ce service s'adresse aussi bien aux familles qu'aux enfants et aux adolescents.

Les modalités d'inscription

Le CLAS ne s'adresse pas à tous les enfants, mais seulement à ceux pour lesquels un besoin a été repéré par l'établissement scolaire.

Ainsi, l'orientation des enfants au CLAS s'effectue donc toujours en concertation avec les enseignants. C'est une des forces de ce dispositif.

Plusieurs critères ont été validés de manière partenariale. Une priorité est donnée aux enfants :

- issus de familles allophones, et/ou de l'aire d'accueil des gens du voyage
- ayant peu ou pas accès aux ouvertures culturelles
- ayant un comportement inhibé ou au contraire trop extraverti
- ayant besoin d'être accompagné sur le plan de l'autonomie face au travail scolaire
- dont la famille a besoin d'un soutien à la parentalité

Les moyens humains du service CLAS

Afin d'assurer le bon fonctionnement du CLAS, 10 à 12 accompagnateurs sont embauchés, à temps partiel, par la Ville de Launaguet ainsi qu'une coordinatrice à temps plein sur ce dispositif et celui de la Veille éducative, et parentalité.

Chaque intervenant accompagne un groupe de 4 à 6 enfants.

Sur ce dispositif, les équipes tournent à 50% chaque année. Aussi, la Ville de Launaguet met en place en intra, en lien avec le CNFPT, des formations à destination des accompagnateurs CLAS,

En octobre 2023, la Ville de Launaguet a organisé en intra, en lien avec le CNFPT, une formation à destination des accompagnateurs CLAS intitulée : Compréhension des émotions du jeune enfant.



Les objectifs visés étaient :

- Acquérir des connaissances théoriques sur les rôles, l'importance et les conséquences des émotions de l'enfant
- Permettre une prise de conscience de la nécessité d'un accompagnement bienveillant des professionnels.

Les accompagnateurs CLAS ont pu ainsi :

- Avoir un éclairage sur le fonctionnement des émotions au regard des neurosciences
- Apprendre à identifier et reconnaître les émotions de l'enfant, pour ainsi les aider à mieux gérer leurs propres émotions

En 2024, ce sont deux formations qui vont être proposées aux accompagnateurs CLAS :

- Exercice d'une autorité bienveillante et structurante
- Attitude éducative et posture corporelle
- Ces formations seront mutualisées avec les ATSEM pour permettre des échanges encore plus riches et une uniformisation des pratiques au quotidien.

L'Organisation du CLAS

Chaque enfant inscrit bénéficie de deux séances hebdomadaires d'accompagnement à la scolarité. Une séance CLAS comprend un temps de goûter (ou de repas), de détente (moment de convivialité), ainsi qu'un temps de travail scolaire mobilisant des activités supports faisant appel à la pédagogie de détour (aide méthodologique au travail personnel, ou des activités ludiques, artistiques, culturelles afin d'éveiller l'enfant vers de nouveaux centres d'intérêts et valoriser ses compétences).

Afin d'étayer notre travail effectué au quotidien, nous avons souhaité vous présenter 2 projets « phare » :

Les projets à destination des enfants

Le partenariat avec l'école de Musique pour les collectifs de l'école Jean Rostand : projet « Musique pour s'épanouir »

Les cycles 3 de l'Ecole élémentaire Jean Rostand ont pu découvrir l'Ecole de Musique de Launaguet.

Des séances d'éveil culturel autour de la chorale et de la percussion sont proposés toutes les semaines depuis janvier 2022. Elles offrent une ouverture sur la musique en général, et une découverte des ressources culturelles de la commune.

Chaque enfant a pu se positionner pour choisir l'activité qu'il souhaitait.

Ces interventions ont pour objectif principal de :

- développer la cohésion du groupe et la notion de collectif
- développer les capacités d'écoute de l'enfant ainsi que son sens de la créativité
- ces ateliers sont animés par de professeurs diplômés d'État de l'école municipale de musique.



Des interventions Yoga et Relaxation pour les collectifs de l'école Les Sables et Arthur Rimbaud pour travailler sur les émotions : projet « pour apprendre à se détendre et gérer ses émotions »

Ce projet part du constat général que les enfants ont de plus en plus de difficultés à verbaliser mais aussi à gérer leurs émotions. Les accompagnateurs CLAS ont aussi pu observer que les enfants arrivaient souvent au CLAS très énervés.

Aussi ces projets ont été construits dans l'objectif de :

- Libérer les émotions des enfants par des exercices ludiques de relaxation et de yoga
- Favoriser l'épanouissement et le bien-être des enfants
- Promouvoir les compétences sociales et relationnelles (attitudes et comportements qui permettent à l'enfant d'entrer en contact avec les autres, de bien s'entendre, de se faire des amis, de vivre en groupe et de prendre sa place).

Au fil des séances, les enfants vont apprendre à se détendre, prendre conscience de leur corps, apprivoiser leurs émotions et développer leur confiance en soi et leurs compétences psycho-sociales.

Le projet d'expression théâtrale pour s'exprimer

Les enfants du Groupe scolaire Les Sables, ainsi que les enfants en CP-CE1 de l'école Jean Rostand ont bénéficié d'ateliers d'expression théâtrale, à raison d'une fois par semaine animés par une accompagnatrice diplômée en Master 2 Lettres modernes, mention métiers de l'écriture et création littéraire.

Ces interventions ont pour objectif principal de :

- développer le théâtre comme facteur de cohésion du groupe et créer ainsi une culture commune propre à ce dispositif
- développer les capacités d'expression de l'enfant relatif au domaine n°1 du socle commun de compétence
- Selon une démarche progressive, cette activité ouvre un espace de jeu où l'enfant va pouvoir expérimenter et développer de façon concrète et sensible ses capacités d'expression.

Cette pratique se met en place dans le respect du rythme de chacun, en posant un cadre et des repères précis. Ce cadre instaure un rapport d'écoute et de respect pour que chaque enfant puisse s'exprimer en toute liberté. Le plaisir est le principal moteur de cette exploration (plaisir de se découvrir, de découvrir l'autre autour d'une activité créatrice, plaisir d'apprendre...). Cette activité favorise l'estime de soi et permet de, façon ludique, de développer la concentration, la confiance en soi, d'apprendre à se repérer dans l'espace et dans le temps, à développer l'imaginaire et à appréhender différentes formes de langages et modes d'expression ; autant de savoir-faire et de savoir-être nécessaires à la réussite scolaire.



Le nombre d'enfants accueillis

Tableau 17 :

Ecole Rostand	Jean Les	Ecole Sables	Ecole Rimbaud	Collège Camille Claudel	TOTAL
3 collectifs 24<N>36		2 collectifs 16<N>24	2 collectifs 16<N>24	2 collectifs 16<N>24	9 collectifs 72<N>108

Source :

Sur le CLAS, les effectifs sont stables chaque année.

La CAF31 a financé un accueil pour 9 collectifs, valable jusqu'en 2025 (convention pluriannuelle).

Les interventions auprès des parents

Une rencontre individuelle pour chaque famille

Le dispositif CLAS est proposé par les enseignants, aux familles.

Néanmoins, l'inscription définitive reste ensuite une démarche volontaire de la part de la famille, et de l'enfant. Un enfant, à sa demande ou à celle de ses parents, peut être accueilli, mais toujours après concertation de l'équipe enseignante.

Chaque famille désireuse d'inscrire son enfant au CLAS est ensuite rencontrée individuellement par la Coordinatrice, en présence de l'enfant, pour expliquer les objectifs du dispositif et recenser la demande de la famille.

En effet, un temps d'échanges coordinatrice CLAS/parent/enfant est proposé avec la signature d'un contrat d'engagement réciproque signé par chacune des parties présentes. Depuis la crise COVID19, et du fait que nous vivons à une période où la dématérialisation est de très présente, il devient de plus en plus difficile d'organiser ces rencontres. Aussi, si les enfants ne peuvent être présents au moment de l'inscription, le contrat d'engagement est repris et signé sur le temps de l'accompagnement collectif de la séance CLAS.

Des temps de convivialité parents/enfants

Le dispositif CLAS encourage les temps de regroupements collectifs (entre parents ou parents/enfants). Ces moments sont l'occasion de créer un lien privilégié avec les familles, un lien de confiance, mais sont également, des espaces de valorisation de l'enfant par la mise en avant de ses compétences, hors cadre scolaire. Ce sont aussi des espaces pour travailler la parentalité en favorisant le lien parents/enfants.

Plusieurs séances parents/enfants sont organisées tout au long de l'année en fonction des projets et/ou thématiques mises en œuvre dans l'année. Ces séances peuvent prendre la forme :

- D'un goûter, moment de partage autour de la fabrication de crêpes par les enfants, pour les parents
- D'une démonstration des compétences des enfants sur un projet initié au CLAS : démonstration chorale, percussions, théâtre...
- D'une séance ouverte et atelier parents/enfants pour qu'ensemble, ils participent à une activité : activité manuelle, jeux de société, yoga, relaxation ... etc...



Le CLAS, un espace de confiance pour renforcer le rôle de parent

Soutenir les parents dans la relation avec leur enfant c'est également pour certaines familles, les accompagner et faire le lien au quotidien. Le CLAS est en effet un espace de confiance et un espace ressources pour les familles. Régulièrement, la coordinatrice CLAS fait le lien avec les différents services tels que :

- le Guichet Famille
- les ateliers d'alphabétisation mis en place par le CCAS
- les permanences de l'Espace Ecoute Parents
- ARPADE pour les parents de collégiens...

Faciliter l'orientation des parents vers d'autres acteurs ou actions susceptibles de soutien à la parentalité est aussi une mission du CLAS.

Les constats du CLAS :

Un des points forts du dispositif est indéniablement le travail avec les établissements scolaires autour de l'orientation et de l'accompagnement des enfants tout au long de l'année, qui fait sens et qui permet réellement un travail transversal d'accompagnement de l'enfant et de sa famille, à l'école et en dehors de l'école.

Cependant, si les effectifs CLAS sont plutôt stables, on constate néanmoins que souvent, les familles ciblées au départ par les enseignants ne font pas la démarche d'inscription. Une réflexion est en cours concernant les critères d'orientation évoqués plus haut (Cf 1.1), ainsi que sur une démarche « d'aller vers » pour faciliter l'inscription de ces familles sur ce dispositif, alors même qu'elles sont parfois très éloignées de l'école.

De plus, sur Launaguet, on constate que le nombre de familles fragilisées est en augmentation, ce qui implique que le CLAS est aussi et souvent un espace de repérage et d'orientation des situations vers le dispositif de veille éducative. Une des missions de la veille éducative concerne le suivi de situations individuelles. En effet, lors de ces cellules, les professionnels de l'éducation partagent des informations sur des situations individuelles, pour accompagner au mieux des familles face à des difficultés. Cela permet, lorsque cela s'avère nécessaire, et bien sûr avec l'accord de la famille, de travailler en lien avec la Maison des Solidarités d'Aucamville.

BILAN :

LE DISPOSITIF CLAS, CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

Le CLAS est un dispositif qui propose, aux enfants et aux jeunes, l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir à l'école, et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.



Les effectifs :

	Projet 1 Ecoles SAB/AR	Projet 2 Ecole JR	Projet 3 Collège CC	Total
2018-2019	31	35	13	79
2019-2020	37	32	15	84
2020-2021	37	33	10	80
2021-2022	29	32	16	77

L'organisation :

Chaque enfant inscrit bénéficie de deux séances hebdomadaires d'accompagnement à la scolarité.

Une séance CLAS comprend un temps de goûter, de détente (moment de convivialité), ainsi qu'un temps de travail scolaire mobilisant des activités supports faisant appel à la pédagogie de détour (aide méthodologique au travail personnel, ou des activités ludiques, artistiques, culturelles afin d'éveiller l'enfant vers de nouveaux centres d'intérêts et valoriser ses compétences).

Les moyens humains :

Pour ce faire, 10 à 12 accompagnateurs sont embauchés, à temps partiels, par la Ville de Launaguet ainsi qu'une coordinatrice à temps plein sur ce dispositif et celui de la Veille éducative.

Chaque intervenant accompagne un groupe de 4 enfants.

En octobre 2021, la Ville de Launaguet a organisé en intra, en lien avec le CNFPT, une formation à destination des accompagnateurs CLAS intitulée : Techniques corporelles pour une meilleure disposition aux apprentissages.

Les objectifs visés :

- Acquérir des connaissances théoriques pour comprendre les différents types d'émotions des enfants et savoir comment réagir (comment les accueillir)
- Acquérir une plus grande confiance en soi et une meilleure expertise pour les accompagnateurs, afin d'adopter la posture adaptée face à une situation conflictuelle avec un enfant
- Cette formation a permis à l'équipe de mieux comprendre le rôle des émotions chez l'enfant et favoriser l'écoute empathique pour accompagner l'expression émotionnelle.
- Cette formation a permis de donner des outils concrets aux accompagnateurs : des Jeux pratiques et des techniques pour permettre de libérer les émotions (techniques de jeux corporels, de jeux de mouvements, de relaxation dynamique). Ces derniers ont pu ensuite les mettre en œuvre pendant la séance CLAS.

Les modalités d'inscription au dispositif CLAS :

Le CLAS ne s'adresse pas à tous les enfants, mais seulement à ceux pour lesquels un besoin a été repéré par l'établissement scolaire.

Ainsi, l'orientation des enfants au CLAS s'effectue donc toujours en concertation avec les enseignants. C'est une des forces de ce dispositif.



Plusieurs critères ont été validés de manière partenariale. Ainsi, une priorité est donnée aux enfants :

- issus de familles allophones, et/ou de l'aire d'accueil des gens du voyage
- ayant peu ou pas accès aux ouvertures culturelles
- ayant un comportement inhibé ou au contraire trop extraverti
- ayant besoin d'être accompagné sur le plan de l'autonomie face au travail scolaire
- dont la famille a besoin d'un soutien à la parentalité

LES INTERVENTIONS AUPRES DES ENFANTS (ZOOM SUR 3 PROJETS) :

Le projet « Musique » pour s'épanouir

Les cycles 3 de l'Ecole élémentaire Jean Rostand ont pu découvrir l'Ecole de Musique de Launaguet.

Des séances d'éveil culturel sont proposées toutes les semaines depuis janvier 2022, elles offrent une ouverture sur la musique en général, et plus précisément sur le chant lundi et sur les percussions le jeudi. Chaque enfant a pu se positionner pour choisir l'activité qu'il souhaitait.

Ces interventions ont pour objectif principal de :

- développer la cohésion du groupe et la notion de collectif
- développer les capacités d'écoute de l'enfant ainsi que son sens de la créativité
- ces ateliers sont animés par de professeurs diplômés d'état de l'école municipale de musique.

Le projet d'expression théâtrale pour s'exprimer

Les enfants du Groupe scolaire Les Sables, ainsi que les enfants en CP-CE1 de l'école Jean Rostand ont bénéficié d'ateliers d'expression théâtrale, à raison d'une fois par semaine animés par une accompagnatrice diplômée en Master 2 Lettres modernes, mention métiers de l'écriture et création littéraire.

Ces interventions ont pour objectif principal de :

- développer le théâtre comme facteur de cohésion du groupe et créer ainsi une culture (commune propre à ce dispositif)
- développer les capacités d'expression de l'enfant relatif au domaine n°1 du socle (commun de compétence)

Selon une démarche progressive, cette activité ouvre un espace de jeu où l'enfant va pouvoir expérimenter et développer de façon concrète et sensible ses capacités d'expression.

Cette pratique se met en place dans le respect du rythme de chacun, en posant un cadre et des repères précis. Ce cadre instaure un rapport d'écoute et de respect pour que chaque enfant puisse s'exprimer en toute liberté. Le plaisir est le principal moteur de cette exploration (plaisir de se découvrir, de découvrir l'autre autour d'une activité créatrice, plaisir d'apprendre...). Cette activité favorise l'estime de soi et permet de, façon ludique, de développer la concentration, la confiance en soi, d'apprendre à se repérer dans l'espace

et dans le temps, à développer l'imaginaire et à appréhender différentes formes de langages et modes d'expression ; autant de savoir-faire et de savoir-être nécessaires à la réussite scolaire.

Le projet « pour apprendre à se détendre et gérer ses émotions »

Les enfants de l'école élémentaire Arthur Rimbaud participent à ce projet animé par une relaxologue depuis janvier 2022, tous les vendredis soir de 16h45 à 17h45.

Ce projet part du constat des accompagnateurs CLAS qu'en fin de semaine, les enfants arrivaient au CLAS très énervés. Aussi ce projet a été construit par l'équipe afin de :

- Favoriser l'épanouissement et le bien-être des enfants
- Promouvoir les compétences sociales et relationnelles (attitudes et comportements qui permettent à l'enfant d'entrer en contact avec les autres, de bien s'entendre, de se faire des amis-es, de vivre en groupe et de prendre sa place)

Au fil des séances, les enfants vont apprendre à se détendre, prendre conscience de leur corps, apprivoiser leurs émotions et développer leur confiance en soi.

LES INTERVENTIONS AUPRES DES PARENTS :

Une rencontre individuelle pour chaque famille :

Le dispositif est proposé par les enseignants, aux familles. Mais l'inscription définitive reste ensuite une démarche volontaire de la part de la famille, et de l'enfant. Un enfant, à sa demande ou à celle de ses parents peut être accueilli, mais toujours après concertation avec son enseignant.

Chaque famille désireuse d'inscrire son enfant au CLAS est ensuite rencontrée individuellement par la Coordinatrice, en présence de l'enfant, pour expliquer les objectifs du dispositif et recenser les besoins et attentes des familles.

Quand c'est nécessaire, un accompagnement des parents dans leur compréhension des codes et du fonctionnement de l'école est proposé.

Des temps de convivialité avec les parents :

En dehors des périodes COVID que nous avons connues, le dispositif CLAS encourage les temps de regroupements collectifs (entre parents ou parents/enfants), autour d'un goûter, les veilles de vacances scolaires en particulier.

Ces moments sont l'occasion de créer un lien privilégié avec les familles, un lien de confiance, mais sont également, des espaces de valorisation de l'enfant par la mise en avant de ses compétences, hors cadre scolaire. Ce sont aussi des espaces pour travailler la parentalité en favorisant le lien parents/enfants.

LES CONSTATS :

Globalement, les familles se saisissent plutôt bien de ce dispositif. Pour preuve, leur participation aux temps proposés. Et la demande sans cesse croissante des familles pour y accéder.

Le lien privilégié avec les familles nous permet, lorsque c'est nécessaire, d'orienter les familles vers d'autres structures municipales ou d'autres services (Guichet famille, CCAS, Cours d'alphabétisation) ou associatives (Activités sportives, Cours d'informatiques organisés par la Croix Rouge, etc...)

Le point fort de ce dispositif est également le lien étroit avec les établissements scolaires, qui facilite l'orientation et la mise en œuvre du dispositif.

Enfin, sur la commune de Launaguet, l'accompagnement des familles dans le cadre du CLAS se fait en lien étroit avec un autre dispositif, celui de la Veille éducative. Une des missions de la veille éducative concerne le suivi de situations individuelles. En effet, lors de ces cellules, les professionnels de l'éducation partagent des informations sur des situations individuelles, pour accompagner au mieux des familles face à des difficultés. Un travail est en cours avec Toulouse Métropole concernant la mise en place d'un Espace Ecoute Parent animé par une psychologue de l'Ecole des Parents et des Educateurs.

LES AXES D'AMELIORATION :

Le recrutement et la formation des accompagnateurs CLAS :

Le recrutement des accompagnateurs est parfois une difficulté. En effet, conformément au cadre légal de fonctionnement du CLAS, les candidats doivent dans l'idéal avoir une formation à BAC+2 ainsi qu'une première expérience dans l'animation et/ou le social.

La Ville de Launaguet recrute les candidats en direct, or le volume horaire est peu élevé et le contrat proposé sur une courte durée : 27 semaines d'exercices (voir un peu plus lorsqu'il y a des formations en amont).

Aussi, pour encourager les candidats, la Ville de Launaguet propose des actions de formation pour les agents embauchés, ainsi que des contrats mutualisés sont proposés avec d'autres services quand c'est possible (notamment les ALAE et l'ALSH).

En outre, depuis 2021, un partenariat avec La Mission Locale d'Aucamville permet une mise en relation directe des candidats avec la coordinatrice CLAS.

Consolider le travail sur la parentalité :

Lors d'un Comité de Pilotage de la Veille éducative, co-animé par Michel Rougé, Maire de Launaguet, en présence des partenaires et des professionnels du territoire allant de la Petite enfance à la Jeunesse, les professionnels présents ont mis en évidence un besoin d'espaces d'échanges pour tous les parents de la commune afin de permettre l'émergence d'une prise de conscience collective et bienveillante.

Cette réflexion a mis en exergue un besoin d'espace pour les parents de se rencontrer, d'échanger. Mais également une demande d'informations des parents sur leur besoin, ce qui les questionne et/ou les met en difficulté en tant que parents. Le Groupe Parentalité est né, et avec lui, des actions en direction des Parents.

En 2022, un travail partenarial va être engagé avec l'Ecole des Parents et des Educateurs avec la mise en place de permanences hebdomadaires, au sein de la Maison des Associations. Il s'agit d'offrir aux familles un lieu de consultation de proximité qui s'adresse à des parents en difficulté dans l'exercice de leur fonction éducative.

Les consultations sont assurées par des psychologues de l'École des Parents. Elles sont gratuites pour les parents car elles sont financées par Toulouse Métropole.

Un Comité de Pilotage CLAS/Veille éducative sera également organisé à la fin de l'année scolaire 2022.



LE DISPOSITIF DE VEILLE EDUCATIVE

Depuis 2007, la Veille éducative à Launaguet est l'expression de la mobilisation des professionnels pour conduire une action coordonnée sur le territoire communal, afin :

- de partager des informations thématiques, des échanges de pratiques professionnelles à partir par exemple, de témoignages d'autres professionnels afin de développer des actions collectives tant auprès des professionnels que des familles
- de partager des informations sur des situations individuelles, si nécessaire, pour accompagner au mieux des familles face à des difficultés
- d'identifier les professionnels et les structures ressources existantes pour orienter les familles vers dispositif et des acteurs adaptés.

Ces temps d'échanges, ou cellules, sont co-animés par l'Association PRISM, avec un financement de Toulouse Métropole.

L'organisation :

3 cellules sont organisées sur Launaguet :

Une cellule Petite enfance, qui regroupe les professionnels de la Petite Enfance (2-5ans) : Le multi accueil, l'accueil familial, le Relais Petite enfance, les Ecoles maternelles de Launaguet, les Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole et Accueil de Loisirs Sans Hébergement maternels, la Crèche Au petit nuage, le Guichet Famille, le Centre communal d'Action Sociale, la Maison des Solidarités d'Aucamville.

Une cellule Enfance, qui regroupe les professionnels de l'Enfance (6-11 ans) : les deux écoles élémentaires de Launaguet, les Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole et Accueil de Loisirs Sans Hébergement élémentaires, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, le Guichet Famille, le Centre communal d'Action Sociale, la Maison des Solidarités d'Aucamville

Une cellule Jeunesse, qui regroupe les professionnels de la Jeunesse (11-16ans) : le Collège de Launaguet, le Service Jeunesse, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité collège, l'Association ARPADÉ

DES ACTIONS SPECIFIQUES MENEES DANS LE CADRE DE LA VEILLE EDUCATIVE, ZOOM SUR 2 ACTIONS EN 2021

La thématique du numérique et des réseaux sociaux, 2021

En lien avec l'actualité (notamment le phénomène #anti2010), des situations anonymes de jeunes liées à des situations de conflits, de violences, voire des formes de harcèlement, souvent en lien avec l'utilisation des réseaux sociaux ont été évoquées en cellule jeunesse. La question de l'utilisation des outils numériques chez les jeunes et l'incidence des réseaux sociaux sur les relations entre jeunes a donné lieu à un travail collectif autour de la mise en place d'une matinée d'échanges.

Cette matinée organisée par le Service CLAS/Veille éducative, le Service Jeunesse de la Ville et le Collège Camille Claudel s'est déroulée le Samedi 27 novembre, au Collège Camille Claudel.



25 parents étaient présents pour cette matinée d'échanges : « Du conflit au Cyberharcèlement, mieux comprendre pour mieux prévenir », animée par Pierre KHATTOU, Association ICARE.

La thématique de l'accompagnement des enfants en situation de handicap, 2021

La thématique de l'Accompagnement des enfants en situation de handicap revient souvent en cellule de veille petite enfance et enfance. Ainsi une cellule commune a été organisée pour permettre une meilleure compréhension, par les professionnels, des leviers possibles et favoriser la création d'un réseau partenarial local sur cette thématique.

A l'ordre du jour :

- l'accueil croissant d'enfants en situation de handicap dans les écoles élémentaires
- les difficultés dans l'accompagnement des enfants reconnus MDPH sur les structures, notamment durant les temps périscolaires où il n'y a bien souvent pas de professionnels spécifiques sur la situation.
- les situations d'enfants où il n'y a pas encore de notification où un travail est à mener auprès des parents (question de la temporalité).
- la question des ressources possibles pour accompagner les parents dans les démarches, mais également pour trouver des solutions de garde afin de limiter les temps en collectif pour l'enfant (ALAE notamment).
- la question du recrutement et de la formation des équipes

Tous ces éléments ont été abordés lors d'une cellule commune enfance petite-enfance, en présence de Martine LIARTE, Infirmière et Jacqueline AGNEL, Médecin, à la MDS d'Aucamville.

LES CONSTATS :

Les professionnels se saisissent bien de ces espaces de parole, qui permettent une structuration et une animation d'un réseau de professionnels socioéducatifs locaux intervenant auprès des enfants, des jeunes et de leur famille. De plus, les cellules de veille permettent de soutenir les professionnels dans leurs pratiques et la résolution de problématiques à partir de l'étude de situations individuelles.

C'est, en outre, un véritable service à destination des familles Launaguettoises.

LES AXES D'AMELIORATION :

Un travail autour des outils des cellules de veille :

Si de nombreuses situations anonymes sont évoquées, les professionnels peuvent encore parfois se trouver en difficulté pour présenter le dispositif de veille éducative aux familles et obtenir ainsi leur autorisation d'évoquer leur situation nominativement.

Un travail va être fait pour les accompagner dans cette démarche, avec également une réécriture de la Charte de la Veille éducative.

La structuration du partenariat avec ARPADE :

La structuration du partenariat avec ARPADE est en cours. Une cellule de veille élargie en date du 31 mars, regroupant tous les professionnels de l'Enfance et de la Jeunesse du territoire, doit permettre d'y contribuer.



A ce jour, Plusieurs axes d'interventions possibles dans le cadre de la Veille éducative ont été abordés lors des différentes rencontres :

- Une ressource vers une réflexion commune, une sensibilisation des acteurs en lien avec la Jeunesse sur le repérage précoce et l'intervention primaire
- Sur les situations individuelles évoquées en cellule de veille jeunesse : regard d'éducateur dans l'analyse de la situation, et intermédiaire possible en amont du droit commun par exemple.
- Point d'appui sur une dimension plus collective : projets en lien avec le Service Jeunes et le Collège, autour de la parentalité

Les axes d'amélioration repérés : Le recrutement et la formation des agents

Le recrutement des accompagnateurs CLAS devient une réelle difficulté.

La Ville de Launaguet recrute les candidats en direct, or le volume horaire est peu élevé et le contrat proposé sur une courte durée : 27 semaines d'exercices (voir un peu plus lorsqu'il y a des formations en amont).

Ainsi, les candidatures sont rares et/ou les candidats ont souvent peu d'expérience. Or, avec un public d'enfants et de familles de plus en plus fragilisées, il est primordial d'avoir des équipes formées pour œuvrer au quotidien et savoir faire face aux situations de violence d'enfants et/ou de difficultés de parents.

Pour répondre à cette problématique, la Ville de Launaguet propose des actions de formation pour les agents embauchés, ainsi qu'un accompagnement par les agents expérimentés et la coordinatrice CLAS.

D'autre part, des contrats mutualisés sont proposés avec d'autres services quand cela est possible (notamment entre les ALAE et l'ALSH).

De plus, le recrutement d'un agent avec des heures d'appui à la coordination (7h par semaine de CLAS), ainsi que celui d'une stagiaire BPJEPS Animation sociale de janvier 2023 à mars 2024, apporte une réelle plus-value au dispositif CLAS dans l'accompagnement et la formation des équipes au quotidien.

En outre un travail autour de la titularisation des accompagnateurs CLAS est en cours de réflexion.

Enfin, depuis 2021, un partenariat avec La Mission Locale d'Aucamville permet une mise en relation directe des candidats avec la coordinatrice CLAS.



LE SERVICE JEUNES

Le Service jeunes, créé en 1992, est un lieu d'accueil pour les pré-adolescents et adolescents. Il compte près d'une centaine d'adhérents, de leur entrée au collège (ou dès 11 ans) jusqu'à la veille de leurs 18 ans.

Il répond à des objectifs précis :

- accueillir, écouter et accompagner les jeunes, de façon collective ou individuelle,
- proposer des activités variées et adaptées à chaque âge,
- favoriser les échanges et impliquer les jeunes dans la vie locale,
- assurer un lien entre les familles, les jeunes et les différents
- partenaires (services sociaux, associations locales, etc.).

Des activités libres sont proposées les mercredis et samedis toute l'année, et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires : animations au local, sorties à la journée, ateliers (cuisine, réparation de vélo, bien-être, etc.). Ils peuvent aussi participer à des chantiers à contrepartie loisirs, qui leur permettent de bénéficier d'une aide financière pour participer aux sorties et séjours organisés par le service.

Le service jeunes est un pilier essentiel pour le développement des adolescents. Il offre un espace sûr et stimulant où ils peuvent explorer leur identité, acquérir des compétences, et se connecter avec d'autres jeunes.

En travaillant avec eux, la responsable du service jeunes, Muriel Biloé, ainsi que les animateurs indiquent être témoin de leur potentiel et de leurs capacités à devenir des citoyens actifs et responsables.

Le service jeune permet de créer un environnement inclusif où chaque adolescent peut s'épanouir. Il joue un rôle clé en leur offrant des opportunités d'apprentissage, d'expression créative et d'engagement civique.

Muriel Biloé, responsable du service Jeunes :

« Ce qui me passionne dans le travail avec les jeunes, c'est la possibilité de contribuer à façonner l'avenir. En les guidant, en les écoutant et en les soutenant dans leurs rêves et leurs préoccupations, nous construisons une société plus forte et plus équilibrée. C'est gratifiant de les voir grandir, devenir des leaders et laisser leur empreinte positive sur notre communauté. Travailler avec les jeunes est un privilège. C'est une mission gratifiante qui me pousse à continuer à investir dans le potentiel infini de la prochaine génération ».



LES ACTION DU SERVICE JEUNE

Atelier chantier

Ce sont des propositions de petits travaux sur 5 demi-journées pendant les petites vacances scolaires (automne, hiver et printemps) et 7 demi-journées en juillet en contrepartie de loisirs (séjours ou activités). Les travaux doivent impérativement présenter un intérêt pédagogique pour les participants (prévention, solidarité ou entretien de l'environnement...).

Les ateliers d'été sont particuliers, ils sont baptisés AdoM' Services : Pendant les vacances de juillet, les jeunes de la commune de Launaguet proposent leur aide à leurs aînés. Tondre la pelouse, nettoyer le jardin (arracher les mauvaises herbes, planter, arroser, etc.), débarrasser un grenier, repeindre un portail, laver la voiture... des petits gestes simples mais qui peuvent devenir impossibles selon l'âge ou la disponibilité de chacun.

Les jeunes s'engagent à effectuer ces petits travaux et reçoivent en contrepartie une bourse de loisirs leur permettant de participer aux sorties ou aux séjours proposés par la structure.

Les séjours

Cette année nous organisons deux séjours. Nous n'avons pas de thématique particulière car nous essayons d'investir les jeunes dans la réflexion et l'organisation de chaque séjour selon leurs envies. Le premier séjour se fera à Aspet (31) avec 7 jeunes et deux animateurs du 18 au 22 juillet. Au programme : VTT, Randonnée pédestre et accrobranches. Le deuxième séjour se déroulera du 25 au 29 juillet à Fitou (11) pour faire du char à voile et des activités de plage. Ces séjours peuvent bénéficier de la contrepartie loisirs d'un chantier.

Les projets :

Nous travaillons autour de trois projets culturels favorisant l'expression des jeunes : Les Cafés-Philo, les premières scènes et la Webradio.

Café-Philo : A raison d'une soirée par trimestre, nous accueillons notre public autour d'une boisson chaude, l'animateur maître de débat propose aux jeunes de s'exprimer librement sur un sujet choisi et travaillé en amont. Il permet à tous de prendre part à la discussion et de développer ses idées, dans un cadre respectueux de chacun.

En raison de la crise sanitaire, ce projet a évolué. Lors du confinement du printemps 2020, les cafés-philo furent renommés cafés-visios : le rendez-vous était fixé sur un service de webinaire, les jeunes pré-inscrits recevaient une invitation via les réseaux sociaux.

Absent en 2021, nous avons pu proposer de nouveau ce projet mi-mars pour un café-philo politique pour nos jeunes majeurs futurs électeurs des élections présidentielles et législatives de 2022 (vote et dépouillement en condition réelle, échanges sur l'intérêt des élections, prise de connaissance des programmes des candidats, explications et échanges). Le principe de café-philo est également présent dans notre projet webradio.



Premières Scènes : Pendant 8 ans nous avons organisé les scènes ouvertes, des soirées sous forme de tremplin artistique. Nous incitions tous les jeunes talents de 11 à 25 ans à se confronter à la scène qu'ils soient musiciens, danseurs, graffeurs/peintres, comédiens ou humoristes etc. Un partenariat entre le service jeunes et le CAJ de Castelnau d'Estretfonds existait sur ce projet. Nous avons arrêté l'organisation des scènes ouvertes sur Launaguet pour développer de nouveaux projets mais nous continuons à participer aux « Premières Scènes » organisées sur leur commune une fois par an. Cependant, la manifestation prévue en 2021 n'a pas pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire et celle de 2022 paraît compromise.

Webradio : Il s'agit ici de créer des podcasts jeunesse. Pour ce projet, nous ciblons des jeunes de 16 à 20 ans. Un public un peu plus mature pour qui la période de préadolescence ou d'adolescence n'est pas très éloignée. Ainsi, sous le même format qu'un café-philo, les micros en plus, nous débattons de problématiques jeunesse pour que chacun donne son avis et partage son expérience. A la fin de chaque séance, nous faisons une réécoute collégiale, un tri des passages inutiles et le montage audio du podcast qui sera ensuite placé sur une plate-forme de distribution audio en ligne.

Depuis novembre, nous déplaçons la webradio sur les ALAE et ALSH élémentaires de la commune : les enfants choisissent en amont leur thème avec les animateurs ALAE/ALSH et nous en discutons pendant une vingtaine de minutes par groupe de 3. 3 à 5 groupes se succèdent sur la durée de l'activité. Cependant, ces enregistrements ne seront pas montés par nos soins. Le montage prenant énormément de temps, chaque enregistrement est donné en format brut aux directeurs-(trices) ALAE.

Ces projets d'expression nous tiennent vraiment à cœur.

Projet Alimentation : Depuis quelques années, la nutrition de notre public est un réel problème : leur alimentation est trop grasse, trop sucrée, excessive et à toute heure. Depuis 2019, ces habitudes sont bannies de la structure et des ateliers cuisine sont mis en place. Ils sont basés sur des recettes allégées en sucre, avec des laits végétaux et bien souvent des fruits. Nous restons sur cette même dynamique tout en explorant de nouvelles expériences culinaires en sollicitant parfois l'aide de diététiciens et/ou nutritionnistes. Des ateliers sont proposés deux fois par période de vacances et ponctuellement les mercredis et samedis pour que ce soit une activité référente. Tous les jeunes fréquentant la structure peuvent y participer sans inscription au préalable mais seulement une dizaine d'entre eux sont réellement visés.

Projet Fairplay : Face à des comportements immatures et individualistes de certains jeunes dans le domaine sportif, nous mettons en place des ateliers sportifs deux fois par mois sur les ouvertures du mercredi et du samedi. Le principe de ces ateliers est de les centrer sur l'esprit d'équipe et non sur la compétition, l'endurance ou la compétence. En commençant progressivement sur des jeux sportifs coopératifs pour qu'ils apprennent à jouer en groupe, puis des nouveaux jeux sportifs pour qu'ils découvrent ensemble en partant des mêmes bases. Les jeux collectifs basiques sont abordés ensuite avec un attachement tout particulier sur la notion de fairplay. Bien évidemment, ce projet a dû être suspendu à cause du protocole sanitaire mais il sera remis en place dès les vacances de printemps.

Projet Environnement : Nous n'avons pas de projet spécifique dédié à l'environnement mais nous organisons un à deux chantiers par an autour de la biodiversité, nous participons au recyclage des bouchons, en partenariat avec solidarité bouchons 31, des papiers/cartons, conserves, verres, plastiques, électroniques grâce aux points de récolte de notre commune ou aux alentours, et des déchets organiques en les compostant.

Les jeunes ont progressivement adopté l'ensemble de ces recyclages et sont sensibilisés à l'importance des différentes espèces locales qui nous entourent (pipistrelles, osmies, oiseaux, crapauds, tritons marbrés, papillons, etc) grâce aux multiples interventions du Club Connaître et Protéger la Nature (CPN) de Launaguet. C'est donc une action quotidienne.

Cette année, nous avons organisé un chantier Clean Team lors du chantier des vacances d'hiver. Nous avons ramassé l'équivalent d'une trentaine de sacs poubelle de débris en tout genre. Une récolte qui a eu le mérite de faire réagir les jeunes sur l'état de leur environnement proche.

Nous participons également à d'autres projets communaux :

- Carnaval de Launaguet 2022 : fabrication d'un personnage ambulant et organisation du concours/défilé de déguisements
- Fête du Jeu : Les animateurs du service jeunes comme ceux des aînés proposent, créent et installent une activité sur cette manifestation
- Fête de la Nature 2022 : Nous prévoyons une webradio le jour J pour recevoir les différents intervenants de la journée et les interviewer sur leurs activités.
- Journée prévention routière 2022 : ici également il nous a été demandé par la Police Municipale, organisatrice de la manifestation, d'interviewer le public pour recueillir leur réaction après un simulateur ou un stand. Les animateurs seront aussi présents pour promouvoir la journée et motiver leur public à passer par tous les stands de prévention.
- Actions Parentalités autour de la jeunesse. Dernière action en date : conférence-débat « Du conflit au cyberharcèlement » du 27 novembre 2021.

Les partenaires :

Malgré le riche tissu associatif dont dispose la commune nous ne travaillons qu'avec quelques-unes : le CPN, pour toutes les sorties et activités autour de la nature (chantier jeunes, chasse aux papillons), le Club du 3ème sur des projets intergénérationnels (projet le plus long tricotin du monde, semaine bleue, Ado'M Services...), les Jardins Familiaux et le Secours Populaire (chantier jeunes), la Boule Amicale des Izards (initiation à la Boule Lyonnaise).

Au niveau intercommunal, nous travaillons en lien étroit avec l'Atelier de Pechbonnieu (projets sportifs et culturels), le Caj de Castelnau d'Estretfonds (Premières scènes) et plus ponctuellement avec les Caj de Saint-Alban et Fonbeuzard.

Au niveau communal, nous travaillons très régulièrement avec les aînés élémentaires et maternels (Webradio, chantier jeunes), mais aussi le chantier d'insertion et le service Culture et Patrimoine (chantier jeunes) et enfin le Clas (projets communs à l'année).

Nous sommes également en lien avec la mission locale d'Aucamville pour les 16-25 ans.



Communication auprès du public :

Nous avons plusieurs modes de communication pour promouvoir nos actions :

- auprès des parents : Nous utilisons Facebook comme support pour diffuser nos programmes des vacances, promouvoir des manifestations, relayer des articles de presse ou illustrer des activités réalisées avec des photos. Nous envoyons également le programme des vacances par mail aux parents qui en ont fait la demande au préalable et utilisons parfois ce support pour les inscriptions ou demandes particulières des familles. Nous utilisons également la plateforme de l'ENT par le biais du Collège pour transmettre la plaquette des vacances.
- auprès des jeunes : Nous utilisons Snapchat, Instagram et Facebook comme réseaux sociaux pour promouvoir les vacances ou les manifestations mais aussi pour toutes les questions diverses et variées des adolescents. Nous agrémentons souvent nos stories de vidéos ou photos prises pendant les activités pour attirer d'autres jeunes sur les prochaines. Nous déposons environ 200 plaquettes des vacances et 2 affiches auprès de la Vie Scolaire du Collège pour les jeunes qui préfèrent avoir un support papier plutôt que numérique. A l'inverse, chaque programme dispose d'un QR-code que les jeunes peuvent scanner pour l'avoir en format numérique, mais ce système n'apporte que très peu de vues (une quinzaine en moyenne).

Les animateurs du Service Jeunes étant également présents sur les aloe Jean Rostand élémentaire et des Sables, ils font, tout au long de l'année et particulièrement fin juin, la promotion de notre structure auprès des CM2 qui approchent des 11 ans ou de leur entrée en 6eme.

Le site et le Facebook de la mairie met régulièrement en valeur les actions du Service Jeunes tout au long de l'année. Nous sommes présents à la réunion de rentrée pour les parents des élèves de 6eme et au café des parents au Collège Camille Claudel.

Malgré cela, nous rencontrons encore des parents qui ne connaissent pas l'existence de notre service. Depuis 2001, par expérience, la promotion la plus efficace reste le bouche à oreille.

CONSTAT DE LA SITUATION ACTUELLE :

La crise sanitaire a eu un gros impact sur nos effectifs : pendant les confinements nous avons gardé le lien avec les publics de plus de 13 ans et majoritairement avec les 16-17 ans beaucoup plus actifs sur les réseaux sociaux et en demande régulière de contact. Cependant, nous avons perdu le lien avec les préadolescents de 11-13 ans. Cette tranche d'âge est très importante pour nous car c'est la période où ils ont besoin de repères, de modèles pour s'affirmer, où notre présence est nécessaire. Hélas, entre les confinements et la contrainte du port du masque, peu de jeunes de 13-15 ans fréquentent notre structure aujourd'hui.

De plus, le manque d'activité sportive ou culturelle pendant deux ans fait que la majorité des jeunes entre 11 et 14 ans sont inscrits à plusieurs activités (auprès d'associations) depuis septembre 2021 ; de ce fait, cette tranche d'âge se fait rare pendant la période scolaire mais reste très présente pendant les vacances.

En bref, il est plus facile pour l'équipe de familiariser les jeunes au cadre de la structure,

et à l'ensemble des possibilités qu'ils peuvent exploiter, quand ils ont 11 ans et qu'ils fréquentent régulièrement le Service Jeunes. Il est aussi plus simple de remobiliser, sur une action ou une activité, un jeune qui s'égaré si nous le connaissons bien.

Hormis notre baisse d'effectifs, nous rencontrons d'autres problématiques constatées par plusieurs structures jeunesse avoisinantes comme des jeunes consommant trop d'écran et des parents non informés et dépassés, du décrochage ou de l'échec scolaire précoce et le manque de lien avec certains parents.

Nous remarquons aussi que de plus en plus de jeunes majeurs peinent à trouver du travail ou un logement, outre le souci financier il y a également le manque de mobilité de certains, le manque d'information ou d'orientation et l'absence d'accompagnement (aide administrative, rédaction de lettres ou de CV).

Les leviers repérés :

Parmi les atouts que possède la structure, nous placerons en premier lieu son implantation géographique (proche du collège et du centre-ville) et son agencement (grande salle, coin cosy, cuisine, billard, baby-foot, tables d'activité) et, a contrario, ses faiblesses sont l'éloignement de la partie sud de la commune (quartiers Pesquier, Palanque et Sables) et son manque de place de stockage immédiat.

En termes de leviers, les actions susnommées sont déjà de très bons supports pour pallier certaines problématiques que nous rencontrons. La **Webradio**, promeut l'existence du service auprès des élémentaires lors de nos interventions dans les alae, et les **chantiers** qui redorent le blason de la jeunesse auprès des habitants et permet à la structure de se faire connaître de tous.

La **Veille Educative** est un dispositif de choix pour notre équipe : d'une part parce qu'elle crée du lien avec le collège et d'autre part car elle nous permet ce temps d'échange autour des problématiques rencontrées par chaque acteur éducatif ou autour d'un enfant en particulier afin trouver des solutions ensemble.

Les **Promeneurs Du Net** : Engagée depuis 2017 sur ce dispositif, je bénéficie de formations régulières autour du numérique essentiellement mais reprenant tous les domaines qui entourent la jeunesse (sexualité, addictions, harcèlement, violences, etc). Si la fréquentation des jeunes (extérieurs au service) lors de mes permanences sur les réseaux sociaux n'est pas flagrante, les formations me sont très utiles au quotidien pour informer et prévenir les jeunes et les parents, en réel et en virtuel.

L'ensemble des actions du service jeunes seront présentés tout au long de ce dossier.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le centre communal d'action sociale est un établissement public administratif local présidé par le Maire, dont le conseil d'administration est composé de 6 membres du conseil municipal et 6 représentants d'associations du secteur social.

Il est chargé « d'animer une action générale de prévention et de développement social sur le territoire de la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées ».

Il est en outre chargé de procéder annuellement à l'analyse des besoins sociaux de la population communale.

Le CCAS mène son action en partenariat avec d'autres acteurs sociaux locaux et participe à différents dispositifs d'insertion sociale et de lutte contre les exclusions.

Les agents du CCAS communiquent une information de premiers niveaux et orientent les usagers en fonction de leurs demandes vers les organismes compétents (Services municipaux, CAF, CPAM, Maison des solidarités, organismes juridiques, associations d'aide et de soins à domicile, associations caritatives...)

Le CCAS est compétent dans les missions suivantes :

- Instruction des dossiers d'aide sociale
- Aide à la construction des dossiers de la Maison Départementale des Personnes
- Handicapées,
- Information sur les prestations familiales
- Information et orientation vers les services d'aides ménagères et d'aide au maintien à domicile
- Demande d'Allocation Personnalité d'Autonomie
- Demande d'Allocation de solidarité aux personnes âgées
- Demande de Complémentaire Santé Solidaire

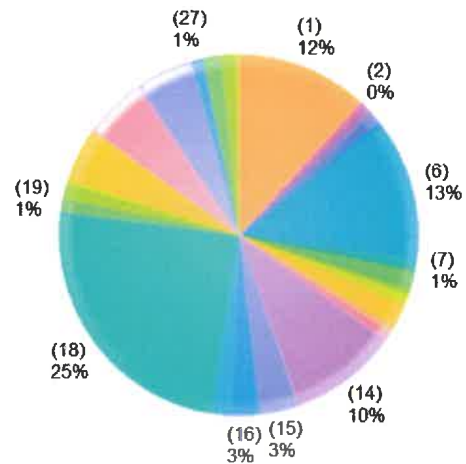
Nous comptabilisons sur la commune environ 9 460 habitants au 1er Janvier 2023. 1547 personnes ont été reçues à l'accueil du CCAS en 2023 dont 961 par la Conseillère en économie sociale familiale.



Graphique 13 :

Motifs de visite

Motifs de visite	Nombres
(1) Accès aux droits	182
(2) Aide à la piscine	7
(3) Aide aux séjours	14
(4) Alphabétisation	16
(5) Anglais	8
(6) Autres (à préciser)	197
(7) Calcul de quotient	13
(8) Chantier Insertion	27
(9) Colis - renseignement	6
(10) Colis double - inscription	14
(11) Colis simple - inscription	33
(12) Conseil d'administration	9
(13) Dépendance - Maintien à domicile	13
(14) Domiciliation postale	151
(15) Financier	54
(16) Impayé cantine	43
(17) Informatique	25
(18) Logement social	382
(19) Logement temporaire	17
(20) Navette Ville	22
(21) Obligation alimentaire	5
(22) Permanences	73
(23) Plan canicule et grand froid	2
(24) Portage de repas	85
(25) Prise de RDV avec le concil de justice	5
(26) Repas des aînés - inscription	77
(27) Repas des aînés - renseignement	15
(28) Surendettement	1
(29) Téléassistance	1
(30) Tickets services	24
(31) Voyage séniors	21
(32) Non renseigné	5
Total	1 547



La Conseillère en Economie Sociale Familiale a quitté son poste début avril 2023 et a été remplacée fin mai 2023.

L'agent d'accueil travaillant auparavant à 60% d'ETP occupe son poste à 100% en juillet 2023 suite à la délibération du 29.03.2023 pour la création d'un poste d'accompagnement social à mi-temps.



Action sociale et Logement

Le logement social

A ce jour, la commune de Launaguet comptabilise **729 logements sociaux**.

Parmi les 324954 demandes de logements sociaux sur le département 4026 personnes ont demandé Launaguet.

*Au CCAS nous avons reçu **111 demandeurs sur l'année 2023**. Les 111 demandes concernent majoritairement des foyers résidant déjà sur la commune ou ayant une attache (travail, famille...).*

21 personnes ou familles ont été relogées par le biais du CCAS en 2023.

Logement temporaire

Il s'adresse à des publics en difficulté d'insertion par le logement (en situation d'expulsion, avec conflits familiaux ou vivant dans un logement insalubre ou inadapté, ...). Il s'agit d'un logement transitoire mis à disposition par le CCAS pour une période déterminée de six mois éventuellement renouvelables. En intégrant le logement temporaire, les bénéficiaires obtiennent le statut de public prioritaire et peuvent donc être relogés dans un deuxième temps sur le contingent préfecture prioritaire.

En 2023, **2 familles** ont occupé le logement temporaire. La première : 1 femme avec son enfant, pour une durée de 2 mois et demi en 2023. Elle a pu intégrer un logement autonome HLM sur la commune

La deuxième personne a occupé le logement pendant 5 mois en 2023 et a intégré un logement HLM sur la commune en janvier 2024.

Action sociale et séniors

Portage des repas

En 2023, nous avons procédé à 14 nouvelles inscriptions.

8794 repas ont été servis sur l'année soit 38 Repas/jour en moyenne

Colis

A l'occasion des fêtes de Noël, **127** colis ont été offerts par la municipalité (augmentation) dont 93 colis simples et 34 colis doubles. Le nombre de bénéficiaires a augmenté

Les colis s'adressent aux personnes âgées de plus de 68 ans, ne pouvant pas assister au repas des aînés pour **raisons de santé**.

Repas des aînés

210 personnes ont répondu présentes à l'invitation de la municipalité (la fréquentation est en baisse).

Navette Ville

Pour l'année 2023, nous avons enregistré **21** nouvelles inscriptions (15 en 2019).

Sur l'année, il y a eu un total de 517 déplacements (soit une augmentation de 100% depuis 2019).

La navette est souvent utilisée pour des rendez-vous médicaux, pour faire les courses ou pour se rendre au secours populaire, à l'alphabétisation ou à la Maison des Solidarités à Aucamville.

Plan canicule et plan grand froid

31 personnes sont inscrites sur le registre de personnes vulnérables dans le cadre du plan grand froid et canicule.

Rappel des dispositifs

Depuis les tragiques conséquences de l'été 2003, le Gouvernement a élaboré un plan national pour déterminer les actions à mettre en œuvre, afin de prévenir et de réduire les retombées sanitaires de phénomènes météorologiques d'importance (canicule, vagues de froid ou autre). Le plan grand froid est un dispositif interministériel prévoyant des actions en cas d'hiver rigoureux. Les communes sont partenaires des préfets de département, qui ont à mettre en œuvre le Plan d'Alerte et d'Urgence PAU prévu par l'article L 116-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles CASF.

Ces plans prévoient notamment, en cas de crise, la mise en œuvre d'interventions ciblées des services sanitaires et sociaux au domicile des personnes âgées, handicapées, isolées et/ou à risque, qui sont les plus exposées et les plus vulnérables.

Dans notre commune, **l'identification de ces personnes est indispensable pour apporter une aide rapide**, et la procédure mise en place donne lieu à la tenue d'un fichier informatisé, dans le respect des dispositions de la loi 78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

De ce fait, **la collecte des données auprès des personnes concernées par le plan d'alerte et d'urgence repose sur une démarche volontaire.**

En cas de déclenchement par le Préfet de la Haute-Garonne du plan départemental d'alerte, les personnes fragiles qui se seront faites recenser auprès de la Mairie, seront systématiquement et prioritairement contactées afin de vérifier leurs besoins d'aide, de soutien, de visite ou de secours.



Voyages seniors

Le voyage senior est une action qui a été mise en place en 2016 pour les plus de 60 ans, dans le but de rompre l'isolement et de permettre aux plus vulnérables d'accéder aux vacances. L'objectifs est de créer du lien social et de permettre à des personnes âgées à revenus modestes de partir en vacances et de découvrir une région.

En 2023, **45** personnes ont participé aux voyages seniors. 24 personnes ont été éligibles à l'aide de l'ANCV car ils étaient non imposables.

Le séjour d'une semaine s'est déroulé à Martigues durant le mois d'octobre et a été très apprécié des participants.

On constate une augmentation du nombre de participants chaque année, cela est lié non seulement au choix de la destination mais aussi au fait que ce type d'action est de plus en plus connue sur la commune.

Le montant alloué au déplacement est en forte augmentation et l'aide de la Conférence des Financeurs ne couvre qu'une petite partie du trajet entre Launaguet et la ville de résidence pendant le séjour. Le reste à charge pour la Mairie augmente donc.

Atelier gymnastique et mémoire

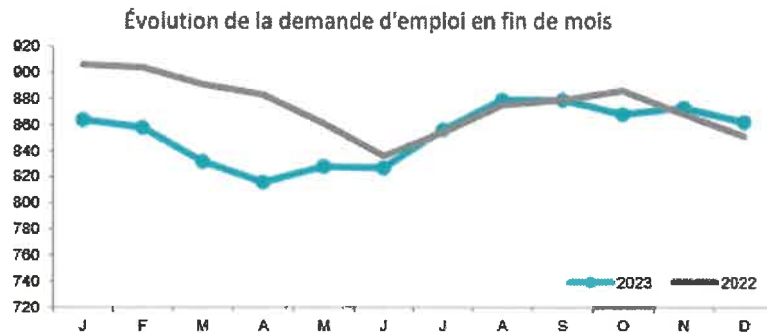
Le CCAS finance des ateliers mémoire et gymnastique en direction des personnes âgées de plus de 60 ans résidant sur la commune. Ces ateliers ont lieu le jeudi matin et le vendredi matin. Actuellement, entre 15 et 17 personnes fréquentent en moyenne l'atelier gymnastique et entre 14 et 15 personnes participent à l'atelier mémoire.

La forte affluence à ces ateliers démontre bien qu'il y a une réelle demande en la matière.

Action sociale et emploi

Quelques données statistiques sur les demandeurs d'emplois de Launaguet :

Graphique 14 :



Sources : données France Travail 31.12.2023

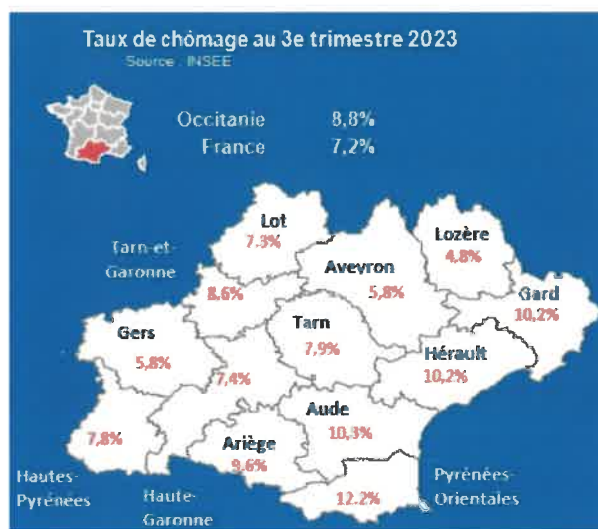
862 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail. Leur nombre évolue de +1.3 sur 1 an (+1.1% en Occitanie) ;

Tableau 18 : Répartition et évolution annuelle des DEFM par département :

	Répartition et évolution annuelle des DEFM par département	
	Répartition	Évolution annuelle
Ariège	3%	-2,4%
Aude	6%	+0,3%
Aveyron	3%	+1,3%
Gard	13%	+0,1%
Haute-Garonne	23%	+2,7%
Gers	2%	-0,1%
Hérault	23%	+0,7%
Lot	2%	-1,6%
Lozère	1%	+1,3%
Hautes-Pyrénées	4%	+1,1%
Pyrénées-Orientales	10%	+2,1%
Tarn	6%	+1,2%
Tarn et Garonne	5%	+1,0%
Occitanie	100%	+1,1%

Sources : données France Travail 31.12.2023

Carte 8 : Taux de chômage au 3eme trimestre 2023



Sources : données France Travail 31.12.2023

Chantier d'insertion

Le chantier d'insertion de la commune de Launaguet a vu le jour le 1 septembre 2012. Pour répondre à la problématique d'un public rencontrant des freins à l'emploi, la ville de Launaguet a souhaité se doter de cet outil complémentaire qu'est le chantier d'insertion. Il s'adresse à des publics en difficultés d'insertion socio-professionnelles cumulant plusieurs freins à l'emploi.

Le chantier a un agrément de 6 postes en contrats aidés (4,5 équivalents temps plein) à 26h hebdomadaire et un encadrant technique en contrat à durée déterminée à 30 h. Sur les 6 contrats aidés, 4 postes sont destinés à des personnes relevant du dispositif RSA socle.

L'accompagnement socio professionnel est assuré par une conseillère en insertion professionnelle de l'UFCV. Elle reçoit chaque bénéficiaire individuellement et chaque semaine de manière à établir un parcours d'insertion personnalisé et adapté. L'objectif étant de lever tous les freins à l'emploi à savoir : la mobilité, problèmes de garde, d'addictions, de logement..., de manière à favoriser leur insertion professionnelle de façon pérenne.

Un atelier mensuel collectif permet d'aborder différentes thématiques concernant les savoirs et savoirs être selon les besoins du groupe : l'égalité Homme femme, la Lutte contre les discriminations, l'utilisation des outils informatique ...

- La conseillère ESF du CCAS assure la coordination administrative du chantier : constitution des dossiers de subvention, rédaction des bilans, préparation des COPIL, recrutement de bénéficiaires, animation des réunions de coordination, gestion administrative (état de présence mensuel, inscription et suivi sur extranet, fiche entrée et sortie CDDi, gestion des congés...) Elle assure également une veille sur les états de présences des salariés, le justificatif des absences, et est à la disposition des bénéficiaires pour toutes questions en lien avec leur insertion.

- Une réunion de coordination a lieu une fois par mois entre la CIP, l'encadrant technique, la coordinatrice du chantier et la directrice du CCAS. Dans la seconde partie de cette réunion, les salariés en insertion sur le chantier sont conviés. Ce temps permet d'échanger sur des informations d'ordre générale.

Le support d'activités de ce chantier s'organise autour de 3 thématiques :

- Valorisation des espaces naturels
- Améliorations et aménagements du bâti communal
- Travail du bois

Le bilan d'activité social et économique du chantier d'insertion pour l'année 2023 est le suivant :

Sur l'année 2023, 11 personnes ont travaillé sur le chantier, leur profil est le suivant :

- 10 hommes et 1 femme
- 6 sont bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active)
- 1 bénéficiaires de l'ASS (allocation solidarité spécifique)
- 3 bénéficient d'une RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)

Les salariés sont dans la grande majorité, âgés entre 26 et 50 ans.

Sur 2023, 5 bénéficiaires sont sortis du chantier d'insertion : 2 sorties positives et 3 sorties pour autre motif

Pour les sorties dynamiques :

2 sorties positives : entrée en formation qualifiante et CDI.

Concernant les 3 autres sorties :

1 contrat n'a pas été renouvelé, 2 bénéficiaires ont démissionné. Ces personnes étaient trop éloignées de l'emploi et ont été réorientées vers d'autres dispositifs.

Quelques exemples de réalisations :

ESPACES VERTS

- Entretien des espaces verts
- Entretien du parc de la micro-forêt
- Ouverture de couloirs de circulation dans la plaine entre la mairie et le stade



INITIATION COMPETENCES ET PREPARATION DES CHANTIERS



- 1) Réalisation d'une plaque antiprojection pour les interventions espaces verts
- 2) Formation aux travaux de peinture et enduits en vue du chantier de rénovation des bureaux de la mairie
- 3) Rangement et nettoyage de l'espace de stockage des matériaux du CTM
- 4) Vérification du débit de bois et stockage du bois en intérieur en vue du projet de carport au CTM
- 5) Préparation de palettes de bois en vue du projet de composts collectifs pour les Jardins Familiaux
- 6) Initiation au travail du bois/ charpente avec la réalisation de tréteaux de charpentiers, en vue du projet de carport au CTM
- 7) Déménagement des bureaux en vue du chantier de rénovation des bureaux de la mairie

REALISATIONS et ENTRETIEN DES AMENAGEMENTS



- 1) Construction d'un mur au cimetière
- 2) Construction d'une cabane à livres
- 3) Amélioration des rangements de l'atelier du chantier d'insertion
- 4) Création d'un râtelier pour le rangement des outils espaces verts du chantier d'insertion
- 5) Débouchage et entretien grille d'écoulement du CTM
- 6) Rénovation du jardin musical et de l'aménagement du jardin de l'école maternelle Arthur Rimbaud
- 7) Rénovation des bureaux de la mairie (en cours)





Action sociale et insertion

Alphabétisation

Depuis janvier 2013, la municipalité a mis en place des cours d'alphabétisation pour toutes personnes domiciliées sur la commune ayant des besoins en alphabétisation.

Ce projet permet l'apprentissage de la langue française pour des adultes d'origine étrangère, ainsi qu'une remise à niveau en lecture et/ou en écriture pour des adultes en situation d'analphabétisation.

Cette démarche permet :

- d'apporter une réponse de proximité aux besoins de la population,
- de renforcer le lien social entre les personnes
- redonner accès à l'autonomie et favoriser l'intégration sociale, professionnelle et familiale
- accéder aux droits et devoirs
- prévenir les ruptures scolaires

La plupart des bénéficiaires de l'atelier d'alphabétisation n'ont pas de projet professionnel précis mais utilisent cet apprentissage pour diverses raisons :

- l'aide aux devoirs de leurs enfants (cela leur facilite la compréhension des consignes et leur permet d'apporter des solutions à leurs enfants mais également de renforcer leurs acquis personnels et ainsi progresser dans leur apprentissage),
- faciliter la compréhension de la langue pour les démarches administratives ou pour maîtriser les interactions qu'elles peuvent rencontrer dans leur quotidien.

L'équipe de bénévoles étant indépendante dans sa gestion. Ils sont au nombre de 8 pour cette année 2023/2024.

Le groupe se réunit tous les mardis et jeudi de 14H à 16H à la Maison des Associations.

Pour la rentrée de Septembre 2022, nous avons eu au total **20** inscriptions (12 en 2017). L'atelier alphabétisation est divisé en 3 petits groupes de niveaux différents pour permettre plus d'homogénéité entre les bénéficiaires et dans la qualité du travail. Nous sommes dans l'obligation, régulièrement, de mettre des nouvelles inscriptions sur liste d'attente.

Tickets services

Il s'agit d'une prestation dont l'objectif est d'apporter une réponse à l'urgence alimentaire. **18** familles ont bénéficié de tickets services en 2023. 130 tickets services d'une valeur de 10€ ont été attribués soit un montant de 1300€. On constate une augmentation du nombre de sollicitations ce qui s'explique par l'accroissement de la précarité financière des familles.

L'attribution de tickets services est l'occasion lors de l'entretien réalisé par la CESF, d'aborder la question de la gestion du budget des familles. C'est bien souvent « la porte d'entrée » à la mise en place d'un accompagnement budgétaire.

Soutien financier sur les prestations municipales :

Séjours :

7 familles ont sollicité le CCAS pour une participation aux séjours dans le cadre scolaire et pédagogique (2 familles en 2018).

Piscine :

En 2023, 19 enfants ont bénéficié de la gratuité piscine.

Depuis 2018 la gratuité piscine est accordée après évaluation de la situation sociale des familles qui nous sollicitent. Cette évaluation étant réalisée soit par le CCAS soit par la MDS.

Quotient familial

Sur l'année scolaire 2022-2023, 29 familles ont fait appel au CCAS pour le calcul de leur quotient familial. Cela concerne des familles ne possédant pas de quotient CAF ou lorsque les familles ont eu un changement de situation exceptionnelle (décès, naissance, perte d'emploi, séparation/divorce).

Aides financières attribuées en Conseil d'Administration

48 dossiers d'aides financières ont été déposés sur l'année 2023, dont 3 ont été rejetés et 2 étaient encore ajournés en décembre 2023.

33 demandes d'aides financières allant d'un montant de **123€ à 300€** ont été attribuées.

Montant moyen de l'aide financière attribuée par famille : 296€

Les demandes se font généralement par des personnes isolées avec enfant (39%), couples avec enfant (32%), isolées sans enfant (23%)

Le nombre a tendance à augmenter sur les derniers mois de l'année. Afin d'apporter une solution plus pérenne qu'une aide financière et de maîtriser le nombre de demandes nous procédons à une analyse détaillée en amont des demandes et proposons d'autres alternatives à l'aide financière (orientations vers les partenaires ADAC pour la gestion de budget, vérification de l'ouverture des droits, échanges avec les assistantes sociales pour solliciter d'autres structures complémentaires...).

Rencontres avec les familles sur 2023

En plus des actions précédentes, le CCAS est sollicité au quotidien pour diverses demandes concernant :

- **Montage de dossiers d'aide sociale et d'obligation alimentaire (« obligation » aide sociale légale d'un CCAS) : 13 dossiers** dont 5 aides sociales et 8 obligations alimentaires ont été reçus et traités au CCAS (convocation des obligés alimentaires, transfert des dossiers aux services compétents).
- **Domiciliation postale** (obligation légale d'un CCAS) : **12 personnes** ont obtenu une domiciliation postale dans le courant de l'année 2023 soit 17 personnes au total.

Nous avons aussi pour mission d'informer les administrés sur tous les dispositifs existants (dossier Allocation Personnalisée à l'Autonomie, Téléassistance, services ménagers, portage de repas à domicile...) et les procédures pour diverses démarches à entreprendre (placement en maison de retraite...). De plus, le CCAS accueille dans ses murs des partenaires autour de l'emploi afin de mieux orienter les administrés.

Nous observons **une augmentation des demandes d'aide** pour compléter et expliquer les dossiers administratifs tels que l'entrée en hospitalisation, les déclarations d'impôts, les justificatifs CAF pour les contrôles de situation etc... la dématérialisation des démarches et le délai des rendez-vous octroyés par différentes structures augmentent l'errance administrative. Le temps de travail est considérablement impacté car les personnes sont souvent allophones ou illettrées. Cette mission pourrait être celle d'un écrivain public, une permanence qui pourrait être créée au sein du CCAS : mais cette action n'est encore qu'un projet à évaluer financièrement.

Autres activités

- Dans le cadre du soutien à la parentalité, la CESF intervient régulièrement dans le cadre de la cellule de veille éducative en collaboration avec les acteurs locaux (directeurs ALAE, directrices d'école, MDS...). Cette instance permet d'aborder de façon anonyme des situations familiales qui posent certaines difficultés de manière à trouver des solutions adaptées à chaque problématique. C'est également une instance où sont abordées certaines thématiques liées à la fonction parentale (les écrans, le rythme des enfants, l'alimentation...) et où des professionnels en lien avec ces thématiques peuvent intervenir (MDPH, la cellule de recueil d'informations préoccupantes...)
- Par ailleurs, le CCAS participe également aux réunions inter CCAS de secteur Nord, ces rencontres basées sur des échanges de pratiques, d'informations et la possibilité de faire intervenir des professionnels œuvrant dans le champ de l'action sociale.
- De plus, le CCAS est également chargé du secrétariat du Conseil d'Administration (convocation, rédaction de la note de synthèse, présentation des dossiers de familles en CA, délibérations, la transmission en préfecture et du compte rendu) et de la commission action sociale (convocation, compte rendu).
- Le travailleur social du CCAS participe également aux réunions parentalité et à la commission des impayés municipaux
- Dans un souci de communication et d'échanges d'informations, des points hebdomadaires ont lieu entre la CESF et la DGS afin de faire le point sur les activités du CCAS et un briefing mensuel est également programmé en présence de Mr le Maire, de l'adjoint chargé des affaires sociales et la DGS.

Les permanences au sein du CCAS

- PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) : accompagnement spécifique pour les demandeurs d'emploi non RSA
- Dispositif territorial RSA : accompagnement professionnel pour les demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA de la commune
- ADAC : Point Conseil Budget
- Le Conciliateur de Justice qui fait des permanences 2 fois par mois au CCAS et dont le planning est toujours complet.
-



CONCLUSION

Le partenariat avec les différents acteurs sociaux permet de travailler en complémentarité afin de répondre plus efficacement aux difficultés rencontrées par les administrés.

Il est à noter que face à la précarité des usagers du CCAS, les actions préventives et éducatives sont de moins en moins présentes au profit d'actions curatives (sollicitations d'ordre vital en matière de logement et de subsistance alimentaire d'urgence notamment).

Nous rencontrons de plus en plus de personnes en difficultés financières qui n'arrivent pas à vivre dignement de leur travail (travailleurs pauvres) mais également de personnes âgées isolées voire également avec des troubles cognitifs nous demandant des services qui ne sont pas identifiés comme missions du CCAS : rendez-vous avec un médecin, réparation ordinateur, explication du fonctionnement d'un téléphone, de la lecture d'une facture ... Ce constat est partagé par d'autres services notamment le Guichet Famille.

La dématérialisation des démarches et le délai d'attente pour être reçu en rendez-vous notamment par les assistantes de service social du secteur est l'une des causes de cette augmentation des sollicitations

L'agent d'accueil travaille actuellement à 1ETP complet à la place d'un 0,6ETP. La CESF remplaçante a dû prendre ses marques avant une prise de poste efficiente. L'année 2024 permettra donc de confirmer ou non ce que nous pressentons : le besoin encore présent d'un soutien pour les tâches administratives. Ce soutien pourrait se traduire de différentes formes : par une augmentation du nombre d'agents au sein du CCAS ou par des partenariats tels que celui évoqué avec un écrivain public.



CONCLUSIONS DU DIAGNOSTIC : ENJEUX

L'analyse de cette première CTG 2022/2024 et le bilan dressé par l'ensemble des services ont fait ressortir des enjeux essentiels à prendre en compte pour poursuivre l'optimisation des services rendus à la population, en prenant en compte les réalités du terrain et ses évolutions.

1.7 LES ENJEUX DE LA CTG 2 - 2024-2029

Les thématiques concernées sont :

- **Une offre de services à adapter aux évolutions du territoire**

3 Axes :

- 1) L'accès au mode d'accueil de son choix ;
- 2) Le renforcement de l'accueil de qualité des services existants de la petite enfance à l'adulte ;
- 3) L'accompagnement du parcours de vie de l'enfant

- **L'accompagnement nécessaire et essentiel à la parentalité**

3 Axes :

- 1) Renforcer les services de proximité, de qualité et d'accessibilité pour tous à l'échelle des services ;
- 2) Renforcer la continuité éducative entre les familles et les professionnels à l'échelle locale ;
- 3) Mettre en réseau les acteurs professionnels du Pôle Vie socioéducative et les services de la ville

- **Le soutien des jeunes dans leurs parcours de vie**

3 Axes :

- 1) Le développement d'une offre jeunesse adaptée aux citoyens de demain, évolutive et accessible à tous ;
- 2) Le soutien à la citoyenneté des jeunes et l'accompagnement dans le développement de leur autonomie ;
- 3) La mise en réseau locale des acteurs de la jeunesse (professionnels et bénévoles) et des jeunes

- **L'encouragement de la vie sociale et le concours à l'accès aux droits et au numérique**

3 Axes :

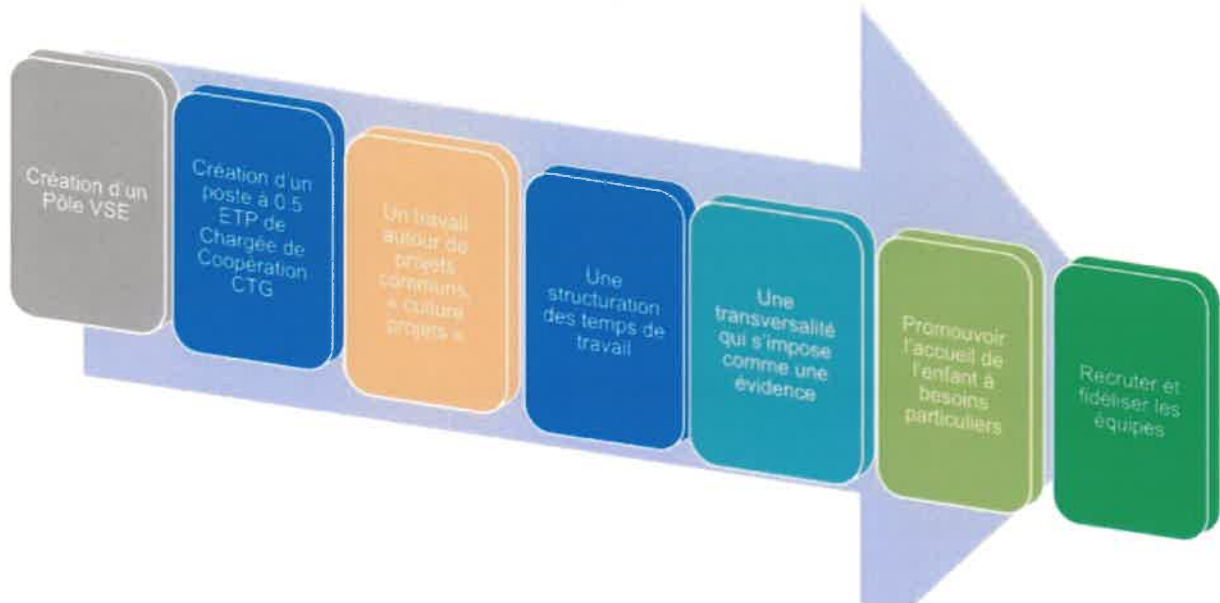
- 1) Être garant de l'accessibilité aux services pour tous ;
- 2) L'accompagnement et la formation des administrés à l'usage du numérique ;
- 3) Le renforcement des complémentarités entre les acteurs locaux



LA GOUVERNANCE PARTAGÉE

1.8 LA GOUVERNANCE COMME AXE TRANSVERSAL A LA CTG 1 : 2021-2024

Schéma 1 : La gouvernance par le Pôle Vie socio-éducative pour la mise en cohérence des services à la population



Source : Pôle vie socio-éducative, Mairie de Launaguet

1.9 LA GOUVERNANCE COMME AXE TRANSVERSAL A LA CTG 2 : 2025-2029

Ajouter le travail des services en amont du 10 juillet : analyses, conclusions, diagnostics et proposition des nouvelles actions.

Schéma 2 : Le travail partenarial pour l'adoption de la seconde Convention Territoriale Globale de la commune de Launaguet





RETOURS SUR LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 1 – 2021 – 2024 : 6 AXES, 25 ACTIONS

La première Convention Territoriale Globale ayant fait l'objet de la délibération n°2022.02.09.018 avait pour objectifs premiers de permettre à la CAF et à la commune de Launaguet de partager une vision globale et transversale du territoire, d'articuler les politiques familiales et sociales aux besoins des habitants et aux évolutions des territoires, d'offrir de nouvelles marges d'action en identifiant les complémentarités entre les différentes politiques, et de mesurer avec plus d'efficacité l'impact des actions produites.

Cette Convention Territoriale Globale a pu mettre en lumière mais aussi en synergie, l'ensemble du travail mené par l'ensemble des structures socio-éducatives de la commune, autour des thèmes de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, la vie sociale, le logement ou l'amélioration du cadre de vie et l'accès aux droits.

Le diagnostic partagé adossé aux audits réalisés avec chaque chef de services du Pôle vie socioéducative et du CCAS ont permis d'orienter la stratégie globale de la CTG autour de 6 axes (thématiques et enjeux) et 25 projets d'actions à mettre en œuvre.

Les thématiques concernées ont été :

- **Axe 1 : La gouvernance partagée pour la mise en œuvre de la convention territoriale globale**

3 sous-Axes :

- 1) La coordination ;
- 2) La démarche partenariale ;
- 3) Le fonctionnement et l'optimisation des services

En 6 actions :

- 1) Organiser la gouvernance de la CTG ;
- 2) Nouvel organigramme du Pôle de la Vie socio-éducative ;
- 3) Optimisation globale du fonctionnement du Relais Petite enfance ;
- 4) Optimisation globale de la gestion financière du Multi-accueil ;
- 5) Transfert de gestion des EAJE et du Relais Petite Enfance du CCAS à la ville ;
- 6) Développement d'une stratégie pour pallier les difficultés de recrutement des animateurs

- **Axe 2 : La communication interservices et interprofessionnels**

En 4 actions :

- 1) Apporter une meilleure lisibilité des EAJE : Multi-accueil et Accueil familial ;
- 2) Réactualisation des supports de communication du Pôle de la Vie Socio-éducative ;
- 3) Modification du règlement de fonctionnement des EAJE de la Maison Petite Enfance ;
- 4) Création d'un plan de formation professionnelle au sein du Pôle de la Vie Socioéducative



- **Axe 3 : La Parentalité**

2 sous-axes :

- 1) Soutenir les familles dans leurs compétences parentales ;
- 2) Soutenir les enfants et les jeunes

En 5 actions :

- 1) Création d'un accueil café pour les familles du Multi- accueil ;
- 2) Mise en place d'un lieu d'écoute et de paroles avec des psychologues ;
- 3) Actions de prévention pour un usage raisonné des écrans ;
- 4) Réflexion partagée autour de l'accompagnement des familles et des jeunes ;
- 5) Projet alimentation et prévention du gaspillage alimentaire

- **Axe 4 : La santé publique**

En 4 actions :

- 1) Les noyades, un enjeu de Santé Publique ;
- 2) Promouvoir la santé dès les premières années : action de prévention dépistage visuel ;
- 3) Création d'un espace mobile Snoezelen pour mieux appréhender la gestion des émotions des enfants en EAJE ;
- 4) Prévention des troubles musculosquelettiques

- **Axe 5 : La place des jeunes dans la commune**

2 sous-axes :

- 1) L'inclusion ;
- 2) L'engagement citoyen des jeunes

En 4 actions :

- 1) Améliorer l'accompagnement des enfants en situation de handicap et leurs familles ;
- 2) Référent Santé Inclusif à la Maison Petite Enfance ;
- 3) Projet « Être Jeune en Métropole » ;
- 4) Parcours citoyen

- **Axe 6 : L'accès aux droits**

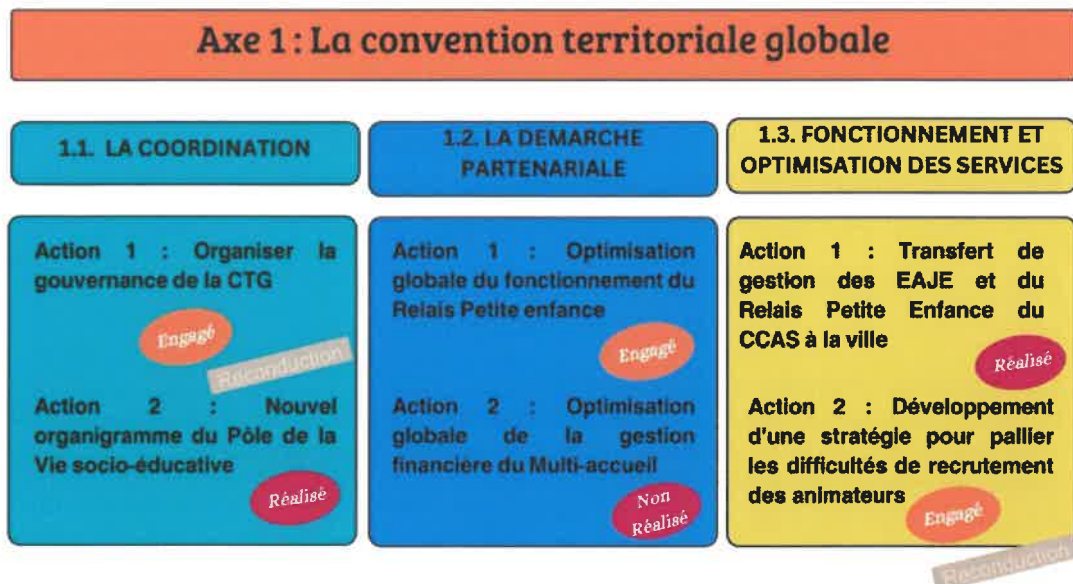
En 2 actions :

- 1) L'accueil des familles à besoins particuliers ;
- 2) L'inclusion numérique

Nous allons présenter le travail réalisé par l'ensemble des services au cours de cette première CTG.

L'AXE 1 : LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE : LA GOUVERNANCE COMME AXE TRANSVERSAL

Schéma 4 : l'Axe 1 : La convention territoriale globale



LA COORDINATION

❖ Action 1 : Organiser la gouvernance de la CTG

Engagée + Reconstitution

La CTG 1 a été l'occasion de mettre en cohérence les actions du Pôle vie socioéducative pour la population.

Structuration des temps de travail

Des Ateliers COPIL ont été organisés en juin 2023 avec l'ensemble des partenaires, ainsi que via des COPIL restreints et élargis, selon les besoins. En complément, des ateliers COTECH ont été instaurés, avec notamment une réunion toutes les six semaines pour le Service éducation. Ces réunions ont permis de partager la culture projet et de créer un groupe de concertation autour de l'Action Éducative (CLAS, GF, ALAE). La transversalité s'impose ici comme une évidence, avec une co-construction en cours avec les partenaires de la mairie et du Pôle vie socioéducative : CD 31, associations communales, Babilou.

En ce qui concerne la promotion de l'accueil des enfants en situation de handicap, nous avons procédé au recrutement d'un Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI) et à la création d'un poste de chargé de mission CTG et Parentalité. Recruter et fidéliser les équipes reste un enjeu central, avec différents leviers à exploiter :

- La professionnalisation des agents, titulaires et non titulaires, est une priorité.
- La formation continue, aussi bien pour le personnel classique que pour les Groupes d'Analyse de Pratiques (GAP) : cf. axe 2 action 4.



Apprentissage

Côté apprentis, la formation rémunérée favorise l'accès à l'emploi en facilitant l'insertion professionnelle et en fournissant une qualification reconnue. Pour la collectivité, le recrutement et la formation d'apprentis permettent de préparer les futurs salariés, de réduire le turnover des équipes d'animateurs, et d'assurer une plus grande stabilité. Cela encourage également le partage des savoir-faire et savoir-être, ainsi que le développement des compétences techniques entre les agents en poste et les apprentis. D. Garcia détaillera ce point par la suite.

Gouvernance et Parentalité

Au-delà de l'axe de la gouvernance, la parentalité constitue un deuxième axe transversal primordial. Elle est un pilier essentiel de l'accompagnement des familles et de notre Convention Territoriale Globale.

Il nous est apparu crucial de nous accorder sur une définition commune de la parentalité, une notion étroitement liée aux différents services du Pôle de la Vie Socio-éducative. Il est donc important de définir collectivement cette parentalité, en partenariat entre élus et techniciens.

❖ Action 2 : Nouvel organigramme du Pôle de la Vie socio-éducative

Réalisée

Le Pôle vie socioéducative s'est réorganisé en 2022 autour d'un nouvel organigramme pour assurer une meilleure coordination des services et la fluidité du partage des informations. L'organigramme est en cours de création.



LA DEMARCHE PARTENARIALE

❖ Action 1 : Optimisation globale du fonctionnement du Relais Petite enfance

Engagée

Éléments de diagnostic (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

La commune comptabilise 56 assistantes maternelles, 48 en 2024.

L'accueil en simultané d'une quinzaine d'assistantes maternelles accompagnées en bas-âges était compliqué et peu propice aux échanges.

Les familles ont identifié le RPE de la ville comme lieu ressource pour leurs démarches de recherche de mode de garde.

Objectifs stratégiques

- Proposer aux assistantes maternelles et aux familles un temps supplémentaire d'accueil et d'accompagnement
- Ce nouveau temps d'accueil auprès des ASMAT permettra un autre temps de rencontre mais aussi d'étaler le nombre de professionnelles présentes car elles sont nombreuses en simultané.
- Répondre aux mieux aux besoins des familles et des assistantes maternelles
- Promouvoir le soutien à la parentalité
- Favoriser l'accès aux droits des familles

Aspects opérationnels

- Favoriser l'accueil en petits groupes des assistantes maternelles du territoire
- Un guichet unique d'information des modes de garde pour les parents et les professionnels
- Ouverture du RPE le mardi matin pour offrir ½ journée supplémentaire d'accueil des ASMAT et des enfants

BILAN

A la demande des assistantes maternelles de profiter d'un second temps d'accueil, en complément de celui du jeudi matin proposé à l'origine, le RPE a développé une nouvelle prestation pour favoriser les échanges les mardis. Les assistantes maternelles sont ravies de pouvoir bénéficier d'un autre accueil par semaine. Cependant, les prestations ne sont pas identiques entre les jeudis et les mardis :

Jeudis :

- Utilisation des deux dortoirs du centre de loisirs et une partie de la salle d'activité.
- L'animatrice Danielle DUVERGER vient seconder la Responsable, mais elle n'est présente uniquement les jeudis :

- Elle installe dès 9h les meubles et jouets dans les deux salles et propose dans la matinée une activité aux professionnelles et aux enfants qu'elle prépare en amont.
- Anime l'atelier et range et nettoie à l'issue de celle-ci avec l'aide de quelques professionnelles.

Cette aide précieuse permet à la responsable d'accueillir les autres professionnelles et les jeunes enfants : d'offrir à chacun d'entre eux un espace d'écoute, de parole, d'observation du bon développement des enfants, des interactions entre pairs et entre les enfants et les adultes. De pouvoir répondre aux sollicitations des professionnelles quant à leur questionnement au niveau du développement des enfants, des questionnements sur les difficultés rencontrées...

Mardis :

Le mardi matin Danielle DUVERGER vient installer des jouets et des meubles sur un dortoir (raison de présence de lit pour les siestes école maternelle JR) de 8h45 à 9h, la responsable, ayant une interdiction médicale de soulever du poids (deux opérations du dos).

Ainsi, le mardi matin, la responsable ne peut pas à la foi organiser et mettre en place d'activité tout en proposant un espace d'écoute et de parole pour les professionnelles et les enfants.

Nous constatons une baisse de fréquentation sur les accueils du mardi depuis la mise en place de ce second accueil. Les assistantes maternelles sont demandeuses de bénéficier d'un accueil les mardis dans les mêmes conditions que les jeudis.

D'un autre côté, Danielle DUVERGER est disponible tous les mardis matin de 8h45 à 11h30. Puis prend ses fonctions d'animatrice ALAE à partir de 11h30 (comme les jeudis)

Parallèlement, la Psychomotricienne qui propose 6 éveils moteurs sur l'année les jeudis, demande à ce que ces derniers, pour des raisons de modification de planning, soient positionnés sur une autre matinée : le mardi dès la rentrée de septembre 2024.

La présence de Danielle est nécessaire pour l'organisation et la mise en place de ces éveils moteurs, l'accompagnement des jeunes enfants et des professionnelles. Danielle fait partie intégrante du RPE.

En 2022, suite à un questionnaire de satisfaction, nous avons soulevé que les assistantes maternelles étaient demandeuses de profiter d'un autre temps d'accueil et d'échange en complément de celui du jeudi matin proposé actuellement. Ainsi, le mardi matin de 9h00 à 11h30, les professionnelles bénéficient d'une journée supplémentaire.

Par ailleurs, l'accueil en simultané une quinzaine d'assistantes maternelles accompagnées d'enfants en bas-âges peut s'avérer compliqué et peu propice aux échanges.



Les Actions mises en place à l'occasion de la CTG 1 ont permis :

Fiche action N° 1 Optimisation globale du fonctionnement du Relais Petite Enfance :

Constat : les assistantes maternelles et les enfants se réunissent au Parc devant le Centre de Loisirs. Ce parc n'est pas clôturé.

Action : Proposer d'améliorer la qualité des accueils collectifs en permettant aux enfants d'accéder à un espace extérieur clôturé et sécurisé.

Bilan : Positif, les professionnelles et les enfants sont ravis.

Fiche action n°2 Optimisation globale du fonctionnement du RPE :

Constat : les assistantes maternelles sont demandeuses de profiter d'un autre temps d'accueil et d'échange en complément de celui du jeudi matin proposé.

Action : Proposer aux assistantes maternelles et aux familles un temps supplémentaire d'accueil et d'accompagnement le mardi matin de 9h00 à 11h30

Bilan : Les assistantes maternelles sont ravies de pouvoir bénéficier d'un autre accueil par semaine. Cependant, les prestations ne sont pas identiques entre les jeudis et les mardis. Nous constatons que depuis la mise en place de ce deuxième accueil : un petit groupe de professionnelles fréquentent l'accueil les mardis : nous observons une baisse de fréquentation entre les mardis et les jeudis. CF fiche bilan.

❖ **Action 2 : Optimisation globale de la gestion financière du Multi-Accueil**

Non Réalisée

La gestion du taux d'occupation est actuellement réalisée par une secrétaire et la directrice, ce qui génère beaucoup de temps administratif qui pourrait être utilisé plus efficacement pour d'autres missions. Le nouveau progiciel familles prévu en 2025 va nous aider pour pallier à ces difficultés et optimiser la gestion financière du Multi-Accueil.

La CAF de son côté a développé un outil de suivi adaptable à nos besoins qui reprend les paramètres suivants : inclusion, mixité sociale, places nouvelles en lien avec les taux de la PSU.



FONCTIONNEMENT ET OPTIMISATION DES SERVICES

❖ Action 1 : Transfert des EAJE et du Relais Petite Enfance du CCAS à la Ville

Réalisée

Par délibération du 13 décembre 2023, la compétence Petite enfance et Relais Petite Enfance et par conséquent la régie de recettes du Multi-Accueil Les Ecureuils ont été transférées du CCAS à la Ville, faisant suite à la demande officielle de la CAF.

Ce transfert de compétences a été effectué afin de faciliter l'attribution et la répartition des financements de la CAF versés au titre de la Convention Territoriale Globale. Il permet de faciliter la gestion de la trésorerie du CCAS ainsi que de simplifier l'exercice de la gestion des équilibres budgétaires et de la suffisance des recettes des EAJE.

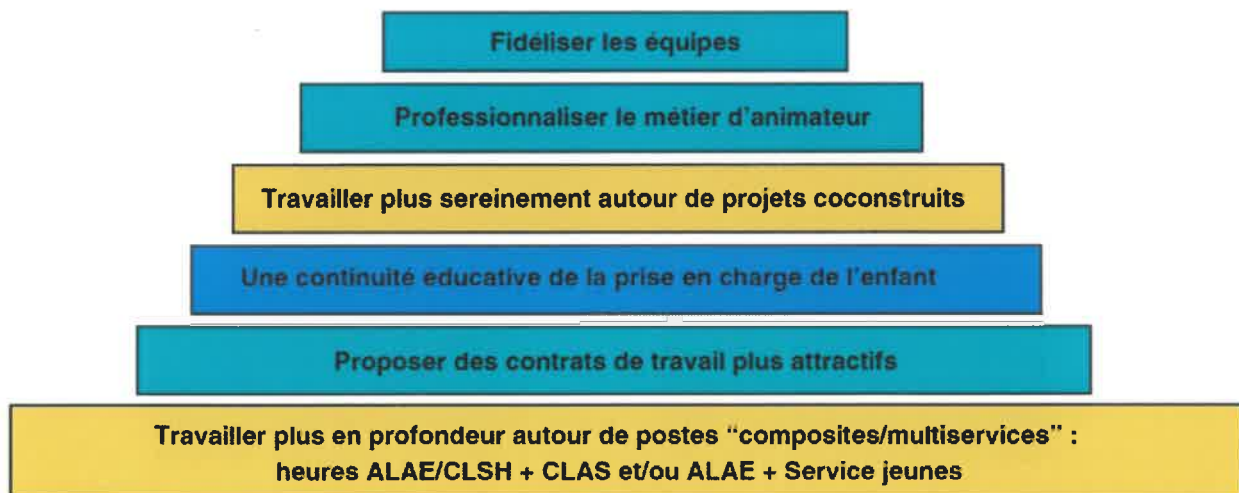
Par ce biais, les agents du service Multi-Accueil et du Relais Petite Enfance ont été transférés de la gestion par le CCAS vers la Ville.

Outre la simplification des démarches budgétaires pour les EAJE et le CCAS, ce transfert de compétence a permis d'optimiser les services et la compréhension de l'organigramme par les familles.

❖ Action 2 : Développement d'une stratégie pour pallier les difficultés de recrutement des animateurs

Engagée

Schéma 5 : Objectifs de la titularisation des animateurs sur la commune de Launaguet



Titularisation d'une partie des animateurs

Le service animation recourt de manière régulière à des postes d'adjoints d'animation sur les différents ALAE des écoles et sur l'ALSH (centre de loisirs) sur des temps non complets. Le secteur de l'animation peine à recruter des agents.

Ainsi, la mairie de Launaguet a effectué un travail pour améliorer les conditions de recrutements dans le secteur de l'animation, travail qui a débouché sur une délibération en juin 2024 pour la création de 10 postes permanents d'animateurs titulaires à temps complet et non complets. Cette démarche représente un engagement fort de la part de la mairie en faveur de la stabilité professionnelle des personnes qui prennent soin des enfants, mais aussi de la qualité du service qui est offert aux familles.

En premier lieu, cette titularisation apporte une sécurité et une stabilité d'emploi aux animateurs, qui pourront travailler dans des conditions qui leur permettent de s'épanouir professionnellement tout en réduisant la précarité de leur situation.

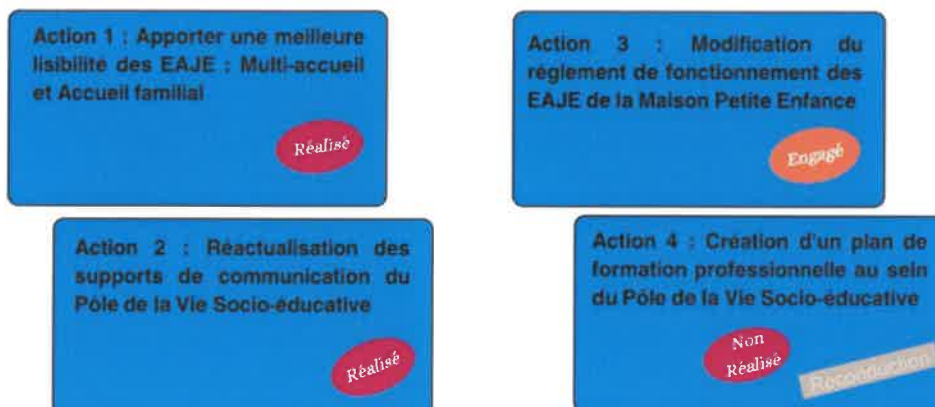
De plus, cette décision va directement bénéficier aux enfants accueillis dans les écoles de Launaguet, en stabilisant les équipes, et par conséquent en renforçant la continuité dans la prise en charge des jeunes, contribuant à garantir un environnement serein et sécurisant.

Avec une équipe fidélisée, les échanges deviennent plus fluides, réguliers et de qualité, permettant un meilleur suivi des besoins de chaque enfant.

L'AXE 2 : LA COMMUNICATION INTERSERVICES ET INTERPROFESSIONNELS

Schéma 6 : Axe 2 : La communication interservices et interprofessionnels

Axe 2 : La communication interservices et interprofessionnels





❖ Action 1 et 3 : Apporter une meilleure lisibilité des Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE) : Multi-accueil et Accueil familial - Modification du règlement de fonctionnement des EAJE de la Maison Petite Enfance

Réalisées

En 2023, une nouvelle organisation a vu le jour pour ces 2 structures de la Petite enfance.

L'accueil collectif et l'accueil familial se sont regroupés pour former le Multi-accueil Les écureuils, dirigé par une directrice, puéricultrice et une directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants. Un **nouveau règlement de fonctionnement** a été réécrit en tenant compte des décrets d'août 2021, soit le Décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants.

Ce regroupement permet de générer des opportunités en termes d'organisation pour unir les forces et les compétences des agents et salariés au service des enfants et des familles. Il permet de développer des projets de mutualisation avec les différents professionnels de l'accueil collectif et l'accueil familial : Espace « Snoezelen », ateliers lectures, festivités (chasse aux œufs, fête de Noël, buffets partagés avec les familles) ...

L'éducatrice de jeune enfant de l'accueil collectif a pu développer des missions de partenariat avec l'éducatrice de jeunes enfants de l'accueil familial, soutenues par la directrice adjointe.

L'embauche de nouvelles auxiliaires de puériculture en remplacement de plusieurs départs de personnel diplômé, va permettre de renforcer les projets sur l'accueil collectif et de travailler autour des aménagements des espaces et de l'embellissement de la structure.

Le projet social (avec le projet éducatif) doit être repensé.

Actuellement, l'accueil familial regroupe 11 assistants maternels, une réflexion doit être portée pour continuer à pérenniser cette structure et valoriser les missions des assistants maternels. Cela pourra se faire également en parallèle avec les réflexions gouvernementales au sujet des crèches familiales portées par le Collectif National des Assistants Maternels de Crèche Familiale (CNAMFA).

❖ Action 2 : Réactualisation des supports de communication du Pôle de la Vie Socio-éducative

Réalisée

Multi accueil

Les échanges avec les familles sont renforcés et débutent dès la pré-inscription sur les structures petite-enfance de la commune avec une meilleure visibilité de différents accueils et de leurs atouts. A cet effet, une plaquette sur l'accueil familial est maintenant distribuée et expliquée aux parents et futurs parents.



Il existe un Petit Journal sur l'accueil familial depuis 2020 destinée aux familles. Cette publication permet d'accompagner les familles dans leur fonction parentale en publiant des articles.

Le Guichet Famille

Divers formulaires de communication sont à la disposition des familles dans le service du GF. Des plaquettes d'informations nationales, municipales et associatives en relation avec nos services sont mises à la disposition du public.

Une sensibilisation toute particulière a été mise en avant cette année sur la violence faite aux femmes.

Relais Petite Enfance

Une communication interactive de type Padlet a été mis en place depuis quelques années.

Service jeune

Le service jeunes communique par le biais de différents canaux de communication pour promouvoir les actions du service :

- par le biais du réseau social Facebook, qui permet la diffusion des programmes vacances, des manifestations, de relayer des articles de presse ou d'illustrer des activités réalisées avec des supports visuels (photos).
- par le biais de mails : le programme des vacances est envoyé par mail aux parents qui en ont fait la demande préalable, ainsi que pour les inscriptions ou demandes particulières des familles.
- par la plateforme ENT du Collège qui fait le relais pour transmettre la plaquette des vacances.
- par la présence : le service jeune participe à la réunion de rentrée pour les parents des élèves de 6ème et au café des parents au Collège Camille Claudel.
- auprès des jeunes : Les réseaux sociaux utilisés sont Snapchat, Instagram et Facebook. Ils permettent de faire la promotion des vacances et des manifestations et de répondre à toutes les questions des adolescents.
- Les stories sont agrémentées de vidéos et de photos prises pendant les activités pour attirer l'attention de nouveaux jeunes qui pourraient bénéficier du service.
- 200 plaquettes des vacances et 2 affiches sont déposées auprès de la Vie Scolaire du Collège afin d'aller supports papiers au numérique. Chaque programme dispose d'un QR-code que les jeunes peuvent scanner pour accéder au format numérique, mais ce système n'apporte que très peu de vues (une quinzaine en moyenne).

Les animateurs du Service Jeunes étant également présents sur les ALAE Jean Rostand élémentaire et des Sables, font tout au long de l'année et particulièrement fin juin, la promotion du service auprès des CM2 qui approchent des 11 ans ou de leur entrée en 6ème.

Enfin, le site et le Facebook de la mairie mettent régulièrement en valeur les actions du Service Jeunes.

CONSTAT service jeunes

Malgré cela, le service jeune rencontre encore des parents qui ne connaissent pas l'existence du service. Depuis 2001, par expérience, la promotion la plus efficace reste le bouche à oreille.

❖ Action 4 : Création d'un plan de formation professionnelle au sein du Pôle de la Vie Socioéducative

Engagée

La professionnalisation des agents, titulaires et non titulaires, est une priorité. Cela passe par de la formation continue pour tous les personnels. Également, un travail autour de Groupes d'Analyse de Pratiques (GAP) a été établi.

Groupe d'Analyse de Pratiques

Les GAP ont été mis en place dès la fin 2022 à destination des agents de la crèche collective et de la crèche familiale. Ces groupes d'appui à la pratique professionnelle ont également bénéficiés aux directeurs d'ALAE à partir de 2023, à raison de cinq groupes par an. Ces formations sont menées par une psychologue ayant de l'expérience et des compétences vis-à-vis des publics concernés par les agents formés, et ont fait l'objet de conventions.

Les Groupes d'Analyse de Pratiques ont pour objectifs de professionnaliser les équipes du Pôle vie socioéducative et de les aider à répondre de la meilleure des façons dans les cas de situations complexes :

- Favoriser l'évolution vers un accueil et une prise en charge socio-éducative des publics
- Apprendre à gérer ses émotions
- Aborder des situations professionnelles complexes de manière commune et interdisciplinaire
- Développer une « culture commune Mairie » pour aligner les réponses à apporter aux familles
- Moderniser les pratiques professionnelles des équipes de la mairie
- Faire bénéficier aux équipes d'un espace d'écoute et de parole

Nous nous sommes également interrogés sur le développement de ces groupes pour l'ensemble des responsables des services du Pôle, suite au constat d'une augmentation de situations familiales et des enfants de plus en plus complexes à aborder sur le plan émotionnel.

Ainsi, dès 2025, des GAP seront mis en place pour le Guichet Famille, le Relais Petite Enfance, la directrice et directrice-adjointe du Multi-Accueil, ainsi que pour les responsables des services ALAE et du CLAS.



Formation continue

Également, différentes formations ont été demandées auprès du CNFPT pour 2024.

Ainsi, les Services CLAS et Guichet famille, plus particulièrement les accompagnateurs CLAS, les ATSEM et les référentes Launapass, vont bénéficier de 2 formations les 23 et 24 octobre 2024 :

- Formation « Attitude : éducative et posture corporelle »
- et Formation « Exercice d'une autorité bienveillante et structurante ».

CLAS : La formation des accompagnateurs CLAS pour parer aux difficultés de recrutement

Le recrutement des accompagnateurs est parfois une difficulté. En effet, conformément au cadre légal de fonctionnement du CLAS, les candidats doivent dans l'idéal avoir une formation à BAC+2 ainsi qu'une première expérience dans l'animation et/ou le social.

La Ville de Launaguet recrute les candidats en direct, or le volume horaire est peu élevé et le contrat proposé sur une courte durée : 27 semaines d'exercices (voir un peu plus lorsqu'il y a des formations en amont).

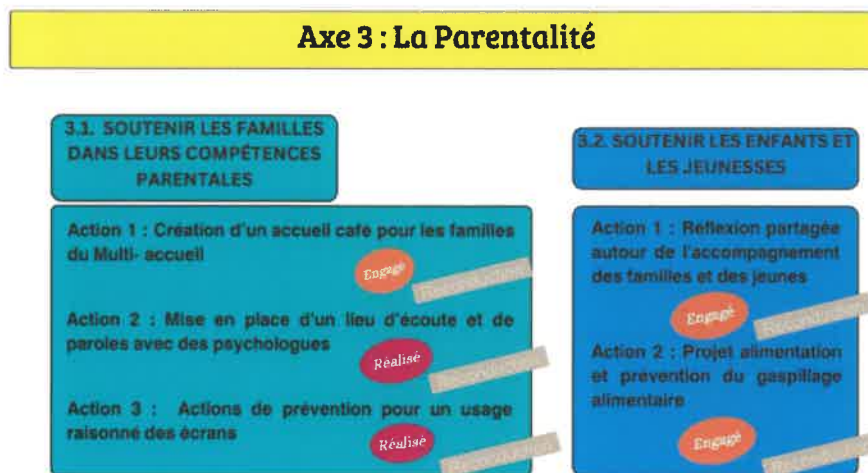
Aussi, pour encourager les candidats, la Ville de Launaguet propose des actions de formation pour les agents embauchés.

Également, des contrats mutualisés sont proposés avec d'autres services quand cela est possible (notamment les ALAE et l'ALSH).

En outre, depuis 2021, un partenariat avec La Mission Locale d'Aucamville permet une mise en relation directe des candidats avec la coordinatrice CLAS.

L'AXE 3 : LA PARENTALITE

Schéma 7 : Axe 3 : La parentalité



L'accompagnement à la parentalité est un des enjeux majeurs porté par la nouvelle équipe politique :

- Nous avons constaté une augmentation du nombre de familles qui arrivent sur la ville avec plusieurs enfants
- Les familles actuelles ou nouvelles sont des populations fragilisées avec des parcours parfois chaotiques
- Elles ont besoin d'être particulièrement accompagnées dans leurs démarches administratives mais également dans le cadre du soutien à la parentalité. Pour effectuer cet accueil, cela requiert un temps d'échange et d'écoute de la part des équipes de professionnels
- Une forte augmentation des familles monoparentales suite à des divorces ou des séparations. Ces familles se retrouvent isolées avec une précarité marquée.
- A l'issue du travail de réflexion menée par le groupe Parentalité, et suite à l'augmentation du nombre de situations individuelles évoquées en cellules de veille éducatives, il est ressorti une nécessité d'aider certaines familles de manière plus individualisée

Objectifs stratégiques

- Proposer aux familles de la commune un accueil parents gratuit sous forme de permanence avec une Psychologue de l'Espace Ecoute Parents
- Les parents pourront être aiguillés vers d'autres professionnels le cas échéant
- Inscription à la demande des familles avec une orientation préalable des équipes du Pôle de la Vie Socio-éducative
- Inscription des familles basée sur le volontariat



Soutenir les familles dans leurs compétences parentales

❖ Action 1 : Création d'un accueil café pour les familles du Multi- accueil

Engagée, Reconduit

Projet Un accueil café pour les familles du Multi-accueil

En 2022, un premier café famille a été proposé aux parents du Multi-accueil, lors du quatrième jour d'adaptation de l'enfant.

Ce temps d'échanges et de rencontre normalement prévu pour échanger sur les différents services de la commune tels que la veille éducative et la parentalité, s'est tourné sur la période de séparation entre les parents et l'enfant. Cette période suscitant de vives émotions, quelques mamans de la section des bébés se sont présentées avec le souhait d'échanger sur cette première séparation et leurs ressentis. La veille éducative et le service parentalité n'ont pu être présentés.

De ce fait, le multi-accueil souhaite orienter l'action de la façon suivante :

- Action de création d'un accueil café parent reconduit au sein du Multi-accueil, en présence des professionnelles de la section lors d'une matinée d'accueil par exemple. Ce travail autour de la séparation est fait lors de la familiarisation de l'enfant avec les professionnelles de terrain, c'est ainsi que démarre la construction de la relation de confiance (parents/professionnelles).
- La veille éducative et le service parentalité seront présenter sur un autre temps. La réunion du départ à l'école organisée tous les débuts janvier semble le moment le plus opportun.

❖ Action 2 : Mise en place d'un lieu Espace Ecoute Parents : écoute et paroles avec des psychologues

Réalisée Action pérennisée sur 2024 - Financement contractualisé avec Toulouse Métropole

Les Espaces Écoute Parents existent depuis 2003, et sont maintenant installés à la Maison des Associations. Ils s'adressent à tous les parents qui ressentent le besoin d'être conseillés et soutenus, notamment en termes d'éducation.

C'est un espace de consultations psychologiques individuelles et gratuites, qui propose une écoute, un dialogue, une analyse de la situation et si besoin une orientation personnalisée des familles. Toutes les problématiques peuvent être abordées : un questionnement éducatif, des troubles chez l'enfant (agressivité, tristesse, difficultés scolaires, troubles du sommeil...), des tensions familiales, des difficultés de communication, un événement difficile (naissance dans la fratrie, séparation, deuil, rupture de liens...).



L'Ecole des Parents et des Educateurs de la Haute-Garonne a été sollicitée et la psychologue Raphaëlle Drouhin Montoya, et reçoit les parents sur rendez-vous, deux vendredis par mois de 10 h à 13 h. Ces permanences sont proposées en partenariat avec Toulouse Métropole, sont gratuites pour les parents.

Les modalités suivantes ont été définies :

- Rythme des consultations : 2 permanences / mois dans un bureau adapté, à la Maison des Associations
- Les consultations anonymes et gratuites

Le bilan de l'Association « l'Ecole des Parents et des Educateurs » sur les permanences tenues à Launaguet est positif.

Depuis le printemps 2022, un travail de collaboration a débuté avec l'Ecole des Parents et des Educateurs avec la mise en place de permanences hebdomadaires, au sein de la Maison des Associations.



EEP Launaguet Période : d'avril à décembre 2022

FREQUENTATION		PROFIL DES USAGERS		SITUATIONS FAMILIALES ET SOCIALES DES USAGERS																																																									
Nbre de créneaux de consult d'1 heure Nombre de RV pris :		Nbre total de personnes ayant fréquenté le services dont :		Couple parental Parent unique Famille recomposée Parents séparés Autre TOTAL																																																									
<table border="1"> <tr><td>Nbre</td><td>%</td></tr> <tr><td>16</td><td>8</td></tr> </table>		Nbre	%	16	8	<table border="1"> <tr><td>Nbre</td><td>%</td></tr> <tr><td>20</td><td>33</td></tr> <tr><td>5</td><td>8</td></tr> <tr><td>3</td><td>5</td></tr> <tr><td>0</td><td>0</td></tr> <tr><td>0</td><td>0</td></tr> <tr><td>0</td><td>0</td></tr> <tr><td>6</td><td>75</td></tr> </table>		Nbre	%	20	33	5	8	3	5	0	0	0	0	0	0	6	75	<table border="1"> <tr><td>Nbre</td><td>%</td></tr> <tr><td>2</td><td>33</td></tr> <tr><td>2</td><td>33</td></tr> <tr><td>1</td><td>17</td></tr> <tr><td>1</td><td>17</td></tr> <tr><td>0</td><td>0</td></tr> <tr><td>6</td><td></td></tr> </table>		Nbre	%	2	33	2	33	1	17	1	17	0	0	6																							
Nbre	%																																																												
16	8																																																												
Nbre	%																																																												
20	33																																																												
5	8																																																												
3	5																																																												
0	0																																																												
0	0																																																												
0	0																																																												
6	75																																																												
Nbre	%																																																												
2	33																																																												
2	33																																																												
1	17																																																												
1	17																																																												
0	0																																																												
6																																																													
- Réalisés		- Hommes - Femmes - Enfants (- 12 ans) - Adolescents - Bébés (- de 3 ans)		Nbre d'enfants dans la famille 1 2 3 4 et plus																																																									
Nbre de familles représentées : 6		Age des enfants ou adolescents concernés par la démarche - bébé (- 3 ans) - enfant de moins de 12 ans - adolescent - jeune adulte (+ 20 ans)		Situation socio-professionnelle - Travailleur - Demandeur d'emploi, insert* prof. - Au foyer - Congé parental, maladie, invalidité - Autre - Non renseigné																																																									
Informations sur le service - Professionnels - Communications diverses (affiches, articles) - Bouche à oreille - Autre - non renseigné TOTAL		Nbre total : 11		<table border="1"> <tr><td>Nbre</td><td>%</td></tr> <tr><td>3</td><td>50</td></tr> <tr><td>1</td><td>17</td></tr> <tr><td>1</td><td>17</td></tr> <tr><td>1</td><td>17</td></tr> <tr><td>6</td><td></td></tr> </table>		Nbre	%	3	50	1	17	1	17	1	17	6																																													
Nbre	%																																																												
3	50																																																												
1	17																																																												
1	17																																																												
1	17																																																												
6																																																													
MOTIFS DE LA CONSULTATION (*)		NATURE DU TRAVAIL REALISE (*)		PROVENANCE DES PERSONNES																																																									
- Relation parents/enfants - Relation dans la fratrie - Difficultés avec les pairs - Difficultés scolaires - Séparation, divorce - Symptômes chez l'adulte (Troubles psychiques, dépression...) - Symptômes chez l'ado (scolarisations, agressivité, dépression...) - Symptômes chez l'enfant (sommeil, agressivité, dépression...) - Symptômes chez le bébé (sommeil, alimentation*, agressivité, dépression...) - Violences subies - Passage à l'acte (TS, fugue, violence, addiction...) - Autres		- Soutien - Edulcornement, analyse de situat* - Conseil - Guidance - Orientation Nbre de consultations par famille		Lieu d'habitation Ville accueillant la consultation Toulouse Métropole Hors Toulouse Métropole TOTAL																																																									
<table border="1"> <tr><td>Nbre</td><td>%</td></tr> <tr><td>2</td><td>33</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td></tr> <tr><td>0</td><td>0</td></tr> <tr><td>1</td><td>17</td></tr> <tr><td>1</td><td>17</td></tr> <tr><td>0</td><td>0</td></tr> <tr><td>1</td><td>17</td></tr> <tr><td>0</td><td>0</td></tr> <tr><td>1</td><td>17</td></tr> <tr><td>1</td><td>17</td></tr> <tr><td>0</td><td>0</td></tr> <tr><td>1</td><td>17</td></tr> <tr><td>1</td><td>17</td></tr> <tr><td>2</td><td>33</td></tr> <tr><td>0</td><td>0</td></tr> <tr><td>0</td><td>0</td></tr> </table>		Nbre	%	2	33	1	2	0	0	1	17	1	17	0	0	1	17	0	0	1	17	1	17	0	0	1	17	1	17	2	33	0	0	0	0	<table border="1"> <tr><td>Nbre</td><td>%</td></tr> <tr><td>1</td><td>17</td></tr> <tr><td>5</td><td>83</td></tr> <tr><td>0</td><td>0</td></tr> <tr><td>1</td><td>17</td></tr> <tr><td>0</td><td>0</td></tr> </table>		Nbre	%	1	17	5	83	0	0	1	17	0	0	<table border="1"> <tr><td>Nbre</td><td>%</td></tr> <tr><td>2</td><td>33</td></tr> <tr><td>4</td><td>67</td></tr> <tr><td>0</td><td>0</td></tr> <tr><td>6</td><td></td></tr> </table>		Nbre	%	2	33	4	67	0	0	6	
Nbre	%																																																												
2	33																																																												
1	2																																																												
0	0																																																												
1	17																																																												
1	17																																																												
0	0																																																												
1	17																																																												
0	0																																																												
1	17																																																												
1	17																																																												
0	0																																																												
1	17																																																												
1	17																																																												
2	33																																																												
0	0																																																												
0	0																																																												
Nbre	%																																																												
1	17																																																												
5	83																																																												
0	0																																																												
1	17																																																												
0	0																																																												
Nbre	%																																																												
2	33																																																												
4	67																																																												
0	0																																																												
6																																																													

(*) plusieurs choix possibles pour une même situation



Raphaëlle Drouhin Montoya met en évidence des locaux adaptés pour les consultations, des orientations pertinentes par les professionnels, et une bonne communication avec les différents services municipaux.

Sur 60 créneaux proposés en 2023, 30 ont été pris, ce qui est honorable compte tenu du fait que la permanence de Launaguet est récente.

65% des familles ont été orientées par les professionnels, ce qui prouve une bonne appropriation par les professionnels de cet espace écoute, et un lien parents/professionnels à pérenniser.

Une communication par la responsable du CLAS se fera de nouveau sur les différents temps d'échanges à destination des parents comme : les réunions de rentrée, les conseils d'école, etc. Si nécessaire, Raphaëlle Drouhin Montoya participera de nouveau, comme cela a déjà été fait, à des cellules de veille éducative pour se présenter et continuer de faire le lien.

Cet accompagnement fait suite à la contractualisation d'un partenariat avec Toulouse Métropole. Il s'agit d'offrir aux familles un lieu de d'écoute de proximité qui s'adresse à des parents en difficulté dans l'exercice de leur fonction éducative.

Les permanences sont assurées par des psychologues de l'École des Parents. Elles sont gratuites pour les parents, financées par Toulouse Métropole.

Compte tenu de la satisfaction des familles et du taux de fréquentation, le partenariat avec Toulouse Métropole est maintenu.



❖ Action 3 : Action de prévention pour un usage raisonné des écrans

Réalisée

La thématique du numérique et des réseaux sociaux, 2021

En lien avec l'actualité (notamment le phénomène #anti2010), des situations anonymes de jeunes liées à des situations de conflits, de violences, voire des formes de harcèlement, souvent en lien avec l'utilisation des réseaux sociaux ont été évoquées en cellule jeunesse.

De plus 80 % des jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont présents sur le Net une fois par jour, et plus de 48 % d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour.

La question de l'utilisation des outils numériques chez les jeunes et l'incidence des réseaux sociaux sur les relations entre jeunes a donné lieu à un travail collectif autour de la mise en place d'une matinée d'échanges.

La matinée d'échange organisée par le Service CLAS/Veille éducative, le Service Jeunesse de la Ville et le Collège Camille Claudel s'est déroulée le Samedi 27 novembre au Collège Camille Claudel.

25 parents ont répondu présents pour cette matinée d'échanges : « Du conflit au Cyberharcèlement, mieux comprendre pour mieux prévenir », animée par Pierre KHATTOU, Association ICARE.

2 actions collectives réalisées durant le 1er semestre 2023.

- 1) Intervention de Noémie HACHEM, Intervenante Parentalité, Médiatrice Familiale pour la maison des Droits, des Enfants et des Jeunes en mars 2023 à la Maison des Associations de Launaguet sur la thématique : « Les préados et le smartphone, des repères pour les accompagner (6-12ans) »
- 2) Intervention de Pierre KHATTOU, Association ICARE en juin 2023 au Centre de Loisirs de Launaguet sur la thématique : « Les usages et Mésusages des Jeux vidéo »

D'autres actions comme l'action autour de Partir en Livres, que l'on souhaiterait renouveler en 2024, vont également dans le sens d'actions de prévention pour un usage raisonné des écrans.

Convention Promeneurs du Net : formations et permanences réseaux sociaux

Les Promeneurs du Net est une action éducative à destination des jeunes, des parents et des professionnels de la jeunesse. La ville de Launaguet est engagée dans ce dispositif avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne, la Caisse de Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Sud et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Haute-Garonne. Un partenariat est fait avec les directrices des écoles au niveau des élus mais aussi au niveau des directions des différents services – (guichet famille - Enfance-jeunesse - services technique et informatique - culture – parentalité), qui œuvrent au quotidien accueillir au mieux les jeunes Launaguettois. Afin de faciliter les contacts rapides avec nos services, chaque direction d'école est maintenant d'un téléphone portable.

En 2012, la CAF et le conseil départemental importe ce dispositif sur le territoire français et après quelques expérimentations départementales, il est lancé sur la totalité du territoire national. Le projet « Promeneurs du Net, une présence éducative sur internet » est lancée.

A ce titre, la responsable du service jeune bénéficie de formations régulières autour du numérique au travers de tous les domaines qui entourent la jeunesse (sexualité, addictions, harcèlement, violences, etc). Ces formations lui sont très utiles au quotidien pour informer et prévenir les jeunes et les parents, en réel et en virtuel, malgré une fréquentation des jeunes extérieurs au service peu importante lors des permanences qu'elle met en œuvre sur les réseaux sociaux.

Enfin, des rendez-vous citoyens autour d'ateliers de sensibilisation dédiés à la prévention de ses dangers sont organisés par la mairie dès la fin 2024 à destination de tous les publics.

Cet atelier, animé par deux spécialistes issues des Promeneurs du net, aura pour objectif d'informer les citoyens et de leur permettre de se protéger face à des techniques de fraude de plus en plus sophistiquées. Les intervenantes expliqueront également les bonnes pratiques à adopter pour naviguer en toute sécurité : comment identifier un message suspect, protéger ses informations personnelles, ou encore que faire en cas de doute.

Naviguer de manière responsable avec le permis internet

La Police municipale de Launaguet et AXA Prévention ont uni leurs forces et leurs expertises en matière de protection et de prévention contre les risques sur Internet auprès de 200 élèves de CM2.

Le permis Internet est un programme national de responsabilisation des enfants et de leurs parents, pour un usage vigilant, sûr et responsable d'Internet. Ce permis leur a offert un accompagnement afin qu'ils puissent profiter pleinement du web, en toute sécurité. Différents thèmes ont été abordés : mauvaises rencontres, usurpation d'identité, addiction, images choquantes, cyberharcèlement, et bien d'autres.

À l'issue du programme, le permis Internet a été remis à chaque enfant afin de marquer son engagement à être un internaute responsable. Les deux cérémonies de remise des permis ont eu lieu en présence de Michel Rougé, Maire de Launaguet, de Patricia Paradis, Maire adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives et de Pascal Barcenas, Conseiller municipal délégué à la sécurité, au patrimoine historique, à l'identité Virebent et aux archives municipales, de la police municipale, des enseignants et des représentants d'Axa Prévention. Une chaîne unie pour accompagner les enfants dans un usage sûr et responsable d'Internet.

Pascal Valentini, ancien Gardien-Brigadier de la Police municipale : « L'objectif est de faire prendre conscience aux jeunes que le monde virtuel ne correspond pas à la vraie vie. Il faut trouver un juste équilibre entre l'irréel et le réel ».



Soutenir les enfants et les jeunes

❖ Action 1 : Réflexion partagée autour de l'accompagnement des familles et des jeunes

Engagée

Les cellules de Veille éducative

Depuis 2007, la Veille éducative à Launaguet est l'expression de la mobilisation des professionnels pour conduire une action coordonnée sur le territoire communal, afin :

- de partager des informations thématiques, des échanges de pratiques professionnelles à partir par exemple, de témoignages d'autres professionnels afin de développer des actions collectives tant auprès des professionnels que des familles
- de partager des informations sur des situations individuelles, si nécessaire, pour accompagner au mieux des familles face à des difficultés
- d'identifier les professionnels et les structures ressources existantes pour orienter les familles vers dispositif et des acteurs adaptés.

Ces temps d'échanges, ou cellules, sont co-animés par l'Association PRISM, avec un financement de Toulouse Métropole.

Organisation

3 cellules sont organisées sur Launaguet :

- 1) **Une cellule Petite enfance**, qui regroupe les professionnels de la Petite Enfance (2-5ans) : Le multi accueil, l'accueil familial, le Relais Petite enfance, les Ecoles maternelles de Launaguet, les Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole et Accueil de Loisirs Sans Hébergement maternels, la Crèche Au petit nuage, le Guichet Famille, le Centre communal d'Action Sociale, la Maison des Solidarités d'Aucamville
- 2) **Une cellule Enfance**, qui regroupe les professionnels de l'Enfance (6-11 ans) : les deux écoles élémentaires de Launaguet, les Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole et Accueil de Loisirs Sans Hébergement élémentaires, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, le Guichet Famille, le Centre communal d'Action Sociale, la Maison des Solidarités d'Aucamville
- 3) **Une cellule Jeunesse**, qui regroupe les professionnels de la Jeunesse (11-16ans) : le Collège de Launaguet, le Service Jeunesse, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité collège, l'Association ARPADE

LES CONSTATS

Les professionnels se saisissent bien de ces espaces de parole, qui permettent une structuration et une animation d'un réseau de professionnels socioéducatifs locaux intervenant auprès des enfants, des jeunes et de leur famille. De plus, les cellules de veille permettent de soutenir les professionnels dans leurs pratiques et la résolution de problématiques à partir de l'étude de situations individuelles

C'est, en outre, un véritable service à destination des familles Launaguettoises.



LES AXES D'AMELIORATION

Un travail autour des outils des cellules de veille :

Si de nombreuses situations anonymes sont évoquées, les professionnels peuvent encore parfois se trouver en difficulté pour présenter le dispositif de veille éducative aux familles et obtenir ainsi leur autorisation d'évoquer leur situation nominativement.

Un travail va être fait pour les accompagner dans cette démarche, avec également une réécriture de la Charte de la Veille éducative.

La structuration du partenariat avec ARPADE :

La structuration du partenariat avec ARPADE est en cours. Une cellule de veille élargie en date du 31 mars, regroupant tous les professionnels de l'Enfance et de la Jeunesse du territoire, doit permettre d'y contribuer.

A ce jour, Plusieurs axes d'interventions possibles dans le cadre de la Veille éducative ont été abordés lors des différentes rencontres.

- Une ressource vers une réflexion commune, une sensibilisation des acteurs en lien avec la Jeunesse sur le repérage précoce et l'intervention primaire
- Sur les situations individuelles évoquées en cellule de veille jeunesse : regard d'éducateur dans l'analyse de la situation, et intermédiaire possible en amont du droit commun par exemple.
- Point d'appui sur une dimension plus collective : projets en lien avec le Service Jeunes et le Collège, autour de la parentalité

Mise en place des rencontres « Jeu et parentalité, Plongez dans l'univers du jeu en famille »

Une réunion a été mise en place en janvier 2024 afin de construire collectivement des actions à destination des parents, animée par Sandra Vernières, référente Parentalité dans le cadre de la CTG.

Étaient invités à cette réunion :

- Les directrices des structures Petite Enfance (Relais Petite Enfance, Multi-accueil)
- Les directeurs des structures Enfance/Jeunesse (Coordinateurs Enfance/Jeunesse, directeurs ALAE/ALSH, Directrice du Service Jeunes)
- Les 5 directrices des Ecoles maternelles et élémentaires
- La responsable du Guichet famille

Des actions collectives à destination des parents sont déjà menées par les équipes sur les différents sites (petits déjeuners veille de vacances, temps festifs école/ALAE, manifestations culturelles...).

L'évaluation de ces actions a permis de mettre en évidence les constats suivants :

- L'accueil des parents sur des temps ALAE du soir notamment, peut mettre les professionnels en difficulté en raison des effectifs élevés, car les professionnels doivent gérer à la fois la sécurité, l'animation auprès des enfants, et l'accueil des parents.

- Certains parents peuvent avoir tendance à « laisser faire leurs enfants » et/ou à ne pas les surveiller, malgré les avertissements signalant leur responsabilité pendant ces actions.
- Pendant ces moments, qui sont pensés au départ comme des moments « parent/enfants », certains parents ne participent pas et restent à l'écart sur leur téléphone pendant les activités proposées.
- Certains parents finissent tard, ce qui les empêche de profiter des activités proposées sur la fin d'après-midi

Conclusion des professionnels :

- Pour que les parents soient acteurs et ne viennent pas seulement « consommer » ou « regarder un spectacle », il serait intéressant de proposer des actions « dans le faire ensemble », autour du Jeu de société, par exemple
- Avoir un nombre d'agents suffisants, permettant de mener ces actions en dehors des temps ALAE qui accueillent déjà beaucoup d'enfant, mais sur d'autres temps, permettant de créer un véritable lien avec les professionnels et les familles intéressées.
- Proposer à tous les professionnels qui le souhaitent de participer, sur la base du volontariat, car les équipes sont parfois fatiguées par un quotidien déjà difficile.
- Adapter les dates et horaires des actions (après 18h ou samedi, par exemple).

A la suite de ce travail commun, la mairie de Launaguet a commencé à proposer des manifestations dédiées à la parentalité autour du jeu, pensés collectivement avec les membres des services petite enfance, enfance et jeunesse. Ce sont des moments de plaisir et de partage entre parents et enfants. Cela permet d'offrir des ressources aux parents pour les accompagner dans leurs parcours.

Ces temps d'échanges en famille ont été très appréciés des launaguettois. Face à ce succès, deux épisodes de l'événement sont organisés pour la fin 2024.

A l'école de musique, les ateliers bébé-parents pour une expérience sensorielle musicale

L'école de musique a proposé une nouveauté pour la rentrée 2024 : l'atelier bébé/parent, pour permettre aux parents de partager des moments privilégiés avec leur enfant autour d'un atelier d'éveil sensori-moteur autour de la musique (bébés à partir de 3 mois).

L'ouïe est le premier sens qui se développe in utero. Toutes les sortes de sons et de rythmes que les bébés découvrent pour la première fois de leur vie résonnent comme une grande nouveauté. Cette période est le moment idéal pour initier les bébés au plaisir de la musique et de toucher un instrument. Le partage de cette expérience sensorielle musicale crée un lien privilégié entre parents et bébés. L'activité peut se pratiquer avec un parent ou une nounou.

❖ Action 2 : Projet alimentation et prévention du gaspillage alimentaire - association

Engagée

Le rôle des restaurants scolaires dans l'éducation à l'alimentation et la nutrition

La cuisine centrale de la commune est l'unité de production culinaire qui fabrique tous les repas servis aux écoliers. Cela représente plus de 900 repas quotidiens.

Le rôle éducatif des restaurants scolaires a son importance car il touche l'ensemble des élèves qui mangent à la cantine dans leur quotidien, soit jusqu'à cinq temps de repas par semaine. Les restaurants scolaires apprennent aux élèves à apprécier des repas variés et équilibrés, et à adopter de bonnes habitudes alimentaires qui les accompagneront tout au long de leur vie.

Ainsi, en privilégiant des produits locaux et de saison, comme nous le faisons dans la commune, nous pouvons sensibiliser les enfants à l'importance d'une alimentation durable et respectueuse de l'environnement.

Joseph Payet, Responsable des services Entretien et Restauration « Le repas est un temps de détente et de communication. C'est un moment privilégié de découverte et de plaisir pour l'enfant, à qui on apprend les bonnes bases de l'alimentation, ainsi que la vie en collectivité ».

Un plan alimentaire a été rédigé et mis en œuvre pour améliorer la qualité nutritionnelle et gustative des repas proposés tout en préservant l'environnement. Parmi les mesures phares : 50 % des produits sont désormais sous signes de qualité, dont 30 % de bio, avec une diversification des sources de protéines et la réduction du gaspillage.

Professionalisation des agents

Porteur du plan pour l'alimentation durable au sein des écoles, Michel Turpin, conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires a également œuvré pour la professionnalisation des animateurs sur les temps périscolaires.

Service jeunes, le projet alimentation

Depuis quelques années, la nutrition des jeunes est un réel problème : leur alimentation est trop grasse, trop sucrée, excessive et à toute heure. Depuis 2019, ces habitudes sont bannies de la structure et des ateliers cuisine sont mis en place. Ils sont basés sur des recettes allégées en sucre, avec des laits végétaux et bien souvent des fruits. Le service jeunes reste sur cette même dynamique tout en explorant de nouvelles expériences culinaires en sollicitant parfois l'aide de diététiciens et/ou nutritionnistes.



Des ateliers sont proposés deux fois par période de vacances et ponctuellement les mercredis et samedis pour que ce soit une activité référente. Tous les jeunes fréquentant la structure peuvent y participer sans inscription au préalable mais seulement une dizaine d'entre eux sont réellement visés.

Les enfants du centre de loisirs à la rencontre des artisans de la commune

Durant le mois de juillet 2023, les enfants du centre de loisirs sont allés à la rencontre des artisans de la pizzeria « nat'a pizza » et de la boulangerie passion gourmande installées à Launaguet.

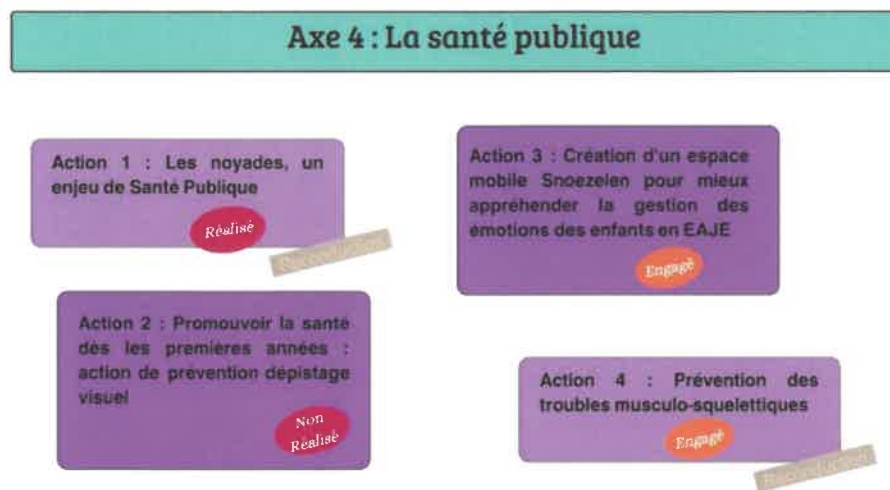
À la pizzeria, ils ont pu étaler la pâte, garnir chacun leur pizza et rentrer chez eux le soir pour la déguster. Des tabliers, toques et diplômes ont été faits spécialement pour eux.

À la boulangerie, les enfants ont pu réaliser et ramener chez eux deux mini-tartelettes, une brioche aux pépites de chocolat et un muffin. Ils ont dû faire preuve de patience pour ne pas les manger avant le soir.

Cette action a été permis grâce à l'accueil des artisans et commerçants de Launaguet, et à l'organisation par le centre de loisirs.

L'AXE 4 : LA SANTE PUBLIQUE

Schéma 8 : Axe 4 : La santé publique



❖ Action 1 : Les noyades, un enjeu de Santé Publique

Réalisée et reconduite

Les noyades sont devenues la 1^{ère} cause de mortalité chez les - de 25 ans pour les accidents de la vie courante. Les noyades accidentelles chez les moins de 6 ans ont davantage eu lieu en piscine (privée ou publique). Les noyades chez les enfants sont pour la plupart dues au fait que l'enfant ne sait pas nager, couplé avec un manque ou un relâchement de la surveillance de l'adulte responsable pendant la baignade.

A ce titre, la ville de Launaguet s'est associée à la campagne de prévention relayée par le ministère de la Santé. Une information « Prévention & Vigilance : Vigilance au bord des piscines » a été diffusée via les moyens de communication de la mairie de Launaguet en amont des vacances d'été et de l'ouverture de la piscine municipale.

Le pôle va adresser une demande de retours par le corps enseignant : il sera intéressant d'établir un retour d'information entre les enseignants et le pôle afin d'établir les résultats de façon plus fluide.

❖ Action 2 : Promouvoir la santé dès les premières années : action de prévention dépistage visuel

Non Réalisée

Les services du Pôle vie socioéducative n'ont pas réalisé cette action par manque de temps.



❖ Action 3 : Création d'un espace mobile Snoezelen pour mieux appréhender la gestion des émotions des enfants en EAJE

Engagée

Points positifs

L'Espace Snoezelen a été mis en place à l'école maternelle Arthur Rimbaud dès janvier 2023. L'aménagement réalisé collaborativement s'est effectué dans le courant du premier trimestre 2023, avec l'acquisition du nouveau matériel. L'occupation des lieux a démarré fin janvier 2023

Cet espace permet d'accompagner la gestion des émotions des enfants du Multi-accueil Les Ecureuils (accueil familial et accueil collectif) et de l'ALAE maternel Arthur Rimbaud. Chaque structure utilise le lieu en bonne collaboration.

En ALAE, l'accès à l'espace Snoezelen permet une prise en compte des émotions des enfants aussi bien pour une situation individuelle (par exemple : enfant angoissé) que collective (par exemple : fatigue de fin de période ressentie par beaucoup d'enfants).

Pour l'Accueil collectif, les professionnels utilisent uniquement l'espace dédié au projet et les retours sont positifs.

L'espace est utilisé et proposée au quotidien matin et soir essentiellement, parfois le midi. Il est très demandé le soir par les enfants de l'ALAE.

Tous les enfants ont accès librement à l'espace en fonction de leur besoin. La mise en place d'une séparation entre les espaces a permis aux enfants, surtout les plus grands, de mieux appréhender la spécificité de cet espace dédié aux explorations sensorielles mais aussi au calme et au repos.

Points à améliorer

Pour l'Accueil familial, l'utilisation n'est pas dissociée entre espace activité et espace snoezelen, les enfants peuvent aller librement de l'un à l'autre. Dès lors, il n'est pas évident d'en évaluer le bénéfice. Néanmoins, nous observons que la majorité des enfants accueillis investissent cet espace et s'y rendent volontairement plusieurs fois au cours de la matinée, notamment pour se reposer en cas de fatigue.

Pour les situations de crise, l'équipe ALAE n'a pas encore l'automatisme de se saisir de cet espace par manque d'information et de formation sur son fonctionnement (notamment pour le scolaire).

La formation escomptée a été refusée par le CNFPT, elle est donc à redemander en 2024.

Concernant l'aménagement, il reste à recouvrir les matelas « banquettes ».



Indicateurs de résultats

A l'usage il apparaît qu'un bilan annuel soit suffisant car l'espace est largement fréquenté et les retours des professionnels des deux structures sont positifs. Les familles qui ont pu voir l'espace lors de sa mise en œuvre ont également montré un grand enthousiasme.

Une vidéo a été réalisée en mars 2023 en collaboration avec le service communication de la Mairie puis diffusée par guichet famille et le Multi-accueil pour les familles accueillies sur l'année 2023. Un QR code a été créé par le Multi-accueil afin de faciliter l'accès à cette vidéo.

Il serait à présent intéressant de faire une communication plus large via le site de la mairie. Perspectives pour 2024 : une ouverture éventuelle pour le CLAS est en cours de réflexion avec le service concerné, ainsi qu'une ouverture du lieu sur le temps scolaire concernant les enfants en situation de handicap.

❖ Action 4 : Prévention des troubles musculosquelettiques

Engagée

La prévention des troubles musculosquelettiques est en cours de structuration avec la nouvelle chargée de prévention arrivée en début d'année 2024. L'objectif de cette action est de sensibiliser pour la Prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) pour le public des crèches et des ATSEM. Nous avons en effet des arrêts maladies récurrents dû à des problèmes de dos, de genoux et de coudes.

Cette action de prévention autour du thème des TMS sera donc adaptée dans le cadre de la prévention de santé des agents par le biais de créneaux d'une durée de 1H30 en journée.

L'AXE 5 : LA PLACE DES JEUNES DANS LA COMMUNE DE LAUNAGUËT

Schéma 9 : Axe 5 : La place des jeunes dans la commune



L'inclusion

❖ Action 1 : Améliorer l'accompagnement des enfants en situation de handicap et leurs familles

Engagée et reconduite

La thématique de l'accompagnement des enfants en situation de handicap en cellule de veille éducative, 2021

La thématique de l'Accompagnement des enfants en situation de handicap revient souvent en cellule de veille petite enfance et enfance. Ainsi une cellule commune a été organisée pour permettre une meilleure compréhension par les professionnels des leviers possibles et favoriser la création d'un réseau partenarial local sur cette thématique.

A l'ordre du jour :

- L'accueil croissant d'enfants en situation de handicap dans les écoles élémentaires
- les difficultés dans l'accompagnement des enfants reconnus MDPH sur les structures, notamment durant les temps périscolaires où il n'y a bien souvent pas de professionnels spécifiques sur la situation.
- les situations d'enfants où il n'y a pas encore de notification où un travail est à mener auprès des parents (question de la temporalité).
- la question des ressources possibles pour accompagner les parents dans les démarches, mais également pour trouver des solutions de garde afin de limiter les temps en collectif pour l'enfant (ALAE notamment).

- la question du recrutement et de la formation des équipes

Tous ces éléments ont été abordés lors d'une cellule commune enfance petite-enfance, en présence de Martine LIARTE, Infirmière et Jacqueline AGNEL, Médecin, à la MDS d'Aucamville

Les constats

Les professionnels se saisissent bien de ces espaces de parole, qui permettent une structuration et une animation d'un réseau de professionnels socioéducatifs locaux intervenant auprès des enfants, des jeunes et de leur famille. De plus, les cellules de veille permettent de soutenir les professionnels dans leurs pratiques et la résolution de problématiques à partir de l'étude de situations individuelles. C'est, en outre, un véritable service à destination des familles Launaguettoises.

Le Guichet famille et la formation des ATSEMS

L'école inclusive vise à assurer une scolarité de qualité pour tous les élèves en tenant compte de leurs singularités et de leurs particularités.

Les ATSEMS ont éprouvé le besoin de se former pour mieux identifier et accompagner les élèves en situation de handicap et/ou atteints d'un trouble de plus en plus nombreux au sein des écoles.

La formation en intra-muros « Accueil de l'enfant en situation de handicap en milieu scolaire », mise en place par la collectivité avec le CNFPT, a réuni l'ensemble des ATSEMS de la collectivité le 3 et 4 NOVEMBRE 2022.

Deux ATSEMS ont également participé à la formation organisée par le SESSAD au sein de l'école maternelle Jean Rostand au mois d'octobre 2023 axé sur l'accompagnement d'enfants atteints de la trisomie 21.

Deux ATSEMS (une de chaque école maternelle) ont bénéficié de la formation « L'encadrement des enfants sur le temps de restauration » organisée également en intra-muros sur 3 jours entre le mois de septembre et novembre 2023.

Lors des évaluations professionnelles de l'année 2023, une grande majorité des agents ATSEMS ont exprimé qu'elles avaient acquis des notions et des gestes pour accompagner les enfants avec un facteur de troubles. "Le travail mené au quotidien avec une sensibilité particulière et des outils supplémentaires a porté ses fruits."

La semaine de découverte de l'handisport

En début 2024, sur l'initiative des directrices de l'école maternelle et de l'école élémentaire du groupe Jean Rostand, plusieurs clubs de la commune ont mis à disposition des enfants des éducateurs, des animateurs et du matériel pour une semaine de découverte et d'ateliers autour du sport.

Les élèves ont pu s'essayer à différents handisports comme le « torball » ou le « basket fauteuil ». Ils ont eu la chance de rencontrer Coralie Gonzalez, athlète et membre de l'équipe de France de Goalball, participant aux Jeux Paralympiques de l'été 2024.

Le goalball fait appel uniquement aux sens tactiles et auditifs. Les joueurs sur le terrain doivent porter un bandeau masquant complètement les yeux et le ballon est muni de clochettes intérieures pour que les joueurs puissent le situer.

Mme Patricia Paradis, maire adjointe aux affaires sociales et socio-éducatives : « Sensibiliser les enfants au handicap brise les stéréotypes et favorise l'inclusion. Cela leur apprend à reconnaître et à valoriser les différences, dans un environnement où chacun est accepté tel qu'il est. En investissant dans l'éducation et la diversité, nous participons à construire une société véritablement égalitaire. »

De plus, c'est une semaine de sensibilisation importante pour les élèves pour découvrir des sports qu'ils ne connaissent pas, notamment pour les enfants de maternelle qui ne sont pas encore membres de clubs sportifs. Cela leur fait connaître des règles autres que celles de l'école tout en restant dans un cadre ludique.

Bilan pour les enfants

Les élèves ont adoré cette semaine, grâce à la découverte de plusieurs équipements développés spécialement pour les personnes handicapées, comme le handibike, qu'on pédale avec les mains. Ils utilisent les mots « impressionnant » et « belle leçon de vie » pour revenir sur cette semaine, qui leur a également appris de nombreuses choses de la vie quotidienne des personnes handicapées, ainsi que la persévérance dans chaque situation.

Agnès Reyes, directrice de l'école élémentaire Jean Rostand : « Sensibiliser au handicap dès le plus jeune âge, dans le cadre du sport ou de la vie en général, est essentiel pour l'apprentissage du vivre ensemble et du respect de la différence. Grâce à l'aide des clubs, de l'association Handicap Défi, du personnel des écoles, et des parents d'élèves, les enfants ont pu en apprendre plus sur le quotidien des personnes en situation de handicap. »

❖ Action 2 : Référent Santé Inclusif au Multi accueil Les Ecureuils

Réalisée

En ce qui concerne la promotion de l'accueil des enfants en situation de handicap, nous avons procédé au recrutement d'un Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI) en accroissement temporaire d'activité au sein du multi accueil, par délibération n°2024.09.19.101.

Le RSAI a pour objectif d'effectuer un minimum de 50heures sur l'accueil collectif et de 20 heures sur l'accueil familial. A ce titre, un emploi à temps non complet à raison de 70h par an entre le 23/09.2024 et le 31.07.2025, sur le grade de puéricultrice hors classe a été voté.

Les missions du référent santé accueil inclusif sont relatives à celles prévues dans le code de la Santé publique, article 2324-39.

L'Engagement citoyen des jeunes

❖ Action 1 : Projet « Être Jeune en Métropole »

Réalisée et reconduite

Le projet « être jeune en métropole » a été voté en octobre 2023 à la suite d'une phase de diagnostic et de collecte de données, et en présence des élus et techniciens de la métropole, dont Launaguet. Un plan d'action autour de six axes stratégiques a été formulé :

- 1) Favoriser l'émancipation des jeunes
- 2) Faire des jeunes une ressource pour le territoire
- 3) Prévenir les situations de vulnérabilité
- 4) Traduire l'ambition en faveur des jeunesses dans l'organisation de l'administration
- 5) Associer les jeunes pour élaborer les politiques publiques et développer leur pouvoir d'agir
- 6) Renforcer et adapter la communication pour une meilleure lisibilité de l'action.

Suite à ce travail mené par les élus et les agents de Launaguet, de nouvelles actions vont être proposées à l'occasion de la CTG, afin de soutenir les jeunes dans leur parcours de vie.

❖ Action 2 : Parcours citoyen

L'objectif principal du Service Jeunes est de proposer des activités variées et enrichissantes aux jeunes durant la période estivale, tout en assurant un accueil continu pour ceux qui ne participent pas aux sorties ou aux séjours. Ce document détaille le sens pédagogique de chaque action, les objectifs pédagogiques et les résultats attendus.

Réalisée et reconduite

Cérémonie de la citoyenneté 2024

Sensibiliser les jeunes à l'éducation civique est essentiel. La ville de Launaguet organise chaque année la Cérémonie de la citoyenneté, à laquelle tous les nouveaux électeurs sont conviés.

En mars 2024, Michel Rougé, maire de Launaguet, a expliqué aux jeunes launaguettois présents le fonctionnement d'un bureau de vote en leur proposant de se prêter au jeu. Leurs cartes électorales et le livret du citoyen leur a également été remis.

Mission patrimoine

Un projet pédagogique a été mené avec 1 classe de 3e du Collège Camille Claudel de Launaguet, dans le cadre du Parcours Laïque et Citoyen initié par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.



Cet atelier a permis de :

- prendre conscience de la diversité des approches ;
- questionner ce qui fonde la valeur, ici et ailleurs ;
- d'identifier ce qui fait patrimoine pour les jeunes dans leur environnement proche ;
- et enfin, questionner la transmission via une production vidéo.
- Une vidéo podcast a ainsi été réalisé et rend compte des témoignages des jeunes.

Ce projet a été animé en collaboration avec le CAUE de la Dordogne, à l'initiative du Conseil départemental.

Recrutement de deux services civiques pour accompagner des projets d'éducation à la citoyenneté

En Septembre 2024, une offre d'emploi a été publiée afin de recruter deux services civiques au sein de l'école élémentaire Les Sables, dont les objectifs sont les suivants :

- Solidarité avec les plus jeunes
- Aide au vivre ensemble
- Rencontres dans le cadre professionnel d'une école
- Initiatives pour jouer un rôle positif dans l'école
- Apporter une ouverture (numérique, culture) dans le cadre scolaire

Ce recrutement permettra d'optimiser la gestion de la BCD par l'entretien et le rangement des livres et par l'accueil des élèves avec l'enseignant. Ils devront intervenir dans les classes auprès d'un petit groupe d'élèves dans le cadre de projets et être présents aux récréations dans l'aide à la gestion des conflits

Leurs enjeux seront de proposer des livres, des sites éducatifs ou culturels aux enfants, ainsi que d'améliorer leur connaissance des jeux de coopération des enfants pour les accompagner dans ces processus civiques.

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SERVICE JEUNE

Activités Quotidiennes au Centre

Ateliers Créatifs (DIY, Création de fusées à eau, On s'en tamponne, Initiation Couture)

Objectif pédagogique : Développer la créativité et l'expression personnelle.

Résultats attendus : Les jeunes expriment leurs idées à travers des créations artistiques ou scientifiques et/ou manuelles et apprennent différentes techniques. A noter que les ateliers Do It Yourself (DIY) sont mis en place depuis plusieurs années pour répondre à une demande du public féminin en majorité et nous sert à créer du lien avec celui-ci.

Jeux de Société et Tournois sportifs (Aprem au coin du jeu, ping-pong, splashball, olympiades, Volley, initiation à l'handisport, Dodgeball)

Objectif pédagogique : Favoriser l'esprit de compétition saine et la coopération.

Résultats attendus : Les jeunes apprennent à respecter les règles, à travailler en équipe et à développer des stratégies. Nous avons un public très attiré et ouvert à tous types de jeux de

société. Comme développé lors des dernières actions parentalité, le jeu leur apprend la cohésion, la stratégie, la frustration, la patience, etc. C'est un outil essentiel à notre fonctionnement.

Ateliers Cuisine (Glaces Artisanales, Gaufres Belges, Salade de Fruits, réalisation de plats pour la soirée BBQ, Smoothie)

Objectif pédagogique : Développer des compétences culinaires, encourager le partage de savoirs et renforcer la coopération.

Résultats attendus : Les jeunes apprennent différentes techniques culinaires et découvrent de nouvelles recettes. Les ateliers menés par les animateurs permettent de transmettre des compétences de base et des connaissances sur la nutrition. Depuis un an, les jeunes s'impliquent et mènent des ateliers favorisant l'échange de savoirs et l'entraide, renforçant la confiance en soi des jeunes chefs et créant un espace de partage culturel et gastronomique. Les discussions pendant les ateliers permettent de mieux connaître les jeunes et de créer un climat de confiance et de convivialité.

Sorties Extérieures

Visites culturelles (Cité de l'espace, Grottes de Lombrives, Rando au lac de Bethmale)

Objectif pédagogique : Éveiller la curiosité scientifique ou géologique et encourager l'intérêt pour l'astronomie et les sites naturels.

Résultat attendu : Les jeunes découvrent les merveilles de l'espace, comprennent l'histoire des grottes et développent un respect pour le patrimoine naturel

Excursions en Nature ou en Ville (Randonnées, Shopping)

Objectif pédagogique Rando : Sensibiliser à l'environnement, promouvoir l'activité physique et encourager le lien social.

Objectif pédagogique Shopping : Encourager l'autonomie, la gestion de budget et le lien social.

Résultat attendu : Les jeunes apprennent à marcher dans un environnement urbain/rural. Les moments informels durant la sortie offrent des opportunités d'échanges personnels, aidant les encadrants à mieux connaître les jeunes et à créer un espace de confiance où ils peuvent parler.

Sorties dites de Consommation (Waterjump, Escalade, Paintball, Équitation, Plage, VTT, Skate, Wampark)

Objectif pédagogique : Promouvoir l'activité physique, encourager l'esprit d'équipe et le dépassement de soi, et offrir des moments de détente et de plaisir.

Résultat attendu : Les jeunes découvrent et pratiquent de nouvelles activités physiques, améliorant ainsi leur condition physique et leur coordination. Chaque activité présente des défis différents, encourageant les jeunes à dépasser leurs limites et à développer leur persévérance. Les sorties comme le paintball et l'escalade renforcent l'esprit d'équipe et la coopération, tandis que les moments à la plage ou en équitation offrent des opportunités de détente et de socialisation. Les échanges informels pendant ces activités permettent aux animateurs de mieux connaître les jeunes, d'identifier leurs centres d'intérêt et de créer un environnement de confiance et de soutien mutuel.



Toutes ces sorties et activités ont été demandées par les jeunes lors de la réunion de préparation des vacances.

Continuité Pédagogique : Si nous constatons une régularité de fréquentation, nous proposerons des activités en progression pour approfondir les compétences. En cas de discontinuité, chaque activité sera conçue pour avoir un impact éducatif autonome, avec des objectifs clairs et des résultats attendus à court terme.

Le Service Jeunes s'engage à offrir un été enrichissant et divertissant aux jeunes, avec des activités qui favorisent leur développement personnel et social, tout en répondant aux attentes des jeunes, des familles, du PEDT et de la CTG.

Veillez trouver ci-dessous le récapitulatif des actions du service de l'action éducative, ALAE et Service Jeunes



Axe 1 Développer l'estime de soi et la sensibilité aux autres								
Axe 2 Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble								
Axe 3 Faire connaître les enjeux du développement durable								
Axe 4 Favoriser le bien-être de l'enfant et son intégration dans la collectivité								
Intitulé de l'action ou du projet	Objectifs	Perspectives	Porteur	Tranche d'âges concernées	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4
Découverte atelier et promotion des commerçants de la commune			ALSH	3-11 ANS				
Fête du Jeu	L'objectif de cette journée est de faire reconnaître le jeu comme : <ul style="list-style-type: none"> • Activité essentielle pour le développement de l'enfant, • Outil d'apprentissage, de transmission de savoirs et d'éducation pour tous, • Expression culturelle favorisant les rencontres interculturelles et intergénérationnelles, • Créateur de lien social et de communication, • Occupation de loisirs et source de plaisir. 	A continuer et à enrichir	Service animation	Tout public				
Petits déjeuners/goûters	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un moment convivial autour d'un petit déjeuner équilibré et découverte de nouveaux goûts 	Les petits déjeuners et les goûters proposés sont variés. Du sucré au salé.	Service animation	3/11 ANS				



		Thématique proposée (déjeuner à l'anglaise, l'italienne, orientale...)				
<p>Quai des savoirs</p> <p>FICHE ACTION : LIBERER LES EMOTIONS ET DEVELOPPER LES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES Ateliers relaxation (Rimbaud) et ateliers Yoga (Les Sables)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir aux enfants du CLAS un espace de détente physique et mentale • Permettre aux enfants de prendre conscience de leurs corps, de libérer leurs émotions de se relaxer • Permettre aux enfants de mieux comprendre ce qu'ils ressentent, et mieux apprivoiser leurs émotions • Développer les compétences psychosociales • Développer les capacités de concentration 	<p>Ateliers relaxation initié en 2022 (Expérimentation CAF31) Ateliers Yoga initiés en 2023 A pérenniser</p>	<p>Service animation Service CLAS/Veille éducative</p>	<p>2/99 ans 6/11 ans</p>		



<p>Semaine de la réduction des déchets</p>	<p>Faire une action et une sensibilisation écologique en impliquant les différents acteurs (parents/enfants/professionnels) sur une période donnée, dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets</p>	<p>Action menée depuis 2021 qui a très bien fonctionné pour l'année 2021/2022. Concernant l'année 2023 moins d'implication de la part de parents car cette action est en coopération avec les parents (préparation des goûters sans déchets)</p>	<p>Service animation</p>	<p>3/11 ANS</p>
<p>FICHE ACTION : LA DEMARCHE PARTENARIALE ACTION : L'OUVERTURE CULTURELLE COMME LEVIER POUR LA CONFIANCE EN SOI 1) Projet "Musique" (Chorale et Percussions) en partenariat avec l'Ecole de Musique de Launaguet 2) Ateliers scientifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des projets et sorties culturelles pour permettre aux enfants une ouverture sur le monde et l'élargissement de leurs centres d'intérêt • Aider les enfants à découvrir de nouvelles compétences- Valoriser les compétences des enfants et développer leur confiance en eux 	<p>A pérenniser</p>	<p>Service CLAS/Veille éducative</p>	<p>6-11ans</p>



<p>FICHE ACTION : SOUTENIR LES FAMILLES DANS LEURS COMPETENCES PARENTALES "Jouons ensemble : Jeux de société parents/enfants"</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer auprès des familles une prise de conscience liée à l'importance de partager un moment avec son enfant • Permettre une espace de rencontre et de convivialité entre les parents, et avec les professionnels • Permettre aux parents et aux enfants de découvrir les futurs lieux d'accueil municipaux dans le cadre des Passerelles (Centre de Loisirs et Service Jeunes) 	<p>Projet initié en 2024 dans le cadre des actions parentalité. A pérenniser en 2025 (Co-financement CAF31 dans le cadre du REAAP)</p>	<p>Service CLAS/Veille éducative</p>	<p>Tout public</p>
<p>FICHE ACTION : SOUTENIR LES FAMILLES DANS LEURS COMPETENCES PARENTALES Créer du lien parents/enfants autour du livre et de la lecture</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les enfants et familles autour du livre • Sensibiliser les parents au « faire ensemble » : partager un moment avec son enfant, c'est créer du lien avec lui • Mettre le livre au cœur d'une soirée et offrir un outil alternatif à l'usage des écrans • Offrir un Espace d'évasion autour de l'imaginaire, pour les familles 	<p>Pérenniser l'Action Partir en Livre. Partenariat envisagé avec la bibliothèque à la rentrée 2024</p>	<p>Service CLAS/Veille éducative</p>	<p>Tout public</p>

Carnaval	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser et faire participer les enfants à une action culturelle Partager un moment festif en famille 	Pérennité de cette action annuelle	Service culture/animation	Tout public			
Festival qui conte	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des temps de partage en famille Créer du lien parents/professionnels Rendre la culture plus accessible aux familles (principe de gratuité) Faire découvrir le théâtre Molière (en tant qu'espace culturelle) aux familles Launaguettoises 	Pérennité de cette action transversale	Service culture/animation/Service CLAS/Veille éducative	Tout public			
Fête de la nature			Service environnement/animation	Tout public			
Café-Philo	<ul style="list-style-type: none"> Faire qu'une prise de conscience collective soit effective concernant les conduites à risque Le jeune est capable de s'exprimer librement Chacun peut partager son expérience ou se reconnaître dans celle des autres 	A pérenniser et à développer	Service Jeunes	11 - 20 ans			



Chantiers jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Enseigner aux jeunes les gestes simples au quotidien pour réduire leur impact environnemental, tels que le recyclage, la réduction des déchets et la consommation responsable. Apprendre aux jeunes à assumer leurs responsabilités au sein du groupe, que ce soit dans la réalisation de tâches assignées ou dans le respect des règles et des normes de la collectivité. 	Projet ancré depuis plus de 20 ans	Service Jeunes	11 - 17 ans	
Webradio (Sur Alae, Alsh, et manifestations)	<ul style="list-style-type: none"> Développer un espace d'expression pour les enfants Permettre l'utilisation d'outils d'expressions numériques Faciliter l'écoute et la prise de parole 	A promouvoir davantage sur les Alae	Service Jeunes	8- 99 ans	



Ateliers d'écriture	<ul style="list-style-type: none"> Ouvrir un espace de dialogues et d'échanges privilégiés avec les jeunes Développer l'expression des jeunes via des ateliers d'écriture Développer l'élocution / vaincre la timidité / gagner en confiance en soi et valoriser les jeunes Contribuer au développement personnel et collectif, à la socialisation des jeunes, en les mobilisant sur des thématiques actuelles : la lutte contre les discriminations, le vivre-ensemble 	Pas de perspectives envisagées pour ce projet. Effectif faible	Service Jeunes	11-15 ans	
Passerelles/portes ouvertes	Permettre aux enfants de découvrir les lieux espaces et différents temps périscolaire (temps Alae/self) pour une meilleure préparation à l'entrée en maternelle (PS et en élémentaire (CP)	Projet pérenne et annuel	Veille éducative Animation, EN	2ans1/2/11 ans	
Savoir Rouler à Vélo	<ul style="list-style-type: none"> Permettre au futur collégien d'utiliser le vélo Permettre de se déplacer en toute sécurité (maison - collège) 	Courrier à envoyer aux directeurs d'école/ achat mallette SRAV/ besoin d'heures complémentaires	Éducateurs sportifs / sport scolaire	Cm1 /cm2	



Espace multisensoriel mutualisé, d'inspiration Snoezelen	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la gestion des émotions du tout-petit à l'enfant scolarisé en maternelle. Créer un véritable espace multisensoriel mutualisé 	Espace très fréquenté et bien exploité quel que soit la structure qui l'utilise. Il faudrait le développer pour les enfants qui ont des besoins spécifiques durant le temps scolaire	ALAE /MPE	1-6 ans			
Jeunes Créateurs de Jeux Educatifs	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accompagnement à la scolarité par le biais d'une approche ludique et créative Renforcer la cohésion et l'entraide entre les jeunes, en permettant aux adolescents de créer un produit utile et éducatif pour les plus jeunes. Renforcer le lien entre le milieu scolaire et les structures d'accueil jeunesse, en promouvant une approche collaborative. 	Projet modifié en cours de route, sa reconduction n'est pas envisagée.	Service Jeunes	11-17 ans			
Newsletters			ALAE	6-11 ans			
Potager			ALAE	6-11 ans			



Organisations de grands jeux entre chaque vacances scolaires	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la coopération Favoriser la communication entre petits et grands et l'entraide 	ALAE	6-11 ans			
Décoration de l'école	<ul style="list-style-type: none"> Se sentir bien dans un lieu plus agréable Favoriser l'imagination de l'enfant 	ALAE	6-11 ans			
Rollers	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'apprentissage du roller. Favoriser la motricité, l'entraide 	ALAE	4-5-6 ans	Projet qui s'étend de la moyenne à la grande section (sur 2 années consécutives)		
Coin des émotions	Coin refuge où l'enfant se retrouve au calme, où il peut surmonter un moment difficile pour lui	ALAE	3-6 ans	Projet en évolution constante pour mieux répondre aux différents besoins de différents enfants		
Partir en livre	<ul style="list-style-type: none"> Amener le livre dans les mains des enfants, de manière ludique. Faire sortir les livres des bibliothèques, Favoriser le goût de la lecture 	ALAE	3-6 ans	Action qui se renouvelle chaque année, en partenariat avec Toulouse Métropole		

Envoyé en préfecture le 18/12/2024
Reçu en préfecture le 18/12/2024
Publié le

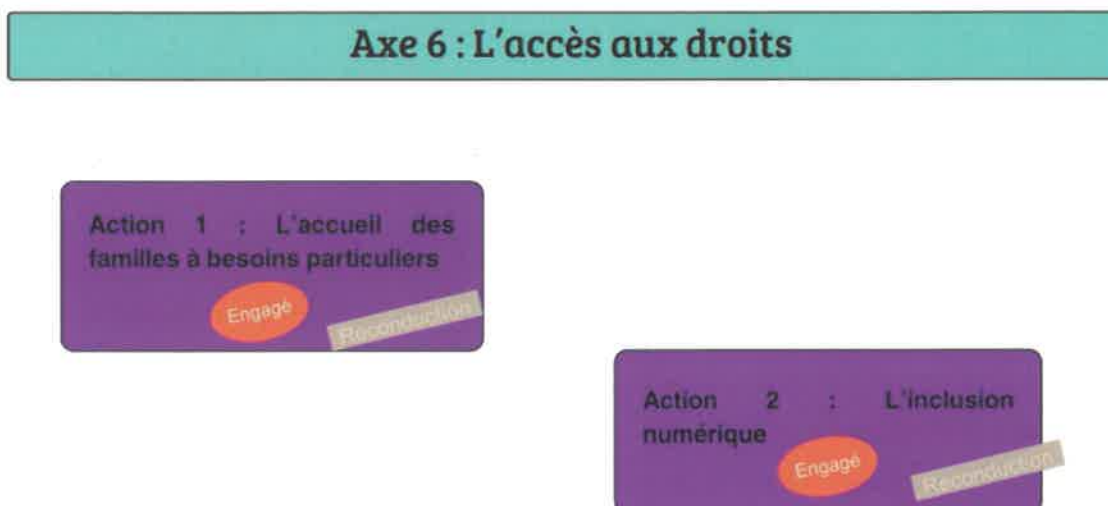


ID : 031-213102825-20241211-22024124-DE

Gôter équilibré	<ul style="list-style-type: none">• Permettre à l'enfant et à l'adulte de comprendre que l'équilibre d'un goûter• Participer au bon fonctionnement de notre corps	Action engagée cette année et elle doit être repensée afin de mieux sensibiliser les parents. travail en transversalité avec tous les Alae sur une durée annuelle et renouvelable	Service animation	3-11 ans			
-----------------	--	---	-------------------	----------	--	--	--

L'AXE 6 : L'ACCES AUX DROITS

Schéma 11 : Axe 6 : L'accès aux droits



❖ Action 1 : L'accueil des familles à besoins particuliers

Engagée et reconduite

Le Guichet Famille est un dispositif municipal récent sur la commune dont la création date de mai 2019.

L'objectif est de centraliser le lien avec les familles en ce qui concerne l'inscription des enfants sur les temps scolaire et périscolaire avec un interlocuteur principal qui transmet les informations aux autres services communaux.

Le Guichet Famille travaille dans une démarche d'accompagnement à la parentalité, le soutien des familles dans une démarche d'écoute active bienveillante, sécurisante et confidentielle.

La mairie de Launaguet prend soin de la rencontre avec les familles, venues d'elles-mêmes où suite à une orientation des services de la commune : CLAS, Guichet Famille, Service jeunesse, cellule de veille... ou des partenaires (Maison des solidarités, associations...). Cette orientation permet de mettre en place une évaluation sociale et la présentation des actions du CCAS.

La conseillère en économie sociale et familiale (CESF) du CCAS peut accompagner les personnes ou familles rencontrant des difficultés d'ordre social ou financier du lundi au vendredi

Les champs d'action de la conseillère en économie sociale et familiale (CESF) concernent principalement :

- Le budget familial (action éducative budgétaire, constitution de dossiers de surendettement, conseils sur les économies d'énergie,)
- L'accès aux droits : vérification des droits en fonction des situations, appui aux démarches et orientation vers la Maison des Solidarités, France Travail, Partenaires en permanences dans les locaux du CCAS (Point Conseil Budget, Conciliateur de justice par exemple) ou associations œuvrant dans le champ social
- L'information sur les dispositifs d'action sociale existants dans les locaux du CCAS : Point information Budget, PLIE, suivi RSA, conciliateur de justice.

La conseillère en économie sociale et familiale mène un accompagnement social personnalisé auprès de ces usagers afin de trouver une réponse adaptée à la problématique de chaque situation. Elle travaille en partenariat avec les associations caritatives et les partenaires sociaux de secteurs (assistantes sociales du Conseil Départemental, CAF, Pôle Emploi, Mission Locale, Secours Populaire...).

Différents dispositifs sont en place :

- Cours Alphabétisation – une fois par semaine sur 3 créneaux différents selon les niveaux des personnes les mardis et jeudi. Ces ateliers sont animés par des bénévoles du CCAS sous forme de temps d'échanges et de pratique de la langue. Depuis janvier 2013, ces cours d'alphabétisation sont accessibles à toutes personnes de la commune. Ils permettent l'apprentissage de la langue française pour des adultes d'origine étrangère, et une remise à niveau en lecture et/ou en écriture pour des adultes en situation d'analphabétisation.
- Cours d'anglais -une fois par semaine le lundi après-midi selon des groupes de niveau, ces ateliers d'une heure sont animés par un bénévole sous forme ludique et de discussion
- Aide d'urgence alimentaire sous forme de délivrance de Chèques d'accompagnement personnalisés suite à la demande de La Maison des Solidarités.
- Aides financières attribuées après délibération du Conseil d'administration : charges liées au logement, réduction des tarifs de séjours vacances pour les enfants.

Action Gestion d'un logement temporaire

Les dispositifs de mise à l'abri étant saturés (115, SIAO géré par le CCAS de Launaguet) et les demandes de la part de la Maison des solidarités de secteur ou des administrés de Launaguet augmentant, la commune a décidé de gérer un logement temporaire.

Ce logement temporaire est destiné à accueillir les personnes en difficulté par rapport au logement :

- Situation d'expulsion
- Conflits familiaux
- Logement insalubre ou inadapté



Il s'agit d'un logement transitoire pour une période de 6 mois maximum. L'occupation de ce logement est conditionnée par l'acceptation bénéficiaire d'un accompagnement social lié au logement.

Une indemnité d'occupation mensuelle est demandée au bénéficiaire, ainsi qu'un dépôt de garantie à l'entrée dans le logement.

Sur Launaguet, il existe actuellement un parc de 729 logements sociaux.

Sur l'ensemble de ces logements, le CCAS peut proposer des candidats sur son contingent qui s'élève à 10% de l'ensemble des logements sociaux implantés sur son territoire.

Le service logement instruit les demandes des administrés et soumet les dossiers des demandeurs auprès des bailleurs sociaux, dès qu'un logement de son contingent est vacant.

❖ Action 2 : L'inclusion numérique

Engagée et reconduite

Des ateliers numériques menés par la Croix Rouge ont été mis en place afin de soutenir les familles en difficulté pour les aider à réaliser leurs démarches en ligne.

Une fois par semaine un bénévole de la Croix Rouge reçoit sur rendez-vous un administré pour l'aider à effectuer des démarches dématérialisées, l'initier à l'utilisation de l'outil informatique et ainsi garantir l'accès à ses droits.



ENJEUX CTG 2025 - 2029

La CTG est une organisation processuelle partenariale qui s'adapte pleinement aux mouvements de son territoire. Ainsi, au cours des années 2023 et 2024, un processus d'évaluation et de renouvellement pour la période 2025 – 2029 a impliqué les partenaires et les acteurs du territoire. Chacune des équipes de la mairie et des partenaires ont analysés leur travail sur cette première CTG et collecté différentes données, propres aux services ou constatées collectives : fréquentation des services, difficultés exprimées par les habitants, difficultés exprimées par les professionnels, limites aux pratiques dues à des éléments techniques, géographiques, politiques ou sociaux, et mise en exergue des enjeux et des inégalités constatées relevant du terrain.

De ce diagnostic général de la commune de Launaguet et des services de la Petite enfance, l'Enfance et la jeunesse organisés au sein de la Mairie de Launaguet pour la population, découlent de nouveaux enjeux.

La CTG 2 2025-2029 sera alors structuré autour de 4 Enjeux principaux dont découlent 9 nouveaux Axes et 27 Actions à mettre en place par les services et structures socio-éducatives.



1.10 4 ENJEUX STRUCTURANT LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 - 2029

ENJEU 1 : L'ADAPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES AUX ÉVOLUTIONS DU TERRITOIRE

L'adaptation de l'offre de services aux évolutions du territoire est un enjeu primordial car les contextes démographiques, économiques, sociologiques et politiques sont en évolution constantes et influent sur les conditions de vie des enfants, des jeunes et des familles.

La mairie de Launaguet est un acteur direct de proximité pour ces familles vivant sur son territoire d'action et a pour compétences de répondre aux besoins d'accueil éducatif (protection, éducation de l'enfant et soutien des familles) et de mettre en œuvre une politique éducative volontariste.

A ce titre, les services œuvrent à travers une double action : répondre aux besoins des familles à l'instant t, et se rendre compte des évolutions en cours et à venir pour infléchir les actions à mettre en place.

Ainsi, l'enjeu d'adaptation de l'offre de services aux évolutions du territoire résulte de la dynamique adoptée par l'ensemble des services et par le souci de répondre à différents constats effectués lors de cette première CTG, parmi lesquels :

- Nous assistons à une augmentation du nombre d'enfants de 0 à 3 ans. Les services Petite Enfance doivent évoluer pour augmenter les capacités d'accueil.
- Le nombre de familles sans possibilités d'accueil de l'enfant est en baisse, mais il reste existant. Nous avons besoin de compléter l'offre pour multiplier les accueils des enfants pour ne pas laisser de familles sans solution. A ce titre, le Fonctionnement interservices (Multi-accueil, Crèche privée, RPE) permet une offre variée d'accueil des enfants qu'il s'agira de renforcer.
- La commune de Launaguet projette une augmentation du nombre d'habitants à plus de 10 000 habitants dans un délai de 5 à 10 ans. Afin d'adapter de façon proactive l'offre de nos services Enfance Jeunesses et de préparer les futures évolutions, nous souhaitons mener une étude des besoins au regard de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 qui impose de nouvelles modalités Enfance Jeunesses pour les communes de plus de 10 000 habitants.
- La place des enfants en situation de handicap et l'accompagnement de leur famille est engagée et indispensable pour favoriser le bon développement de ces enfants et leur intégration positive au sein de leurs environnements de travail et de loisirs. Nous souhaitons faciliter leur accueil dans l'ensemble des services.
- La mise en place de formations à destination des agents et des assistantes maternelles libérales pour accompagner les pratiques professionnelles et renforcer les compétences dans le suivi et le soutien aux enfants est positive. Les formations leur permettent de mettre en place une meilleure gestion des situations auxquelles les agents sont confrontés → Nous souhaitons poursuivre l'organisation des formations à destination tous les agents



- Enfin, les temps communs entre les agents de différents services professionnels à destination des enfants et des jeunes favorisent la continuité éducative, essentielle au développement positif de l'enfant tout au long de sa vie. Pour ce, nous souhaitons renforcer et poursuivre le travail collaboratif engagé entre les différents services.

Les différentes actions qui seront mises en place pour répondre à cet enjeu permettront ainsi de renforcer l'accueil des enfants pour faciliter l'accès des services aux familles, de renforcer la qualité de ces différents accueils et d'accompagner le parcours de vie de l'enfant par un travail collaboratif et interservices.

AXE 1 : Avoir accès au mode d'accueil de son choix

❖ Action 1 : Définir une stratégie d'offre d'accueil en concertation avec les services du territoire

A renforcer

Sur les 4 prochaines années que recouvrent cette seconde CTG, le travail de cohésion entre les différents services Enfance va être optimisé.

Il s'agira d'établir des processus entre l'accueil collectif et l'accueil familial du Multi-Accueil, la crèche privée Babilou en délégation de service public pour l'accueil des enfants des familles de la commune de Launaguet, ainsi que le Relais Petite enfance.

Ces différents services travailleront de concert afin de croiser leurs données et de définir la stratégie d'offre d'accueil la plus adéquate pour répondre aux besoins des familles et au nombre de places nécessaires. Le Relais Petite Enfance sera inclus de façon systématique dans les modes d'accueil proposés aux familles : la communication doit montrer que le RPE n'est pas un service à part mais qu'il est partie intégrante des offres à destination de la population.

❖ Action 2 : Mener une étude des besoins en lien avec les évolutions de la population

Nouveau

Les services du Pôle vie socioéducative en lien avec l'ensemble des services de la mairie de Launaguet sont conscients des évolutions de la population de Launaguet. Une projection à plus de 10 000 habitants dans une perspective de 5 à 10ans est à l'ordre du jour.

A ce titre, la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 a créé le service public de la petite enfance (SPPE) et a fait des communes les autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant, avec un certain nombre de compétences nouvelles à la clé : recensement

des besoins, information et accompagnement des familles, planification du développement des modes d'accueil et soutien à la qualité de ceux-ci.

Par ailleurs, la loi impose aux communes de plus de 10 000 habitants d'établir un « schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant » et de mettre en place des relais petite enfance.

A ce titre, les services Petite enfance, enfance et jeunesses de la mairie poursuivent leur travail d'analyse pour optimiser les services et se préparent à cette mise en conformité aux objectifs précités. La CTG2 sera l'occasion de réaliser de nouvelles études à l'échelle de tous les services pour adapter les offres à la population aux évolutions des territoires.

❖ Action 3 : Faciliter l'accueil spécifique autour de l'accompagnement de l'enfant à besoins particuliers : accueil d'urgence, occasionnel, enfant en situation de handicap

Engagée

Projet d'Action « Améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap et leurs familles »

Éléments de diagnostic

Le 26 avril 2023 s'est tenue la Conférence nationale du handicap, au cours de laquelle a été présenté le bilan des politiques engagées et dressé des perspectives pour les trois prochaines années, dans le but d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap, leur suivi, l'accueil des familles, l'articulation entre l'Ecole et le médico-social, comme la formation des professionnels.

Dans le cadre de l'accompagnement et la formation des ATSEMS pour faire évoluer leurs pratiques auprès des enfants, une formation en intra a été organisée pour renforcer l'accompagnement des enfants en situation de handicap et de leurs parents.

Seront concernés les professionnels ATSEMS des écoles maternelles Jean Rostand et Arthur Rimbaud.

A ce titre, un cahier des charges sera réalisé par l'ensemble des services municipaux concernés. La recherche d'un prestataire pour la formation va être programmée.

Objectifs stratégiques

- Identifier et accompagner un enfant porteur d'un handicap seul et dans un groupe.
- Renforcer les compétences des professionnels ATSEM en matière de prise en charge des enfants en situation de handicap.
- Faciliter les échanges d'informations et la coordination des actions entre les différents acteurs impliqués dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

- Sensibiliser l'ensemble de la communauté scolaire aux enjeux de l'inclusion et de la diversité.
- Encourager le respect de la différence et la valorisation de la diversité au sein de l'école maternelle.
- Harmoniser les pratiques entre les deux structures scolaires municipales.
- Établir une communication ouverte et transparente avec les familles des enfants en situation de handicap, en les informant régulièrement des progrès et des défis rencontrés.
- Créer un environnement inclusif et bienveillant pour les enfants.

Résultats attendus

- Améliorer les compétences des professionnels ATSEM dans la prise en charge des enfants en situation de handicap et dans la coordination des services pour une prise en charge globale.
- Augmenter la confiance des professionnels ATSEM dans leur capacité à accompagner efficacement les enfants en fonction de leur handicap.
- Savoir identifier, accueillir et adapter les gestes et paroles selon les besoins spécifiques de l'enfant.
- Savoir adapter les gestes et paroles au groupe.
- Adapter les conditions nécessaires à l'inclusion de tous les enfants dans la classe afin qu'ils aient leur place dans le groupe quelque soient leurs besoins.
- Amélioration de la communication et de la relation de confiance entre les professionnels ATSEM et les familles des enfants en situation de handicap.

Indicateurs de résultats

- Nombre de situations problématiques évoquées
- Mise en pratique des outils par les professionnels auprès des enfants en situation de handicap
- Utilisation des retours d'expérience des professionnels et des enfants pour identifier les axes d'amélioration et mettre en place des actions correctives de manière continue.
- Satisfaction des familles des enfants en situation de handicap quant à l'accueil, la prise en charge et la communication avec les professionnels ATSEM, mesuré lors des échanges à l'école, à l'ALAE ou au Guichet FAMILLE.
- Évaluation des compétences des professionnels ATSEM dans la prise en charge des enfants en situation de handicap, mesurée par la connaissance et les compétences avant et après la formation par des prises en charge plus sereine.
- Fréquence et qualité des interactions et des collaborations entre les professionnels de l'éducation, mesurées par des indicateurs tels que le nombre de réunions de coordination, de partages,
- Évolution des compétences et des progrès des enfants en situation de handicap dans différents domaines lors d'échanges entre professionnelles des écoles,



AXE 2 : Renforcer l'accueil de qualité auprès des services existants

❖ Action 1 : Faciliter l'accès à la formation des agents et des professionnels

Engagée

La juste posture des professionnels est un levier repéré par la collectivité pour être en mesure d'assurer pleinement l'accompagnement auprès des parents. La professionnalisation des agents titulaires et non titulaires est un enjeu majeur dans cet accompagnement avec la formation du personnel.

Projet d'action Développement d'actions de formation pour les ASMAT du Relais Petite Enfance

Diagnostic

Une des missions du RPE est d'accompagner et de faciliter le départ des professionnelles en formation continue. Le RPE accompagne les professionnelles désireuses de bénéficier d'une formation, et, en fonction des besoins, les accompagne dans les démarches d'inscription.

Les assistantes maternelles bénéficient de 58h de formation par an dès la première heure de travail effectuées.

Pour ce, le RPE reçoit et centralise les propositions de formation puis transfère par email directement aux professionnels pour invitation.

Lorsque la formation se déroule sur le temps de travail, le RPE en partenariat avec les professionnelles concernées, accompagne les familles dans la recherche d'une professionnelle de remplacement.

Constat négatif

Nous constatons que le nombre de professionnelles qui bénéficient de formation est moindre comparé au nombre de professionnelles souhaitant se former.

Le frein réside en grande majorité au niveau du lieu de formation majoritairement éloigné de leur domicile.

Objectifs

Le Relais Petite Enfance souhaite proposer d'organiser en fonction des besoins des professionnelles une formation continue au sein de la commune.

Résultats attendus

- Permettre un premier départ en formation continue pour certaines professionnelles

- Permettre aux professionnelles d'appliquer les compétences acquises en formation.
- Un enrichissement professionnel et personnel à court, moyen et long terme.
- Un gage de professionnalisme
- Une implication plus importante de la part des professionnelles au sein de RPE

Pour mettre en place cette action, le Relais Petite Enfance organisera le prêt d'une salle de la maison des associations pour y organiser la formation sur 2 samedis.

Un protocole sera établi en amont : une assistante maternelle référente sera nommée et en charge de récupérer/rapporter les clés de la salle à la mairie et d'accueillir l'organisme et les professionnelles. De plus, un recensement du matériel sensoriel déjà présent au RPE va être effectué (visuel, tactile, auditif, vestibulaire, proprioceptif...)

Enfin, il s'agira de construire et élaborer en partenariat avec les professionnelles le projet pour l'organisation et la mise en place des séances.

Projet d'action Favoriser les accueils collectifs/ implication des professionnels / Optimisation des missions du Relais Petite Enfance

En 2023 le RPE a organisé une formation continue au sein de la commune : Initiation à la démarche Snoezelen pour la petite enfance. 11 professionnelles assistantes maternelles indépendantes dont 4 de la commune ont bénéficié de cette formation.

Ces 4 professionnelles souhaitent appliquer le contenu de leur formation à leur domicile, et, lors des accueils collectifs en organisant une séance reprenant l'approche et la démarche Snoezelen.

Action : Proposer d'accompagner la démarche de certaines professionnelles concernées à appliquer le contenu de leur formation à leur domicile et lors d'accueils collectifs (approche Snoezelen). Il sera aussi proposé d'accompagner la démarche des professionnelles à organiser la mise en place de ce type d'accueil.

❖ **Action 2 : Mettre en réseau les professionnels petite enfance, enfance, jeunesse**

A renforcer

La dynamique de cette seconde CTG s'orientera pour faciliter les connexions interprofessionnelles, notamment entre le Relais Petite Enfance, le Multi-Accueil, les animateurs des ALAE et ALSH ainsi que les ATSEM. Pour ce, des activités feront l'objet de projets partagés.

Notamment, l'action « Partir en livres » va être renouvelée. D'autre part, nous envisageons la mise en place de lieux partagés en étude.

Poursuite de l'action Partir en livre

Lors des échanges pendant les cellules de veille éducative, les professionnels ont fait plusieurs constats :

- Certains enfants sont éloignés du Livre, et passent beaucoup de temps devant les écrans, dès le plus jeune âge (ex : Lorsqu'un parent vient faire l'inscription d'un de ses enfants au Guichet Famille, le parent a tendance à sortir rapidement son téléphone et à le proposer à son enfant pour le faire patienter)
- Certaines familles de Launaguet sont encore éloignées des lieux de culture (Ecole de Musique de Launaguet, Bibliothèque, théâtre Molière...) et du Livre d'une manière générale
- Certaines familles ne partent pas en vacances l'été
- Lors des manifestations proposées par la commune, certains parents viennent avec leurs enfants mais ne prennent pas le temps de partager un vrai moment avec leurs enfants (ils discutent entre eux, regardent leur téléphone...etc.)

Suite à ces constats, les professionnels ont souhaité construire ensemble, une manifestation, en lien avec l'action Partir en Livre, portée par Toulouse Métropole. La manifestation s'est déroulée le mercredi 19 juillet 2024 à 18h30 dans le Parc du Château, avec la proposition de plusieurs activités :

- Une chasse aux livres parents/enfants a été proposée par les professionnels. Par équipe, les enfants, avec leurs parents, devaient partir à la recherche d'indices cachés dans le Parc, pour reconstituer le code magique permettant de réveiller la princesse endormie et d'avoir accès à une lecture contée
- Cette chasse aux Livres a été portée par Keshia REVEL, stagiaire BPJEPS Animation sociale
- Des Lectures contées et racontées par Anne Payan – A voix haute- pour les plus petits et leurs parents autour de lectures en pyjama
- Des Lectures menées au fil de la soirée, par les différents professionnels présents
- Des lectures suspendues, accrochées aux arbres, permettant aux parents qui le souhaitaient de lire un livre à leur enfant (ou inversement).

Le public cible était large : de la Petite Enfance à la Jeunesse (Par les professionnels mobilisés : le public du Relais Petite Enfance, de la Maison de la Petite Enfance, du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) mais également tous publics. La communication a été établie sur toute la commune via le service Communication/Culture sur l'ensemble de ses supports : site de la ville, Facebook de la mairie, affichage sur les panneaux lumineux de la commune, communication dans le Launaguet Info, etc.

40 familles ont répondu présentes et leurs retours ont été très positifs. De nombreuses sollicitations pour pérenniser cette action ont été exprimées. Également, les professionnels ont émis des retours positifs : il s'est avéré que la construction de ce projet commun a permis de fédérer les équipes.

A ce titre, nous souhaitons renouveler l'action qui sera organisée par l'ensemble des services et des professionnels de la petite enfance et de l'enfance précités.

Les objectifs de ce projet sont multiples :

- Sensibiliser les enfants et familles autour du livre
- Sensibiliser les parents au « faire ensemble » : partager un moment avec son enfant, c'est créer du lien avec lui
- Mettre le livre au cœur d'une soirée et éteindre les écrans
- Travailler en transversalité entre professionnels, mais également entre parents et professionnels via un repas partagé sous forme d'auberge espagnole
- Offrir un Espace d'évasion autour de l'imaginaire, pour les familles qui ne partent pas en vacances
- Proposer une action à l'extérieur pour offrir plus de visibilité et permettre aux familles les plus éloignées des lieux culturels de venir

Au même titre, la collectivité a mis en place en 2023 la mutualisation du spectacle de Noël à destination des professionnel(le)s assistant(e)s maternel(le)s dépendantes et indépendantes et les jeunes enfants accueillis.

Projet d'action Mutualisation du spectacle de Noël

Ce projet de mutualisation du spectacle de Noël a été mis en place à la suite du constat suivant : Chaque année, la collectivité offre aux assistants maternels du multi-accueil et aux assistantes maternelles indépendantes et aux jeunes enfants un spectacle de Noël et une réception de Noël durant laquelle les familles sont conviées. Ce qui représente un spectacle par service.

Action : organiser une soirée spectacle et réception en partenariat et mutualisée Multi accueil et RPE.

Les objectifs étaient les suivants :

- Favoriser les temps d'échange et de communication entre les professionnelles quel que soit leur statut.
- Mutualiser les services municipaux pour davantage de transversalité
- Rassembler les deux modes d'accueil à domicile existants sur la commune.
- Permettre à la collectivité d'offrir une seule représentation, spectacle pour tous les professionnels de l'accueil à domicile et les familles
- Permettre aux différents professionnels et familles de se rencontrer et de créer du lien
- Permettre aux familles de se rencontrer dans un autre lieu
- Partager un bon moment

Cependant, le bilan est mitigé :

- 1- Fréquentation :

AM indépendantes	Familles	AM multi-accueil	Familles
11 Assistantes Maternelles 34 enfants	21 familles 10 fratries	9 assistants maternels présents 2 assistantes maternelles absentes	21 familles présentent sur 33

2- Retour général des participants (professionnels, familles, responsables) :

Concernant le spectacle, les professionnels ont apprécié le fait que cela soit sur une scène, les décors, que les enfants soient restés assis. Cependant, il a été relevé, que le spectacle n'était pas adapté au jeune enfant (0-3 ans) car trop long et les interactions nécessitaient des réponses bien précises de la part des enfants.

Concernant l'organisation, difficulté à repérer « qui était qui » entre les parents, les assistants maternels des deux structures. Très peu d'échanges, 2 groupes bien distinct se sont créés. Certains participants ont partagé le fait de ne pas s'être senti à l'aise. L'espace étant très grand au vu du nombre de participant cela a contribué au manque de convivialité et à l'ambiance moins chaleureuse. Les familles ne se sont d'ailleurs pas attardées autour du buffet, moment très bref.

Action à modifier : Les services du Multi-accueil et du RPE vont tenter de renouveler l'action en prenant compte des éléments de bilan afin de favoriser ce temps de partage entre les différents groupes d'enfants et d'assistantes maternelles.

❖ Action 3 : Concevoir un plan de développement de fréquentation du RPE

Nouveau

Suite à un questionnaire fait en 2022 : demande des ASMAT de proposer de nouvelles activités et volonté politique de Délocaliser certaines animations du nord vers le sud (en étude : salle Snozelen mutualisée, études de sorties extérieures avec le service environnement, culture, valorisant la végétalisation des espaces communaux. Continuer à développer des activités en lien avec le territoire, parcours de découverte (ex jardins familiaux)

Le RPE a développé de nouvelles activités lors des animations RPE mises en œuvre auprès des assistantes maternelles. Par exemple, il a été proposé à la suite de la demande des assistantes maternelles d'organiser des activités cuisines avec les enfants.

Le bilan est positif avec une satisfaction partagée entre les professionnelles et les enfants. Cette action va être reconduite à la fin 2024, par l'impulsion d'une réunion avec les assistantes maternelles qui fourniront les éléments de bilan au regard des indicateurs de résultat attendus, à savoir :

- Satisfaction des enfants et des professionnelles
- Une fréquentation plus importante



- Le plaisir de cuisiner et de partager
- Un décloisonnement
- Le sourire des enfants
- Avoir un lieu privilégié le temps des accueils

Cette action servira de base pour la conception d'un plan de développement de la fréquentation du RPE. De plus, une enquête à destination des Assistantes maternelle a été réalisée par le RPE. Afin d'infléchir ses actions, les résultats de l'enquête vont être étudiés afin de proposer les actions de façon corrélées aux besoins et demandes des assistantes maternelles.

Les objectifs de ce plan de développement seront multiples, avec l'enjeu de développer et favoriser la fréquentation du Relais Petit Enfance :

- Proposer de nouvelles modalités d'accueil pour inciter les familles à fréquenter le RPE
- Valoriser le faire ensemble et le plaisir de partager des activités communes
- Proposer des actions demandées par les assistantes maternelles pour les soutenir dans leurs missions d'accompagnement des enfants et valoriser leur travail et leur légitimité

AXE 3 : Accompagner le parcours de vie de l'enfant

❖ Action 1 : Favoriser la continuité éducative entre les professionnels de la petite enfance et les familles : restructuration du Multi-accueil

Engagée

Au cours de l'année 2023, suite à des mouvements de personnel de direction, une réflexion a été réalisée auprès des services de la crèche collective et de la crèche familiale afin de proposer une évolution de l'accueil des services de la petite enfance.

Les objectifs de ce regroupement des deux services, menée en concertation avec les équipes ont été de :

- Répondre aux attentes des professionnels (auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, CAP AEPE et ASMAT) de davantage travailler ensemble,
- Pour les ASMAT : développer des activités en dehors de chez elles, créer du lien, rompre l'isolement.
- Démontrer aux ASMAT l'importance de leur travail et éviter une perte de ces professionnels vers une activité en « libéral »
- Une transversalité plus marquée entre ces deux services. Développer des projets communs, des actions avec des passerelles plus marquées entre les deux types d'accueil



- Créer une seule direction pour un meilleur pilotage et facilitateur de projets.
Le fait d'avoir qu'un seul interlocuteur permet de fédérer les équipes autour d'une même philosophie de travail, de projets communs (ex : fête du jeu, espace Snoezelen mutualisé), s'enrichir mutuellement, ouvrir la crèche vers l'extérieur
- Montée en compétence des agents et développer des motivations individuelles et collectives avec la création de nouveaux projets, de nouvelles perspectives de fonctionnement
- Proposer aux familles un choix lors de leur recherche de mode de garde dans un même lieu

C'est ainsi qu'est né, en 2024, le multi-accueil « **Les Ecureuils** », établissement d'accueil de 80 places qui regroupe l'accueil collectif et l'accueil familial.



❖ Action 2 : Impulser un travail de cohésion entre les différents acteurs qui gravitent autour de l'enfant

Engagée, à renforcer

Cette première CTG nous a permis de mettre en exergue l'importance du travail de concertation entre les différents acteurs.

Pour les années à venir, nous allons renforcer des partenariats avec la crèche privée BABILOU, le Centre départemental des Ressources Handicap, les Associations locales, le Conseil Départemental, Toulouse Métropole, cette liste n'étant pas exhaustive.

Afin d'apporter une cohérence dans notre travail, nous avons fait le choix de positionner un agent « Chargé de mission CTG Handicap » et un agent « Chargé de mission parentalité CTG ».

D'autres projets sont à l'étude.



ENJEU 2 : L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

La parentalité, qu'est-ce que c'est ?

Le Comité National de Soutien à la Parentalité définit de façon consensuelle en 2011 la parentalité :

« La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant ».

C'est un enjeu majeur pour la commune de Launaguet au regard des différents points soulevés en bilan de la première Convention Territoriale Globale :

- Nous avons noté **une augmentation forte des situations en cellule de veille**, et ce de façon significative dans chacun des services : + 70% pour la Petite Enfance, + 60% pour l'Enfance et + 60% pour la Jeunesse

Face à ce constat inquiétant, nous notons des points qui peuvent apporter des solutions ou amoindrir ces situations de difficultés :

- La continuité éducative est essentielle pour le parcours de vie de l'enfance : c'est un levier et un outil pour son bien-être et sa prise en charge.
- La formation est un levier à l'accompagnement des familles
- Les réseaux entre acteurs sont apparus comme essentiels : il faut poursuivre ces efforts collectifs et les renforcer

Un dernier point est envisagé pour répondre au mieux à cet accompagnement de la parentalité :

- Les activités majoritairement basées au Nord de la commune peuvent constituer des freins pour le parent : par exemple, manque de temps pour récupérer son enfant au centre de loisirs. Idem pour les Assistantes maternelles que nous souhaitons accompagner. Ainsi, nous nous interrogeons ainsi sur la délocalisation de tout ou partie des activités socioéducatives proposées.

Le soutien à la Parentalité

Subventionné par la CAF31 dans le cadre du REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents), la commune de Launaguet propose chaque année des actions à destination des parents, sur des thématiques ciblées par les professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Ces actions, intitulées « Un temps pour les parents », ont pour but d'accompagner et/ou d'informer les parents, de créer du lien parents/enfants, mais également parents/professionnels. Ces temps permettent aussi aux familles d'échanger entre elles et de partager les sujets qu'ils souhaitent.



En 2023, la thématique ciblée était celle des écrans. 3 actions ont pu être mises en œuvre, telles que décrites en bilan de la CTG1, notamment :

- Mars 2023 à la Maison des Associations : « Les préados et le smartphone, des repères pour les accompagner ». Intervention de Noémie HACHEM, Intervenante Parentalité, Médiatrice Familiale pour de la Maison des Droits des Enfants et des Jeunes, auprès de tous les parents et leurs enfants âgée de 8 à 12ans
- juin 2023 au Centre de Loisirs : « Usages et Mésusages des jeux vidéo ». Intervention de Pierre KHATTOU, Association ICARE, auprès des parents et de leurs adolescents
- juillet 2023 dans le Parc du Château de Launaguet : Soirée sans écran « Chasse aux Livres et Lectures en Pyjama » pour les parents et leurs enfants du tout petit à 11 ans.

Ces actions vont être pérennisées en 2024 autour des mêmes objectifs généraux.

Les veilles éducatives

La veille éducative est un dispositif financé par Toulouse Métropole, dans le cadre de sa politique de Cohésion Sociale, autour de laquelle la métropole a développé des programmes d'actions destinés à accompagner les enfants, les jeune et leurs familles, dans une perspective d'éducation et de prévention.

Ces actions ont pour objectif de renforcer l'égalité des chances, de réussite et d'épanouissement des enfants et des adolescents.

La commune de Launaguet s'inscrit dans ce dispositif, et met en œuvre l'animation de 3 cellules de veille avec l'aide de l'Association Prism31. Il s'adresse aux familles ou aux représentants légaux des enfants et adolescents concernés. C'est une instance qui permet d'orienter les familles vers des dispositifs et des acteurs adaptés pour mieux les accompagner dans leurs difficultés, et permettre également la mise en œuvre d'actions collectives, tant auprès des familles, que des professionnels.

Différents partenaires sont mobilisés : Education nationale, services municipaux, CCAS, Services du Département à travers la Maison des Solidarités, Associations spécialisées comme ARPADE, l'EPE, etc...

Ces cellules sont de fait, également, des réunions d'interconnaissances, d'échanges sur des situations complexes et d'observatoire sur des problématiques plus larges rencontrées sur le territoire.

Depuis 2018, la Ville de Launaguet avait organisé ces cellules par tranches d'âges : cellules petite enfance, cellules enfance, cellule jeunesse.

Voici un tableau récapitulant le nombre de situations (anonymes et nominatives) évoquées en cellule :



Année	Cellule de veille Petite enfance 0-6ans	Cellule de veille Enfance +6 - 11 ans	Cellule de veille Jeunesse +11ans
2021	3	8	0 (Structuration du réseau partenarial)
2022	11	13	1
2023	21	19	6

Depuis 2021, on assiste à une très forte augmentation du nombre de situations évoquées en cellules de veille. Ces situations, en particulier sur les cellules petite enfance et enfance, mobilisent la totalité du temps dédié et laissent peu de place aux actions collectives.

Aussi, des problématiques transversales ont pu être identifiées, ce qui nous a incité à proposer une autre organisation des cellules à partir de janvier 2024, de la manière suivante :

- Cellules Petite enfance
- Cellules Enfance
- Cellules Jeunesses et projets thématiques

Cette nouvelle organisation, autour d'une cellule de projets thématiques permet de mieux prendre en compte les problématiques transversales suivantes :

- Des difficultés éducatives qui nécessitent de soutenir les parents dans leur fonction parentale
- Des problèmes de comportement des enfants avec des difficultés à être dans le collectif, à respecter les règles de vie en collectivité, avec des situations d'enfants violents envers d'autres enfants et envers les adultes. Ces problématiques nécessitent une réflexion collégiale sur une uniformisation des protocoles, incluant également les protocoles « Information préoccupantes »

Ainsi, 3 Axes accompagnés de 12 Actions relèvent de l'enjeu d'accompagnement de la parentalité.

AXE 1 : A l'échelle de chaque service : conforter des services de proximité, de qualité et accessibles à tous

❖ Action 1 : Développer la démarche d'aller vers les familles

A renforcer

Soutenir les parents dans la relation avec leur enfant c'est également pour certaines familles, les accompagner et faire le lien au quotidien. Le CLAS est en effet un espace de confiance et un espace ressources pour les familles. Régulièrement, la coordinatrice CLAS fait le lien avec les différents services tels que :

- le Guichet Famille
- les ateliers d'alphabétisation mis en place par le CCAS
- les permanences de l'Espace Ecoute Parents
- ARPADE pour les parents de collégiens...

Faciliter l'orientation des parents vers d'autres acteurs ou actions susceptibles de soutien à la parentalité est aussi une mission du CLAS.

Des temps de convivialité parents/enfants

Le dispositif CLAS encourage les temps de regroupements collectifs (entre parents ou parents/enfants). Ces moments sont l'occasion de créer un lien privilégié avec les familles, un lien de confiance, mais sont également, des espaces de valorisation de l'enfant par la mise en avant de ses compétences, hors cadre scolaire. Ce sont aussi des espaces pour travailler la parentalité en favorisant le lien parents/enfants.

Plusieurs séances parents/enfants sont organisées tout au long de l'année en fonction des projets et/ou thématiques mises en œuvre dans l'année. Ces séances peuvent prendre la forme :

- D'un goûter, moment de partage autour de la fabrication de crêpes par les enfants, pour les parents
- D'une démonstration des compétences des enfants sur un projet initié au CLAS : démonstration chorale, percussions, théâtre...
- D'une séance ouverte et atelier parents/enfants pour qu'ensemble, ils participent à une activité : activité manuelle, jeux de société, yoga, relaxation ... etc...

Une rencontre individuelle pour chaque famille

Le dispositif CLAS est proposé par les enseignants, aux familles.

Néanmoins, l'inscription définitive reste ensuite une démarche volontaire de la part de la famille, et de l'enfant. Un enfant, à sa demande ou à celle de ses parents, peut être accueilli, mais toujours après concertation de l'équipe enseignante.

Chaque famille désireuse d'inscrire son enfant au CLAS est ensuite rencontrée individuellement par la Coordinatrice, en présence de l'enfant, pour expliquer les objectifs du dispositif et recenser la demande de la famille.



En effet, un temps d'échanges coordinatrice CLAS/parent/enfant est proposé avec la signature d'un contrat d'engagement réciproque signé par chacune des parties présentes. Depuis la crise COVID19, et du fait que nous vivons à une période où la dématérialisation est de très présente, il devient de plus en plus difficile d'organiser ces rencontres. Aussi, si les enfants ne peuvent être présents au moment de l'inscription, le contrat d'engagement est repris et signé sur le temps de l'accompagnement collectif de la séance CLAS.

❖ Action 2 : Mise en place d'un lieu d'écoute et de paroles avec des psychologues

Engagée

Reconduction des actions menées les années précédentes

A COMPLETER

❖ Action 3 : Concevoir de nouvelles méthodes de communication vis-à-vis des familles

A renforcer

Les services vont poursuivre leur travail aux côtés du services communication de la ville pour moderniser leurs supports et diffuser les informations. La communication apparait aujourd'hui comme plus efficace et plus accessible en termes de compréhensions des différents services auprès des parents. Nous poursuivons ce travail avec la mise en place de nouveaux éléments de communication :

Accueil collectif

Une plaquette pour l'accueil collectif va être réalisée. Un travail est en cours avec le service communication afin de mettre à jour le site internet de la commune sur la partie petite enfance.

De plus, il existe un Petit Journal sur l'accueil familial depuis 2020 destinée aux familles. Nous souhaitons éditer une gazette similaire qui concernera le multi-accueil, afin de valoriser les projets communs.

Accueil Familial

Afin de mieux faire connaître l'accueil familial auprès des familles Launaguettoises, la réalisation d'une plaquette est en cours. Cette plaquette viendra en complément d'un guide petite enfance qui présenterait de façon plus précise les différents modes d'accueil existant sur la commune, leur fonctionnement ainsi que la procédure pour inscrire un enfant ou futur enfant sur ces structures. Ce guide serait à disposition de toute famille qui le souhaiterait mais aussi remis systématiquement à toutes les nouvelles familles qui arrivent sur la commune.



Outil informatique pour communiquer plus activement

L'outil informatique, indispensable au quotidien, dans la gestion des dossiers familles et des réservations va être amené à évoluer. Le nouveau progiciel Enfance Jeunesses permettra aux services de la ville de communiquer directement via le logiciel par la publication de newsletters, l'envoi d'informations aux familles concernées en masse. Les familles qui se connecteront à leur espace famille auront dès l'ouverture de leur espace la vue sur les informations principales les concernant (événements, sorties, délais à respecter, etc).

❖ Action 4 : Développer une stratégie pour pallier les difficultés de recrutement des animateurs du CLAS

Engagée

Nous poursuivons le travail de titularisation des animateurs ALAE sur cette seconde CTG avec la mise en place d'un suivi de la pérennisation des équipes.

Au même titre, nous avons besoin de développer une stratégie de recrutement auprès d'autres profils qui seraient plus disponibles, notamment pour pallier les difficultés de recrutement des animateurs CLAS.

Projet d'action Pallier aux difficultés de recrutement des animateurs du CLAS

Les axes d'amélioration repérés : Le recrutement et la formation des agents

Le recrutement des accompagnateurs CLAS devient une réelle difficulté.

La Ville de Launaguet recrute les candidats en direct, or le volume horaire est peu élevé et le contrat proposé sur une courte durée : 27 semaines d'exercices (voir un peu plus lorsqu'il y a des formations en amont).

Ainsi, les candidatures sont rares et/ou les candidats ont souvent peu d'expérience. Or, avec un public d'enfants et de familles de plus en plus fragilisées, il est primordial d'avoir des équipes formées pour œuvrer au quotidien et savoir faire face aux situations de violence d'enfants et/ou de difficultés de parents.

Pour répondre à cette problématique, la Ville de Launaguet propose des actions de formation pour les agents embauchés (Cf.1.2), ainsi qu'un accompagnement par les agents expérimentés et la coordinatrice CLAS.

D'autre part, des contrats mutualisés sont proposés avec d'autres services quand cela est possible (notamment entre les ALAE et l'ALSH).

De plus, le recrutement d'un agent avec des heures d'appui à la coordination (7h par semaine de CLAS), ainsi que celui d'une stagiaire BPJEPS Animation sociale de janvier 2023 à mars 2024, apporte une réelle plus-value au dispositif CLAS dans l'accompagnement et la formation des équipes a quotidien.

Enfin un travail autour de la titularisation des animateurs et accompagnateurs CLAS a débuté depuis la rentrée septembre 2024.



AXE 2 : à l'échelle locale, renforcer la continuité éducative entre les familles et les professionnels

❖ Action 1 : Mettre en œuvre des formations communes ATSEM enseignants

Engagée

Un socle commun de formation ATSEMs/Enseignants est envisagée pour identifier, mesurer, et déterminer les missions et les limites de chaque professionnel en classe.

❖ Action 2 : Promouvoir le bien-être de l'enfant en milieu scolaire et extra-scolaire

Engagée

Promouvoir le bien-être de l'enfant en milieu scolaire et extrascolaire revient à penser la santé de l'enfant au sens large.

A ce titre, de nombreuses actions sont menées par l'ensemble des services, nouvelles et à poursuivre.

Par exemple, les projets évoqués précédemment sont à développer, tels que Snoezelen, yoga, relaxation CLAS.

Projet d'Action « La campagne en balade » au Multi-accueil Les Ecureuils

Diagnostic

- Les enfants n'ont pas la possibilité d'effectuer des sorties à l'extérieur de l'établissement.
- C'est l'opportunité de faire venir « la ferme » au sein du multi-accueil et ainsi permettre aux enfants la découverte des animaux.
- Projet en référence au 6ème principe de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant : « le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement ».

Objectifs

- Permettre la découverte des animaux aux enfants qui n'y ont pas forcément accès.
- Sensibiliser dès le plus jeune au bien-être animal, apprendre à prendre soin d'un être vivant.
- Découverte du milieu rural.
- Favoriser le développement des sens.
- Le contact avec les animaux a des vertus apaisantes et est une véritable source de réconfort.
- Renforcer et recréer du lien entre les professionnelles de la crèche collective et de la crèche familiale.

Aspect opérationnel

- Travail en partenariat avec Leslie CYGLER (éducatrice de jeunes enfants sur la crèche familiale) pour convenir d'une date et de l'organisation.



- Installation de la ferme itinérante dans le jardin de la crèche collective.
- Organiser des petits groupes d'enfants des deux structures afin de garantir la fluidité de l'événement et proposer un temps de qualité où chacun pourra vivre cette expérience à sa façon et à son rythme.

Résultats attendus

- Permettre l'accès et la découverte des animaux de la ferme.
- Moment de convivialité entre enfants et professionnelles de la crèche collective et de la crèche familiale.
- Etablir un projet commun entre la crèche collective et la crèche familiale pour renforcer le lien entre les deux structures.

Projet d'Action Animations d'éveils Multi-accueil Les Ecureuils corporel, relaxation, musical

Diagnostic

- Les enfants n'ont pas la possibilité d'effectuer des sorties à l'extérieur de l'établissement.
- C'est l'opportunité de faire venir des intervenants extérieurs permettant d'offrir à l'équipe un regard extérieur sur l'observation des enfants ainsi que donner de nouvelles idées éducatives aux professionnelles.
- Projet en référence au 5^{ème} principe de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant : « Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels ».

Objectifs

- Permettre la découverte et la prise de conscience de son corps.
- Apprendre à être à l'écoute de son corps et de ses émotions.
- Favoriser le développement des sens.
- Vertus apaisantes, source de réconfort.
- Renforcer et recréer du lien entre les professionnelles et les enfants.
- Permettre à l'équipe de découvrir de nouvelles approches éducatives afin de le faire perdurer au quotidien.
- Mobiliser l'équipe à mettre des actions en ce sens par la suite.

Aspect opérationnel

- Travail en partenariat avec les différents intervenants.
- Temps à définir sur les matinées d'accueil au sein de la crèche collective.
- Organiser des petits groupes d'enfants afin de proposer un temps de qualité où chacun pourra vivre cette expérience à sa façon et à son rythme.
- Réfléchir sur la fréquence des interventions.

Résultats attendus

- Permettre à chacun l'accès aux expériences artistiques et culturelles.
- Moment de convivialité entre enfants et professionnelles.
- Proposer des activités variées et adaptées au jeune enfant afin d'assurer son bon développement



Projet d'Action Festival « Partir en livre » Multi Accueil les Ecureuils

Diagnostic

L'accès à la lecture pour les tout-petits nous paraît être un enjeu majeur dans l'accompagnement que nous proposons, tant en matière d'éveil, de culture, de créativité, que d'ouverture et de développement cognitif. Il nous semble donc essentiel de participer au festival Partir en Livre pour sensibiliser enfants, parents et professionnels de la petite enfance à ces questions et leur donner envie de faire entrer la lecture dans leur quotidien.

Objectifs

- Favoriser l'accès aux livres
- Transmettre le plaisir de la lecture aux tout-petits
- Renforcer les échanges entre accueil familial et multi-accueil

Aspect opérationnel

4 actions vont être mises en œuvre pour la mise en œuvre de ce projet.

Résultats attendus

- Que les enfants apprécient les temps de partage et de lecture qui leur sont proposés
- Sensibilisation des familles à l'importance des livres dès le plus jeune âge
- Implication des équipes des deux structures autour de ce projet

A partir de 2025, ces actions seront menées conjointement avec le Relais Petite Enfance. Ainsi, un travail de concertation sera davantage marqué entre ces services.



Les projets à destination des enfants

Le partenariat avec l'école de Musique pour les collectifs de l'école Jean Rostand

Les 3 collectifs d'enfants de l'Ecole élémentaire Jean Rostand ont pu découvrir l'Ecole de Musique de Launaguet.

Des séances d'éveil culturel autour de la chorale et de la percussion sont proposés toutes les semaines depuis janvier 2022. Elles offrent une ouverture sur la musique en général, et une découverte des ressources culturelles de la commune.

Chaque enfant a pu se positionner pour choisir l'activité qu'il souhaitait.

Ces interventions ont pour objectif principal de :

- développer la cohésion du groupe et la notion de collectif
- développer les capacités d'écoute de l'enfant ainsi que son sens de la créativité

Ces ateliers sont animés par de professeurs diplômés d'État de l'école municipale de musique.

Des interventions Yoga et Relaxation pour les collectifs de l'école Les Sables et Arthur Rimbaud pour travailler sur les émotions

Ce projet part du constat général que les enfants ont de plus en plus de difficultés à verbaliser mais aussi à gérer leurs émotions. Les accompagnateurs CLAS ont aussi pu observer que les enfants arrivaient souvent au CLAS très énervés.

Aussi ces projets ont été construits dans l'objectif de :

- Libérer les émotions des enfants par des exercices ludiques de relaxation et de yoga
- Favoriser l'épanouissement et le bien-être des enfants
- Promouvoir les compétences sociales et relationnelles (attitudes et comportements qui permettent à l'enfant d'entrer en contact avec les autres, de bien s'entendre, de se faire des amis, de vivre en groupe et de prendre sa place.

Au fil des séances, les enfants vont apprendre à se détendre, prendre conscience de leur corps, apprivoiser leurs émotions et développer leur confiance en soi et leurs compétences psycho-sociales.

❖ Action 3 : Mener une action de prévention autour de l'usage raisonné des écrans

Engagée

Depuis 7 février 2022, le gouvernement a lancé le plan d'actions « **Pour un usage raisonné des écrans par les jeunes et les enfants** ».

Au quotidien, le Guichet FAMILLE (GF) accueille les familles pour inscrire leurs enfants dans une des écoles primaires et pour les accompagner au quotidien pour les réservations aux activités péri et extra-scolaires de la Ville, pour le paiement de leurs factures.

Une écoute sereine et attentive est menée auprès de celles-ci pour les rassurer, les mettre en confiance et les orienter en fonction du contexte et de leurs difficultés vers des services appropriés comme le CCAS, le CLAS, la veille éducative, l'écoute parent enfant.

Les parents se présentent au GF en grande majorité avec leurs enfants pour un entretien de 30 à 40 mn environ ce qui demande une attention particulière aux enfants le temps de cette rencontre.

Dans le cadre des actions de prévention de la santé publique, le GF a mené une réflexion pour permettre à l'enfant accueilli avec le parent dans le service du GF, de pouvoir se détacher, s'éveiller, trouver du plaisir autour d'un espace de jeux approprié le temps de l'entretien et aux parents de mener des échanges constructifs et sereins.

❖ Action 4 : Accueil café pour les familles

A renforcer

En 2022, un premier café famille a été proposé aux parents du Multi-accueil, lors du quatrième jour d'adaptation de l'enfant.

Ce temps d'échanges et de rencontre normalement prévu pour échanger sur les différents services de la commune tels que la veille éducative et la parentalité, s'est tourné sur la période de séparation entre les parents et l'enfant. Cette période suscitant de vives émotions, quelques mamans de la section des bébés se sont présentées avec le souhait d'échanger sur cette première séparation et leurs ressentis. La veille éducative et le service RPE n'ont pu être présentés.

De ce fait, pour les années suivantes, le multi-accueil « Les Ecoreuils » souhaite orienter l'action de la façon suivante :

- Action de création d'un accueil café parent reconduit au sein du Multi-accueil, en présence des professionnelles de la section lors d'une matinée d'accueil par exemple. Ce travail autour de la séparation est fait lors de la familiarisation de l'enfant avec les professionnelles de terrain, c'est ainsi que démarre la construction de la relation de confiance (parents/professionnelles).
- La veille éducative et le Relais Petite Enfance seront présentés sur un autre temps. La réunion du départ à l'école organisée tous les débuts janvier semble le moment le plus opportun.

❖ Action 5 : S'approprier la charte ATSEM comme pilier de nos pratiques éducatives communes

Nouveau

Une Charte d'engagement du Ministère de la transformation publique pour une meilleure reconnaissance des compétences professionnelles des ATSEM a été rédigé dans l'objectif



de faciliter les relations entre les ATSEM/enseignants/équipes d'animation.

La révision de la charte des ATSEMs fait partie également des projets de travail à mettre en œuvre sur les deux prochaines années.



AXE 3 : Mettre en réseau les acteurs : professionnels du Pôle Vie Socio-éducative et les services de la ville

❖ Action 1 : Poursuivre les actions transversales en faveur des familles

A renforcer

Projet d'action : Poursuite de l'action Espace Ecoute Parents

Une communication par la responsable du CLAS, Sandra Vernières, se fera de nouveau sur les différents temps d'échanges à destination des parents comme : les réunions de rentrée, les conseils d'école, etc...

La psychologue Raphaëlle Drouhin Montoya participera de nouveau, comme cela a déjà été fait, à des cellules de veille éducative pour se présenter et continuer de faire le lien.

❖ Action 2 : Maintenir le Projet de prévention du gaspillage alimentaire

Engagée

La poursuite des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire sera organisée avec le nouveau responsable du service restauration.

ENJEU 3 : LE SOUTIEN DES JEUNES DANS LEURS PARCOURS DE VIE

Le Service jeunes est un lieu d'accueil pour les pré-adolescents et les adolescents de 11 à 17 ans, qui s'y retrouvent les mercredis, les samedis et pendant les vacances scolaires. L'objectif est de Favoriser les échanges, impliquer les jeunes dans la vie locale, et partager différentes activités.

Communication : Malgré tous les moyens de communication évoqués en bilan CTG1, le service jeune rencontre encore des parents qui ne connaissent pas l'existence du service. Depuis 2001, par expérience, la promotion la plus efficace reste le bouche à oreille.

AXE 1 : Développer une offre jeunesse adaptée aux citoyens de demain, évolutive et accessible à tous

- ❖ **Action 1 : Réaliser un rapport d'activité quantitatif et qualitatif afin de traduire les volontés politiques en actions concrètes auprès des jeunes**

Nouveau

Cette étude est en cours en lien avec les élus afin que les jeunes continuent à fréquenter le Service Jeunes qui est un lieu de prévention, de soutien à la parentalité aussi bien pour les jeunes que les familles.

- ❖ **Action 2 : Accompagnements individualisé et personnalisé des jeunes autour des activités de prévention**

Engagée

En complément du Promeneur du net, d'autres actions seront organisées.

AXE 2 : Soutenir la citoyenneté des jeunes et les accompagner dans l'accès à leur autonomie

- ❖ **Action 1 : Renforcer le lien intergénérationnel entre les jeunes et les administrés**

Engagée



Prolongation des actions menées sur la CTG 1

❖ **Action 2 : Accompagner les jeunes à la citoyenneté, le vivre ensemble**

Engagée

Prolongation des actions menées sur la CTG 1

AXE 3 : Mettre en réseau localement les acteurs de la jeunesse (professionnels et bénévoles) et les jeunes

❖ **Action 1 : Renforcer les liens avec les familles et les différents partenaires**

Engagée

Prolongation des actions menées sur la CTG 1

❖ **Action 2 : Promouvoir les actions de prévention pour les jeunes, adultes de demain**

Engagée

Prolongation des actions menées sur la CTG 1

❖ **Action 3 : Projet « Être jeune en Métropole »**

Engagée

Prolongation des actions menées sur la CTG 1



ENJEU 4 : FAVORISER LA VIE SOCIALE ET L'ACCES AU NUMERIQUE

Comme nous l'avons évoqué dans le diagnostic territorial de la commune ainsi que dans notre CTG 1, l'accès au numérique est un réel enjeu pour les administrés. Il est donc essentiel de maintenir nos efforts pour favoriser la vie sociale et l'utilisation des plateformes d'accès pour les Launaguettois et les Launaguettoises.

AXE 1 : Être garant de l'accessibilité aux services pour tous

- ❖ **Action 1 : Faciliter l'accès des services aux familles avec un logiciel plus performant et intuitif**

Nouveau

[Projet d'Action La dématérialisation par la mise en place d'un nouveau progiciel Enfance Jeunesses](#)

Éléments de diagnostic

Les services du Pôle vie socioéducative sont actuellement équipés du logiciel informatique « Agora » permettant d'enregistrer les informations liées à la famille et aux enfants dès qu'il y a une inscription scolaire. Ce système est mis en place dans tous les services en lien avec les familles comme la crèche municipale, les ALAE, la restauration scolaire, le service jeune, le contrat local d'accompagnement scolaire, le CCAS, le service régie, l'école de musique. C'est un outil qui permet de recenser les familles, le nombre d'enfants scolarisés et inscrits à une activité municipale, les effectifs en termes de présences aux différentes activités. Il permet de suivre les encaissements, les impayés et de faire des requêtes.

L'utilisation de ce logiciel est aujourd'hui limitée. Une nouvelle version et/ou un nouveau système permettrait de donner un accès et des fonctions plus larges aux familles et au service comme l'échange d'informations, la transmission de pièces en dématérialisé directement dans les dossiers des familles soit, la simplification en termes de communication et de fonctions, champs qui entrent dans un projet de développement durable.

Objectifs

- Améliorer le service en adaptant un outil plus performant et simplifié à l'usage des familles et des professionnels.
- Répondre efficacement aux familles dans un délai rapide en termes de service rendu.
- Répondre aux contraintes environnementales actuelle grâce à une dématérialisation de l'information (élimination de papier).
- Adapter un outil propre à tous les services concernés de la Ville.



Résultats attendus

- Permettre aux parents d'être plus autonomes.
- Satisfaire les familles et le personnel grâce au gain de temps dû à la simplification et à l'évolution positive des procédés administratifs.
- Optimisation du temps d'échanges et de la valeur de l'échange avec les familles.
- Elimination de l'usage du papier par la dématérialisation.
- Simplifier le mode d'inscriptions et de réservations.

Indicateurs de résultats

- Diminution des sollicitations des familles dans l'usage de l'outil purement administratif.
- Simplification des démarches administratives
- Evaluation du gain en temps et en coût fourniture papier

A ce jour, un nouveau marché public est en cours de notification. Le démarche projet pour la mise en place de ce nouveau progiciel va débuter à la fin 2024 pour se poursuivre pour offrir un espace famille dès la rentrée 2025. Des formations aux agents ainsi que des délais de test du nouveau logiciel vont être planifiés en lien avec le futur prestataire afin d'optimiser l'utilisation de cet outil par les services.

AXE 2 : Accompagner et former les administrés à l'usage du numérique

❖ Action 1 : Mettre en œuvre une communication plus efficace afin de valoriser les offres associatives du territoire

A renforcer

Afin de valoriser les offres associatives mises en place sur la commune de Launaguet dans la formation à l'usage du numérique, les services du Pôle vie socioéducative et du CCAS vont développer un plan de communication en lien avec le service communication. L'enjeu sera de mettre en valeur les associations et les ateliers proposés, tel que l'atelier de Cours informatiques proposé par la Croix Rouge.

Les objectifs sont divers : toucher un public plus large pour la participation à ces ateliers, valoriser les associations qui œuvrent dans l'attente des objectifs d'inclusion numériques, et permettre à un public important de monter en compétences sur les outils numériques, aujourd'hui inhérents à tous les aspects de la vie quotidiennes (démarches administratives auprès d'une multiplicité d'organisme, qu'ils soient communaux ou non, recherche d'emplois, etc.).



AXE 3 : Renforcer les complémentarités entre les acteurs locaux

❖ Action 1 : Poursuivre le maillage social d'accompagnement des familles avec l'ensemble des acteurs, des services supports et opérationnels

Engagée

Dans ce cadre-là, nous allons poursuivre les réunions de concertation avec l'élu en charge de l'action éducative afin d'accompagner au mieux les familles qui seraient en difficultés financières pour le paiement des factures.

Lors de ces temps de concertation, la responsable du CCAS de la commune est présente.

L'accompagnement au retour à l'emploi par le chantier d'insertion professionnelle

Engagé – Reconduction

Le chantier d'insertion (projet organisé par le CCAS et financé par la VILLE) accueille des personnes en difficulté cumulant plusieurs freins à l'emploi.

Launaguet accueille 6 personnes. Les bénéficiaires doivent être éligibles à l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) pour intégrer ce dispositif.

Il s'agit d'un emploi à temps partiel ou à temps plein qui vise un accompagnement vers l'autonomie, en particulier par la formation, pour des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

L'accompagnement aux personnes en difficultés : Action sociale et insertion

Le travail de la conseillère en économie sociale et familiale (CESF) du CCAS poursuit son accompagnement des personnes et des familles rencontrant des difficultés d'ordre social ou financier du lundi au vendredi.

- Le budget familial
- Poursuite du soutien aux familles qui sont en difficulté pour les aider à réaliser leurs démarches en ligne en lien avec les ateliers d'inclusion numérique menés par la Croix Rouge : Une fois par semaine un bénévole de la Croix Rouge reçoit sur rendez-vous un administré pour l'aider à effectuer des démarches dématérialisées, l'initier à l'utilisation de l'outil informatique et ainsi garantir l'accès à ses droits.
- L'accès aux droits : vérification des droits en fonction des situations, appui aux démarche et orientation vers la Maison des Solidarités, France Travail, Partenaires en permanences dans les locaux du CCAS (Point Conseil Budget, Conciliateur de justice par exemple) ou associations œuvrant dans le champ social
- L'information sur les dispositifs d'action sociale existants dans les locaux du CCAS : Point information Budget, PLIE, suivi RSA, conciliateur de justice
- Cours Alphabétisation – une fois par semaine sur 3 créneaux différents selon les niveaux des personnes les mardis et jeudi. Ces ateliers sont animés par des bénévoles du CCAS sous forme de temps d'échanges et de pratique de la langue.



- Cours d'anglais -une fois par semaine le lundi après-midi selon des groupes de niveau, ces ateliers d'une heure sont animés par un bénévole sous forme ludique et de discussion
- Aide d'urgence alimentaire sous forme de délivrance de Chèques d'accompagnement personnalisés suite à la demande de La Maison des Solidarités.
- Aides financières attribuées après délibération du Conseil d'administration : charges liées au logement, réduction des tarifs de séjours vacances pour les enfants.
- Rencontre avec les familles pour une évaluation sociale et la présentation des actions du CCAS.

❖ Action 2 : Soutenir des activités intergénérationnelles avec les services enfance et petite enfance, avec l'appui de jeunes en service civique

Nouveau

Afin de rompre l'isolement des personnes âgées deux jeunes en service civique de la structure Service Civique Solidarité Séniors interviendront au domicile des administrés, les accompagneront vers les associations et service de la commune et pourront mener des activités intergénérationnelles avec les services de la petite enfance ou de l'enfance de la commune.

Les actions restent à construire selon les ressources des jeunes qui intégreront ce dispositif, il devrait débuter au 3e trimestre 2024 sur une durée de 6 mois avec un engagement de 24h par semaine.



LES FICHES ACTIONS DE LA CTG 2

SYNTHESE DU PLAN D'ACTION

